

Bureau indépendant  
de l'évaluation



**FIDA**

Investir dans les populations rurales

République de Côte d'Ivoire

Projet de Réhabilitation Agricole et de Réduction de la Pauvreté

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET





**République de Côte d'Ivoire**  
**Projet de Réhabilitation Agricole et de Réduction de la**  
**Pauvreté**  
**Évaluation de la performance du projet**

Photos des activités appuyées par le Projet de Réhabilitation Agricole et de Réduction de la Pauvreté

Page couverture: Village de Nahoualakaha, Korhogo, discussion en groupe homogène, femmes et hommes séparés, devant un magasin de stockage construit sur financement FIDA. ©FIDA/Maximin Kodjo

Page de garde: Femmes désherbant une parcelle de riz, village de Nahoualakaha, Korhogo (gauche); Semences de riz distribuées par l'ESOP de Korhogo (droit). ©FIDA/Anne Floquet

Le présent rapport est publié par le Bureau indépendant de l'évaluation du Fonds international de développement agricole (FIDA) et les résultats et conclusions qui sont présentés dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement le point de vue des États membres du FIDA ou de leurs représentants au Conseil d'administration. Les appellations employées et la présentation des données dans cette publication n'impliquent pas l'expression, de la part du FIDA, d'une quelconque opinion concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de leurs autorités, ou concernant le tracé de leurs frontières ou limites. Les appellations "pays développé" ou "pays en développement" répondent à un souci de commodité statistique et n'expriment pas nécessairement un jugement sur le stade atteint par un pays ou une zone donnés dans le processus de développement.

Tous droits réservés.

©2019 Fonds international de développement agricole (FIDA)

## **Préface**

*Le bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a évalué la performance du Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté (PRAREP), mis en œuvre en Côte d'Ivoire de 2009 à 2015. Le PRAREP avait été mis en œuvre dans un contexte d'après crise et avait comme but de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire consécutives au conflit qu'avait connu le pays et, donc, d'améliorer les conditions de vie et de travail des communautés rurales les plus vulnérables. Pour ce faire, l'approche du projet était fondée sur la reconstruction, la relance des activités productives et la réponse aux besoins immédiats des populations, rendues très vulnérables après une décennie de crise politique.*

*L'évaluation a permis de mettre en exergue que le PRAREP avait atteint des résultats encourageant en ce qui concerne la relance de la production agricole dans les zones bénéficiaires, et contribué à l'amélioration de la productivité, de la production agricole et des revenus des exploitants agricoles, même si ces changements positifs sont restés fragiles dans certaines régions. Les résultats encourageants obtenus par le projet étaient, entre autres, la résultante de l'approche de faire-faire adoptée par le projet, couplée avec le bon choix des prestataires et l'efficacité de ces derniers dans la mise en œuvre des actions.*

*La performance du PRAREP a toutefois été affaiblie par la non-mobilisation de près de la moitié de son financement et, donc, la non-exécution des activités prévues au volet des infrastructures agricoles. Par ailleurs, la faiblesse des actions d'amélioration des capacités organisationnelles des producteurs a influé négativement sur la pérennisation des mécanismes installés dans le cadre du projet, pour l'approvisionnement des producteurs en intrants. Par conséquent, l'évaluation a mis en exergue, entre autres recommandations, la nécessité d'inclure systématiquement des actions de renforcement des capacités des organisations paysannes, même dans un contexte d'intervention d'après crise. Ces organisations serviront en effet de leviers pour la mise en place de mécanismes durables d'approvisionnement des producteurs en intrants.*

*Cette évaluation de la performance du PRAREP a été conduite sous la supervision de Maximin K. Kodjo, responsable principal d'évaluation à IOE, aidé par Anne B. Floquet, consultante principale, et N'Dri Yves Bohoussou, consultant auxiliaire. Cristina Spagnolo a assuré l'appui administratif durant tout le processus d'évaluation.*

*IOE remercie la Division Afrique de l'Ouest et du Centre, ainsi que le Gouvernement de la Côte d'Ivoire, pour leur appui tout au long de l'évaluation. J'espère que les résultats de la présente évaluation seront utiles pour l'amélioration des opérations et des activités de développement rural en cours et à venir en Côte d'Ivoire, mises en œuvre avec l'appui du FIDA.*



Oscar A. Garcia  
Directeur  
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

## **Foreword**

*The Independent Office of Evaluation of IFAD (IOE) evaluated the performance of the Agricultural Rehabilitation and Poverty Reduction Project (PRAREP) implemented in Côte d'Ivoire from 2009 to 2015. The objective of PRAREP, within a post-crisis context, was to reduce poverty and food security in the wake of the conflict and thereby improve living and working conditions for the most vulnerable rural communities. To this end, the project approach was based on reconstruction, reviving production and responding to the immediate needs of a population left vulnerable by a decade of political crisis.*

*The evaluation highlighted the encouraging results achieved by PRAREP in reviving agricultural production in the target areas, and its contribution to improving productivity, production and farmers' incomes – although the improvements remained fragile in certain regions. The positive results obtained were attributable, inter alia, to the outsourcing approach adopted by the project, together with a sound selection of service providers who carried out their activities effectively.*

*The performance of PRAREP was, however, weakened by the fact that close to half of the project financing was never mobilized, and thus, the agricultural infrastructure subcomponent was not implemented. Moreover, weaknesses in building organizational capacity of producers had an adverse effect on the sustainability of the input supply arrangements set up by the project. As a result, the evaluation highlighted, among other recommendations, the need to systematically include capacity-building for farmers' organizations, even in a post-crisis context. Such organizations can then leverage the implementation of sustainable input supply arrangements for producers.*

*The PRAREP performance evaluation was conducted under the supervision of Maximin K. Kodjo, Lead Evaluation Officer, IOE, assisted by Anne B. Floquet, senior consultant, and N'Dri Yves Bohoussou, consultant evaluation analyst. Cristina Spagnolo provided administrative support for the entire evaluation process.*

*IOE wishes to thank the West and Central Africa Division of IFAD and the Government of Côte d'Ivoire for their support throughout the evaluation. It is my hope that the results of this evaluation will be of use in improving current and future IFAD-funded operations and rural development activities in Côte d'Ivoire.*



Oscar A. Garcia  
Director  
Independent Office of Evaluation of IFAD

# Table des matières

<b>Équivalents monétaires</b>	<b>ii</b>
<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Carte de la zone du projet</b>	<b>iii</b>
<b>Résumé</b>	<b>iv</b>
<b>Executive summary</b>	<b>viii</b>
<b>Réponse de la direction du FIDA</b>	<b>xii</b>
<b>IFAD Management's response</b>	<b>xiv</b>
<b>I. Objectifs, méthodologie et processus d'évaluation</b>	<b>1</b>
<b>II. Le projet</b>	<b>3</b>
A. Contexte général	3
B. Contexte spécifique du projet	4
C. Mise en œuvre du projet	6
<b>III. Principaux constats de l'évaluation</b>	<b>11</b>
A. Performance du projet et impact sur la pauvreté rurale	11
B. Autres critères de performance	31
C. Évaluation globale du projet	35
D. Performance des partenaires	36
E. Évaluation de la qualité du Rapport d'achèvement de projet	38
<b>IV. Conclusions et recommandations</b>	<b>40</b>
A. Conclusions	40
B. Recommandations	41
<b>Annexes</b>	
I. Informations de base sur le projet	42
II. Définition et notation des critères d'évaluation utilisés par IOE	43
III. Tableau comparatif des notes attribuées <sup>a</sup>	45
IV. Document d'orientation de l'évaluation: Aspects de l'évaluation	46
V. Liste des personnes clés rencontrées	53
VI. Calculs de rentabilité des différentes spéculations	57
VII. Evaluation des bénéfices du projet, de la VAN et du taux de rentabilité interne	62
VIII. Les coopératives semencières de riz rencontrées	65
IX. Bibliographie	67

# Équivalents monétaires

## Équivalents monétaires

Unité monétaire = Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA)

1.00 Dollar des États-Unis (USD) = 592,717 FCFA

## Sigles et acronymes

ANADER	Agence nationale d'appui au développement rural
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CNRA	Centre national de recherche agronomique
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
CSRS	Centre suisse de recherches scientifiques
ESOP	Entreprises de services aux organisations de producteurs
EvPP	Évaluation de la performance du projet
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FIRCA	Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole
HJ	Hommes-jours
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
ONDR	Office National du Développement de la Riziculture
ONG	Organisation non gouvernementale
PACIL	Projet d'Appui à la Commercialisation et aux Initiatives Locales
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPMS	Projet d'Appui aux Petits Producteurs Maraîchers dans les Régions des Savanes
PRAREP	Projet de Réhabilitation Agricole et de Réduction de la Pauvreté
PROPACOM	Projet d'Appui à la Production Agricole et à la Commercialisation
PTBA	Programme de travail et budget annuel
RAP	Rapport d'achèvement de projet
SOSP	Service Officiel des Semences et des Plants
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
TdC	Théorie du changement
TRI	Taux de rentabilité interne
UCP	Unité de coordination du projet
UMTTS	Unités mobiles de triage et traitement de semences
USD	Dollar des États-Unis
VAN	Valeur actualisée nette
WCA	Division régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

# Carte de la zone du projet

## Côte d'Ivoire

Projet de Réhabilitation Agricole et de Réduction de la Pauvreté (PRAREP)

Rapport d'achèvement



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA | 02-12-2014

# Résumé

## Contexte

1. L'évaluation de la performance du Projet de Réhabilitation Agricole et de Réduction de la Pauvreté (PRAREP), mis en œuvre en Côte d'Ivoire de 2009 à 2015, a été la première menée par le Bureau indépendant de l'évaluation (IOE) du Fonds international de développement agricole (FIDA) dans le pays. Les objectifs spécifiques de l'évaluation étaient: a) d'évaluer les résultats du projet quelques années après sa clôture; b) de produire des conclusions et des recommandations qui permettraient d'améliorer la conception et la mise en œuvre des opérations en cours et futures financées par le FIDA en Côte d'Ivoire.
2. La Côte d'Ivoire sortant d'une décennie de crise politique en 2011, la pauvreté a été accentuée dans les zones du nord et du centre du pays. Le PRAREP permettait donc d'aider les producteurs les plus vulnérables à redémarrer leurs activités agricoles. Ainsi, il devait répondre de manière pressante à la situation d'insécurité alimentaire, de vulnérabilité et de pauvreté accrue des populations de la Vallée du Bandama, des Savanes et de Zanzan, particulièrement affectées par la crise sociopolitique. Pour cela, le projet a été conçu en deux composantes visant respectivement la distribution de kits agricoles de réhabilitation et l'aménagement ou la réhabilitation des bas-fonds, pistes et infrastructures marchandes.
3. Ainsi, le PRAREP a été approuvé en décembre 2009 par le Conseil d'administration du FIDA, pour une durée d'exécution de cinq ans. La signature de l'accord de financement par le Gouvernement et son entrée en vigueur sont intervenues quelques jours après. Mais les activités n'ont effectivement commencé qu'en novembre 2012, en raison du prolongement de la crise politique et du besoin de modifier l'accord financier afin d'assurer la gestion de deux projets du FIDA par une seule et même unité de gestion. La revue à mi-parcours a eu lieu en mars 2013, puis l'achèvement et la clôture du projet sont intervenus respectivement le 31 décembre 2014 et le 30 juin 2015, conformément aux prévisions.
4. Le coût total du projet, tel qu'indiqué dans le rapport final de conception, était initialement de 25,63 millions de dollars des États-Unis (USD) sur cinq ans. Le FIDA devait contribuer par un don de 10 millions d'USD (soit 39% des coûts totaux), la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) par un prêt de 12,67 millions d'USD (soit 49,4% des coûts totaux), et le Gouvernement par un versement de 2,95 millions d'USD (soit 11,5% des coûts totaux). Les ressources attendues de la BOAD n'ont toutefois pas été mobilisées, faute d'initiation de la requête par le Gouvernement. Les coûts effectifs à la fin du projet ont donc été moins importants que prévu, puisqu'ils se sont élevés à 12,9 millions d'USD.

## Constats et résultats

5. **Pertinence.** Le projet était en adéquation avec les priorités gouvernementales de l'époque et avec les objectifs du FIDA. Il était bien conçu, notamment grâce à ses deux composantes, l'une sur la réhabilitation agricole (composante 1) et l'autre sur les aménagements et infrastructures (composante 2), ce qui s'est avéré très pertinent pour améliorer considérablement et durablement la situation des petits producteurs (détenteurs de terre ou non) et des plus démunis. Aussi, les kits répondaient très bien aux besoins des populations, et le choix des hypothèses appuyées était bien justifié, le riz bénéficiant d'une politique de promotion au plan national et étant bien cultivé dans la zone, l'igname étant fortement consommée et également produite dans la zone du projet, et le manioc étant en pleine expansion. En outre, la stratégie de faire-faire adoptée était judicieuse, puisqu'elle se fondait sur des prestataires qui avaient déjà une expérience avérée en la matière. Leur identification dès la conception a permis d'accélérer les procédures, même si leurs capacités auraient mérité une réévaluation au démarrage du projet et un appui après la crise.

6. **Efficacité.** Seule la composante 1 du PRAREP a été mise en œuvre, faute de mobilisation des fonds prévus pour la composante 2. Le projet est toutefois parvenu à atteindre 54% des bénéficiaires, dont 40% de femmes, malgré deux années de retard au démarrage. L'utilité des kits a été unanimement saluée par les producteurs, qui ont aussi bénéficié de formations spécifiques, en plus de démonstrations de masse à partir du contenu des kits. Ces derniers ont effectivement permis de promouvoir la production de riz (semencière et de masse). Mais s'agissant des racines et tubercules, les résultats sont plus mitigés, d'une part parce que les kits étaient davantage axés sur la culture du riz (semences certifiées et engrais), et que partiellement sur les racines et tubercules (semences saines d'igname et boutures améliorées de manioc uniquement), et d'autre part parce que la promotion de la multiplication semencière des racines et tubercules par les paysans a été moins réussie, comparativement au riz, en raison notamment de leur cycle cultural plus long. En outre, des biais sont apparus dans le ciblage des populations pauvres. En effet, celui-ci devrait être effectué selon des critères de vulnérabilité bien définis, mais dans la pratique, par souci de mise en place d'un mécanisme de crédit-intrants durable, les organisations paysannes ont été utilisées pour l'identification des bénéficiaires, ce qui a créé un biais dans le ciblage effectif des populations pauvres.
7. **Efficienc.** Le PRAREP a connu deux années de retard avant son démarrage effectif. Ses coûts de gestion, à la fin du projet, ont atteint 31% des financements réels totaux, contre une prévision initiale de 13%. Par ailleurs, il a connu des difficultés découlant de la gestion concomitante de deux projets par une seule Unité de coordination du projet (UCP). Enfin, son taux de rentabilité interne (TRI) est resté faible, compte tenu de sa courte période de mise en œuvre (moins de trois ans). Même les faibles coûts des prestations et les courts délais de décaissement n'ont pas permis de compenser ces éléments d'inefficience.
8. **Impact.** L'impact des actions du PRAREP sur les revenus des bénéficiaires a été positif, mais inégal selon les spéculations. Ainsi, les producteurs de riz irrigué (ou des bas-fonds) et ceux d'ignames situés dans des zones fertiles et mieux arrosées de la vallée du Bandama ont tiré des gains plus importants des kits (respectivement 2 550 à 6 000 FCFA et 2 500 FCFA par homme-jour). Dans la zone de Savanes, les bénéfices en termes de revenus sont décevants pour le riz pluvial comme pour le manioc (respectivement 725 FCFA et 890 FCFA par homme-jour). S'agissant de la productivité et de la sécurité alimentaire, des améliorations ont eu lieu au niveau des ménages, surtout lorsque l'on tient compte de la situation de départ très dégradée (par exemple, baisse de 9 points, entre 2012 et 2014, du pourcentage de ménages connaissant au moins une disette durant la période de soudure). Toutefois, certains ménages démunis souffrent encore d'insécurité alimentaire. Sur le plan du capital humain, la formation des producteurs a eu une incidence positive, puisqu'elle a entraîné l'adoption d'itinéraires techniques améliorés. Le projet a toutefois eu un impact insignifiant en termes de capital social, car les organisations paysannes n'étaient pas au centre de la stratégie du projet au départ. On note toutefois, au plan institutionnel, la contribution du projet, d'une part, au renforcement de la filière semencière du riz et, d'autre part, à la consolidation des pratiques de certification semencière dans le pays.
9. **Durabilité.** Sur ce plan, les acquis des producteurs sur les itinéraires techniques améliorés et l'organisation de la filière semencière ont perduré au-delà de la période d'intervention du projet, en raison surtout de la poursuite des appuis par d'autres projets (financés ou non par le FIDA). En revanche, les tentatives de pérennisation des mécanismes de crédits-intrants ont échoué et les organisations paysannes ont abandonné la pratique dans la majorité des cas.
10. **Innovation et reproduction à plus grande échelle.** Au plan des innovations, les kits renfermaient des intrants innovants pour les bénéficiaires, même s'ils n'avaient pas été développés dans le contexte du projet. Par ailleurs, les

entreprises de services aux organisations de producteurs (ESOP), qui ont bénéficié de l'appui du PRAREP pour leur démarrage, ont constitué des innovations institutionnelles, même si elles ne figuraient pas dans les actions prévues du projet à sa conception. S'agissant de la reproduction à plus grande échelle, les actions du PRAREP ont facilité la généralisation de la pratique de la certification semencière au-delà de la filière de riz. Pour le reste, un projet d'urgence d'après-crise n'est pas conçu pour que ses actions soient reproduites à grande échelle.

11. **Égalité des sexes et autonomisation.** Le PRAREP a veillé, avec plus ou moins de succès, à réduire les inégalités d'accès des femmes aux bénéfices des projets, en atteignant un pourcentage minimal de 30% de femmes lors du ciblage. Les actions ont eu une incidence de faible amplitude sur leur pouvoir économique, et presque pas d'influence sur leur position au sein des organisations paysannes et leur autonomisation. La durée effective du projet a en réalité été trop courte pour espérer obtenir un impact sur la condition des femmes, dans un contexte de prévalence de fortes contraintes socioculturelles.
12. **Environnement et gestion des ressources naturelles.** Le PRAREP ne s'est pas investi dans l'évaluation des effets du contenu des kits sur la gestion des ressources naturelles et l'environnement. Pourtant, deux préoccupations potentielles existaient et existent toujours. On observe, d'une part, l'utilisation de plus en plus intensive des herbicides (plusieurs fois par saison culturale et souvent au mépris des doses et matières actives recommandées) par les cultivateurs. D'autre part, on note la poursuite a) des défriches forestières pour disposer de terres nouvelles pour la culture de l'igname et b) des pratiques de jachère arborée (de longue durée), incompatibles avec la pression galopante sur les terres, pour restaurer la fertilité des sols, et ce malgré la disponibilité de pratiques améliorées de culture sédentaire. Dans les deux cas, le projet n'a développé aucune stratégie d'anticipation des effets pervers possibles.
13. **Adaptation au changement climatique.** Sur ce plan, en disséminant des variétés de riz à cycle court et des semences de racines et tubercules qui supportent mieux les aléas climatiques, le projet a contribué à une meilleure adaptation des systèmes de culture et à une mise en valeur croissante des bas-fonds. La contribution aurait certes été plus nette encore si le projet avait pu aménager des bas-fonds, comme prévu initialement à travers la composante « Aménagement ».

## **Conclusions**

14. Malgré une période de mise en œuvre effective courte, et une efficacité plutôt insatisfaisante, le PRAREP a obtenu des résultats modérément satisfaisants. Il a effectivement contribué à la relance de la production agricole, dans un contexte de paupérisation rurale forte à cette époque, et son impact a donc été globalement positif en termes de contribution à l'amélioration de la productivité et de la production agricole, et subséquemment des revenus des exploitants agricoles, même si ce dernier point est variable selon les zones. La pertinence des choix d'interventions (approches, filières et prestataires) a été déterminante pour la réalisation desdits résultats et impacts. Toutefois, des faiblesses ont été relevées: la gestion de deux projets par une seule et même unité, la modification de la stratégie de ciblage, le contenu des kits qui n'a pas tenu compte du genre, l'échec de pérennisation des mécanismes de crédits-intrants (semences et engrais notamment), la faible attention portée aux effets potentiels sur l'environnement de certains contenus des kits et l'accent faible mis sur les capacités organisationnelles des producteurs.

## Recommandations

15. Les recommandations suivantes sont émises en liaison avec les conclusions ci-dessus.
  - a. **Recommandation 1.** Dans les interventions de type réhabilitation, le FIDA doit veiller à ce que les formations et les actions de distribution d'intrants tiennent réellement compte des spécificités de genre et des catégories sociales affectées. Ainsi, la gratuité de l'accès aux kits ne doit s'appliquer qu'aux catégories les plus pauvres et démunies.
  - b. **Recommandation 2.** Le FIDA et le Gouvernement doivent systématiquement inclure dans leurs interventions (même d'après-crise) le renforcement des capacités des organisations paysannes, particulièrement dans les filières vivrières qui ne bénéficient pas des investissements du secteur privé et des acteurs multinationaux. Il est important d'intégrer, dès la conception du projet, la mise en place de mécanismes d'accès durable aux crédits-intrants.
  - c. **Recommandation 3.** Le FIDA et le Gouvernement devront envisager de ne plus confier la gestion de deux projets à une seule unité de gestion. Dans le cas où ceci ne serait pas possible, il est nécessaire de démultiplier le personnel responsable de fonctions clés telles que la comptabilité, la passation des marchés, le suivi-évaluation et les aspects techniques.
  - d. **Recommandation 4.** Le FIDA et le Gouvernement doivent promouvoir les actions de recherche-développement pour l'amélioration des pratiques culturales à effets potentiellement négatifs sur les ressources naturelles (pesticides, herbicides, fertilisation déséquilibrée, etc.) et soutenir le développement participatif de technologies durables pour les systèmes culturaux basés sur les cultures vivrières.

## Executive summary

### Background

1. The performance evaluation of the Agricultural Rehabilitation and Poverty Reduction Project (PRAREP), implemented in Côte d'Ivoire from 2009 to 2015, was the first conducted in the country by the Independent Office of Evaluation of IFAD (IOE). The evaluation's objectives were to: (a) evaluate the project results; and (b) produce conclusions and recommendations to improve the design and implementation of current and future IFAD-funded operations in Côte d'Ivoire.
2. When Côte d'Ivoire emerged from a decade of political crisis in 2011, poverty had increased in the country's northern and central areas. PRAREP helped the most vulnerable producers to resume their agricultural activities. The project came at the right time, as it provided an immediate response to the situation of food insecurity, vulnerability and increased poverty among people living in the Bandama Valley, Savanes and Zanzan regions, who had particularly suffered during the socio-political crisis. To this end, the project had two components covering: (i) the distribution of agricultural rehabilitation kits; and (ii) the management or rehabilitation of valley bottoms, rural tracks and market infrastructure.
3. After the Executive Board approved PRAREP in December 2009 for a duration of five years, it entered into effect after the Government signed the financing agreement some days later. However, project activities did not actually commence until November 2012, due to the prolonged political crisis and the need to amend the financing agreement to have a single project management unit (PMU) for two IFAD-supported projects. The midterm review took place in March 2013, and the project completion and closing took place on 31 December 2014 and 30 June 2015 respectively, as scheduled.
4. The total cost of the project, as indicated in the final design report, was initially US\$25.63 million over five years. IFAD was to contribute through a grant of US\$10 million (39 per cent of total costs) and the West African Development Bank (BOAD) a loan of US\$12.67 million (49.4 per cent of total costs), and the Government was to contribute for an amount of US\$2.95 million (11.5 per cent of total costs). However, the BOAD funding did not materialize, as the Government did not initiate a request. The actual costs upon project completion were therefore lower than projected, at US\$12.9 million.

### Findings and results

5. **Relevance.** The project was aligned with the Government's priorities at that time and with IFAD's objectives. It was well designed, structured into two components covering agricultural rehabilitation (component 1) and management and infrastructure (component 2), which was highly favourable to effect a substantial and sustainable improvement in the situation of small-scale producers (whether or not they owned land) and the most disadvantaged people. The agricultural rehabilitation kits were a very good response to target group needs, and the selection of supported commodities was well justified – rice benefited from a national promotion plan and was cultivated in the project areas, yams were also cultivated in the area and widely consumed, and cassava was in an expansionary phase. In addition, the outsourcing strategy adopted was sound as it was based on service providers with relevant experience. Identifying these service providers at the design stage expedited procedures, although a reassessment of their capacities at project start-up and considering challenges related to post-crisis support would have been beneficial.
6. **Effectiveness.** Only component 1 of PRAREP was implemented, as the funds for the component 2 were not mobilized. The project did, however, manage to reach 54 per cent of the target beneficiaries, 40 per cent of them women, despite the two-year delay in start-up. The kits were unanimously found useful by the

producers, who also received specific training in addition to group demonstrations of the kit contents. This approach was effective in promoting rice production (seed and mass). In the case of roots and tubers, however, the results were mixed. First, because the kits were oriented more towards rice cropping (certified seed and fertilizer) and less towards roots and tubers (healthy yam seed and improved cassava cuttings only); and secondly because the promotion and seed multiplication by farmers was less successful for roots and tubers than for rice, mainly because of the longer growing cycle. In addition, a bias was detected in the targeting of poor population groups. Targeting was to have been based on well-defined vulnerability criteria, but in practice, due to the concern of setting up a sustainable input credit arrangement, farmers' organizations were used to identify beneficiaries, leading to a de facto bias in targeting, which often excluded genuinely poor individuals and groups.

7. **Efficiency.** There was a two-year delay in PRAREP start-up. By project completion, management costs accounted for 31 per cent of total actual financing, compared to an initial projection of 13 per cent. In addition, problems were encountered as a result of having a single PMU managing two projects. Finally, the internal rate of return was low because of the short implementation period of less than three years. Even with the low cost of services and short disbursement periods, it was not possible to offset these sources of inefficiency.
8. **Impact.** The impact of PRAREP interventions on beneficiary incomes was positive but varied by crop. Also, producers of irrigated rice (in valley lands) and yam producers (located in the fertile lands of Bandama Valley) who benefitted from better rainfall, gained more substantial benefits from the kits (FCFA 2,550 to FCFA 6,000 and FCFA 2,500 respectively per person-day). In the Savanes region, benefits in terms of higher incomes were disappointing for both rainfed rice and cassava (FCFA 725 and 890 respectively per person-day). In terms of productivity and food security, improvements were seen at the household level due to the very poor baseline situation (for instance, a nine-point reduction between 2012 and 2014 in the percentage of households with at least one shortage during the lean period). Nevertheless, there are still disadvantaged households suffering from food insecurity. In terms of human capital, the trainings had a positive impact on producers as it led to the adoption of improved techniques. However, the project had an insignificant impact on social capital, since farmers' organizations were not prioritized in the project strategy at start-up. On an institutional level, however, the project contributed to both strengthening the rice seed value chain and consolidating seed certification practices in the country.
9. **Sustainability.** In this regard, results in terms of the use of improved techniques and of the organization of seed producers lasted beyond the project period, mainly because of continued support under other projects (both IFAD-funded and others). However, the attempt to set up permanent input credit arrangements failed, and the farmers' organizations abandoned the practice in most cases.
10. **Innovation and scaling up.** In terms of innovation, the kits involved new inputs for the beneficiaries, even though they were not developed in the context of the project. In addition, the enterprises providing services to farmers' organizations (ESOPs) that received PRAREP support for start-up constituted institutional innovations, even though they were not included among the project activities at conception. In terms of scaling up, project activities facilitated extending the practice of seed certification beyond the rice subsector. On the other hand, no post-crisis emergency project was designed for scaling up these activities.
11. **Gender equality and empowerment.** PRAREP managed, more or less successfully, to reduce inequalities in women's access to project benefits by targeting a minimum percentage of 30 per cent women. The project had a slight impact on women's economic power and virtually no influence on their position

within farmers' organizations or empowerment. The actual project duration was too short to expect any impact on women's condition within a context of severe prevailing socio-cultural constraints.

12. **Environment and natural resource management.** PRAREP did not invest in evaluating the effects of the kit contents on natural resource management and on the environment. Nevertheless, two potential concerns existed at that time and continue to exist. First, farmers are increasingly using herbicides more intensively (several times during a crop season and often disregarding the recommended dosage and active ingredients). Second, there is a continued (a) destruction of forest to access new lands for yam cultivation; and (b) recourse to forestry practices involving long fallow periods in order to restore soil fertility, despite them being incompatible with high pressure on land and despite the existence of improved sedentary cropping itineraries. In both cases, the project failed to develop a strategy to anticipate possible adverse effects.
13. **Adaptation to climate change.** By disseminating short-cycle rice varieties and more climate-resilient roots and tuber seeds, the project contributed to improved adaptation of cropping systems and increased development of valley bottoms. The contribution would have been greater had the project managed the valley lands as initially planned under the relevant component.

### **Conclusions**

14. Despite a short actual implementation period and relatively unsatisfactory efficiency, PRAREP obtained moderately satisfactory results overall. It effectively contributed to relaunching agricultural production in a context of severe rural impoverishment and had an overall positive impact by contributing to improving agricultural productivity and production, and subsequently farmers' incomes, although in the latter case the results varied by region. The relevance of the interventions selected (approaches, subsectors and service providers) was a determinant factor in achieving the project results and impact. However, weaknesses were identified: the management of two projects by a single PMU; the change in the targeting strategy; the lack of gender considerations in the kit contents; failure to set up a permanent input credit arrangement (particularly for seed and fertilizer); scant attention to the potential environmental impact of the kits; and little emphasis on producers' organizational capacities.

### **Recommendations**

15. The following recommendations are based on the conclusions outlined above.
  - a. **Recommendation 1.** In interventions involving rehabilitation, IFAD should ensure that training and input distribution take into account the specificities of gender and of the social groups concerned. Free access to agricultural rehabilitation kits should be provided only for the poorest and most disadvantaged groups.
  - b. **Recommendation 2.** IFAD and the Government should systematically include capacity-building for farmers' organizations in their interventions (including post-crisis), particularly in food value chains lacking in investments by the private sector or multinational actors. It is important to build-in sustainable arrangements to provide access to input credit at the design stage.
  - c. **Recommendation 3.** IFAD and the Government should consider not having two projects managed by a single PMU. In the event that this is the only option available, there should be provision for additional staff cover key functions such as accounting, procurement, M&E and technical aspects.
  - d. **Recommendation 4.** IFAD and the Government should promote research and development to improve cropping practices (such as the use of

pesticides, herbicides, and unbalanced fertilization) which have potential adverse effects on natural resources and support participatory development of sustainable technologies for food cropping systems.

## Réponse de la direction du FIDA<sup>1</sup>

1. La direction accueille avec intérêt l'évaluation de la performance du projet concernant le Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté (PRAREP) exécuté en Côte d'Ivoire, et souhaite exprimer ses remerciements à IOE pour la grande qualité d'ensemble du rapport.
2. Dans l'ensemble, la direction est d'accord avec l'évaluation par IOE de la performance du programme. Elle note que l'Évaluation de la performance du projet (EvPP) reconnaît que, malgré une période d'exécution égale à la moitié de la durée prévue lors de la conception, et une réduction de plus de 50% des ressources en termes de financement (pour la composante infrastructure et développement), le PRAREP a obtenu des résultats satisfaisants, et a contribué efficacement à la redynamisation de la production agricole, dans un contexte d'après-conflit et de forte paupérisation rurale.
3. La direction apprécie les recommandations de l'EvPP, dont certaines sont déjà prises en considération, en particulier dans deux programmes approuvés, le Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM) et le Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADFA). Les points de vue détaillés de la direction sur les recommandations proposées sont présentés ci-après:

- **Recommandation 1.** *Dans les interventions de type réhabilitation, le FIDA doit veiller à ce que les actions (telles que les distributions d'intrants et les formations), ainsi que les modalités de ciblage, tiennent réellement compte des spécificités de genre et des différentes catégories sociales. La distribution gratuite ne doit viser que les plus pauvres et être accompagnée, au-delà de la phase de réhabilitation, par d'autres actions visant à accroître leur résilience (par exemple la promotion d'activités génératrices de revenu).*

Réponse de la direction: Approuvé. Tirant les enseignements du passé, PROPACOM a recruté des experts externes pour améliorer les modalités de ciblage des bénéficiaires, promouvoir l'inclusion sociale et renforcer l'intégration des questions de parité hommes-femmes. Dans le nouveau projet PADFA, la stratégie de ciblage prend en considération les différences en termes de besoins et de contraintes des divers groupes cibles. Une stratégie de ciblage inclusive sera élaborée pour s'assurer que les paysans les plus pauvres et les groupes vulnérables soient atteints et bénéficient de dons qui les aideront à développer leurs activités économiques et accroître leur résilience.

- **Recommandation 2.** *Dans les projets incluant la distribution d'intrants, le FIDA et le Gouvernement devront veiller au développement d'une approche durable d'approvisionnement en semences et intrants. Cette approche doit s'appuyer sur les coopératives ou organisations paysannes. À ce titre, le modèle des ESOP doit être poursuivi, et bénéficier d'un appui institutionnel conséquent. Par ailleurs, les interventions (même d'après-crise) doivent systématiquement inclure des actions de renforcement des capacités des organisations paysannes, particulièrement dans les filières vivrières qui ne bénéficient pas des investissements du secteur privé et des acteurs multinationaux.*

Réponse de la direction: Nous sommes pleinement d'accord pour reconnaître qu'il est impératif d'élaborer des approches durables, basées sur des organisations coopératives ou paysannes, pour la fourniture de semences et d'intrants. Dans le cadre du PROPACOM et du PADFA, la priorité est donnée

---

<sup>1</sup> Le Département gestion des programmes a envoyé la réponse finale de la direction au Bureau indépendant d'évaluation du FIDA le 28 février 2019.

au renforcement et à la professionnalisation des organisations paysannes afin d'améliorer leur capacité de fournir des intrants (semences et engrais) et des services à leurs membres. Afin de garantir la durabilité de la fourniture d'intrants, PROPACOM a mis en place un mécanisme pour la reconstitution des crédits destinés aux intrants, grâce à une collaboration étroite avec les institutions de microfinancement. Le modèle ESOP a été poursuivi et renforcé par le PROPACOM, par le biais du renforcement des capacités des coopératives affiliées en matière de gouvernance et de gestion, pour améliorer l'accès au crédit afin de répondre aux besoins de fonds de roulement. Le PADFA fera fond sur les expériences et les enseignements tirés du PROPACOM pour poursuivre l'amélioration du modèle ESOP pour la filière riz.

- **Recommandation 3.** *Le FIDA et le Gouvernement devront envisager de ne plus confier la gestion de deux projets à une seule unité de gestion. Dans le cas où ceci ne serait pas possible, il est nécessaire de démultiplier le personnel responsable de fonctions clés telles que la comptabilité, la passation des marchés, le suivi-évaluation et les aspects techniques. Par ailleurs, les mécanismes de suivi-évaluation devront être renforcés/améliorés pour assurer la capitalisation continue et systématique des leçons découlant de la mise en œuvre des projets et l'incorporation effective de ces dernières dans les approches et stratégies des projets ultérieurs.*

Réponse de la direction: Approuvé. Le PADFA, le dernier en date des projets approuvés, est géré par une Unité de gestion du projet différente de celle du PROPACOM. Étant donné que le PRAREP a souffert des faiblesses de son système de suivi-évaluation (S&E), d'importants efforts seront déployés pour le renforcement du S&E en vue d'une exploitation permanente et systématique des enseignements tirés. Comme première étape, les administrateurs chargés du S&E dans le cadre du PROPACOM et du PADFA ont participé au programme PRiME de formation et de certification en matière de S&E au niveau de l'institution. Dans ce contexte, on recherchera énergiquement une assistance technique pour renforcer le S&E afin d'améliorer l'exécution du projet.

- **Recommandation 4.** *Le FIDA et le Gouvernement doivent promouvoir les actions de recherche-développement pour l'amélioration des pratiques culturales à effets potentiellement négatifs (pesticides, herbicides, etc.) en termes de gestion environnementale et des ressources naturelles et soutenir le développement participatif de technologies durables pour les systèmes culturaux basés sur les cultures vivrières.*

Réponse de la direction: Conscients des avantages que peuvent procurer de bons systèmes culturaux basés sur les cultures vivrières, le Gouvernement et le FIDA ont encouragé l'agriculture de conservation par le biais d'un financement par le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne. Dans la perspective de nouveaux projets/programmes, ils collaboreront étroitement avec des centres de recherche, des organisations non gouvernementales et d'autres prestataires de services à l'amélioration de systèmes culturaux plus soucieux de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. On mettra davantage l'accent sur l'agriculture intelligente face au climat comprenant la gestion intégrée de la fertilité du sol, la rotation et l'association des cultures, et l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires.

## IFAD Management's response<sup>1</sup>

1. Management welcomes the project performance evaluation (PPE) of the Support to Agricultural Development and Marketing Project (PRAREP) in Cote d'Ivoire, and wishes to express its appreciation to IOE for the overall high-quality report.
2. Overall, Management agrees with the IOE's assessment of the Programme's performance. It notes that the PPE recognizes, despite the implementation period equal to half of the duration foreseen in the design, and with a reduction of over 50 per cent of its resources financing (for the infrastructure and development component), PRAREP obtained satisfactory results, by effectively contributing to the revitalization of agricultural production, in a context of post-conflict and strong rural impoverishment.
3. Management appreciates the PPE recommendations of which some are already being acted upon, particularly in the approved programmes PROPACOM and PADFA. Management's detailed view on the proposed recommendations are presented below:

- **Recommendation 1.** *In rehabilitation-type interventions, IFAD must ensure that actions (such as input distributions and training), as well as targeting modalities, truly take into account the specificities of various social and gender categories. Free distribution should only target the poorest and be accompanied, beyond the rehabilitation phase, by other actions to increase their resilience (e.g. promotion of income-generating activities).*

Response from Management: Agreed. Learning from the past, PROPACOM recruited external expertise to improve beneficiaries targeting modalities, promote social inclusion and strengthen gender mainstreaming. In the new project PADFA, the targeting strategy takes into account differences in terms of needs and constraints of the various target groups. An inclusive targeting strategy will be developed to ensure that poorest farmers and vulnerable groups will be reached and will receive grants to help them develop their economic activities and improve their resilience.

- **Recommendation 2.** *In projects including input distribution, IFAD and the Government should ensure the development of a sustainable approach to the supply of seeds and inputs. This approach must be based on cooperatives or farmers' organizations. As such, the ESOP model must be continued, with substantial institutional support. In addition, interventions (even post-crisis) must systematically include capacity building actions for farmers' organizations, particularly in food chains that do not benefit from investments by private individuals and multinational actors.*

Response of the Management: We fully agreed that sustainable approaches based on cooperative or farmers' organizations must be developed to supply seeds and inputs. Within the framework of the PROPACOM and PADFA, strengthening and professionalization of farmers' organizations are prioritized in order to improve their capacity in providing inputs (seeds and fertilizers) and services to their members. To ensure the sustainability of input supply, PROPACOM set up a mechanism to replenish input funds through working closely with microfinance institutions. The ESOP model has been continued and strengthened by PROPACOM through the capacity building of the affiliated cooperatives in governance and management to improve access to credit to meet the needs in working capital. PADFA will build on the experiences and lessons learned from PROPACOM to pursue and improve the ESOP model for the rice value chain.

---

<sup>1</sup> The Programme Management Department sent the final Management's response to the Independent Office of Evaluation of IFAD on 28 February 2019.

- **Recommendation 3.** *IFAD and the Government should consider no longer entrusting the management of two projects to a single management unit. If this is unavoidable, it is necessary to increase the number of staff in key positions such as accounting, procurement, monitoring and evaluation and technical aspects. In addition, monitoring and evaluation mechanisms should be strengthened/improved for a continuous and systematic capitalisation of lessons and lessons learned from project implementation and their effective incorporation into subsequent project approaches and strategies.*

Response from Management: Agreed. PADFA, the most recently approved project, is managed by a project management unit (PMU) different from the one of PROPACOM. Given that PRAREP suffered for weaknesses in its monitoring and evaluation (M&E) system, major efforts will be deployed to strengthen M&E for continuous and systematic capitalisation of lessons learned. As a first step, the M&E officers from PROPACOM and PADFA have participated in the corporate level M&E training and certification programme PRiME. In this context, technical assistance will be sought vigorously to strengthen M&E for improved project implementation.

- **Recommendation 4.** *IFAD and the Government should promote research and development activities to improve farming practices with potentially negative effects (pesticides, herbicides, etc.) in terms of environmental and natural resource management and the participatory development of sustainable technologies for food-based farming systems.*

Response from Management: Cognizant of the benefits that can be derived from good food-based farming systems, Government and IFAD have promoted conservation agriculture through the ASAP funding. Looking forward in new projects/programme, they will work closely with research centres, non-governmental organizations and other service providers to improve farming systems more friendly to environmental and natural resource management. More emphasis will be put on climate-smart agriculture including integrated soil fertility management, crop rotation and association and the rational use of plant protection products.

Matrice de pondération par la "méthode des cailloux" développée lors d'un entretien avec un groupe d'hommes, quartier Lanviara, Ferkessedougou. ©FIDA/N'Dri Yves Bohoussou



# République de Côte d'Ivoire

## Projet de Réhabilitation Agricole et de Réduction de la Pauvreté

### Évaluation de la performance du projet

#### I. Objectifs, méthodologie et processus d'évaluation

1. **Introduction.** L'évaluation de la performance du Projet de Réhabilitation Agricole et de Réduction de la Pauvreté (PRAREP), mis en œuvre en Côte d'Ivoire de 2009 à 2015, a été la première menée par le Bureau indépendant de l'évaluation (IOE) du FIDA dans le pays<sup>1</sup>. Le projet a été sélectionné pour une Évaluation de la performance du projet (EvPP) pour l'intérêt particulier que présente son approche d'intervention, qui vise à redynamiser la production agricole dans un contexte d'après-crise.
2. **Objectifs.** Les objectifs spécifiques ont été les suivants: a) évaluer les résultats du projet quelques années après sa clôture; b) produire des conclusions et des recommandations qui permettront d'améliorer la conception et la mise en œuvre des opérations en cours et futures financées par le FIDA en Côte d'Ivoire. Les conclusions et enseignements de l'EvPP renseigneront le futur Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) prévu pour la fin de l'année 2018.
3. **Public de l'évaluation.** Le principal public visé par l'évaluation est le Gouvernement de la Côte d'Ivoire, à travers le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et ses services déconcentrés, ainsi que le FIDA, en particulier la Division régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA). Le public secondaire comprend les organismes, les institutions de recherche agricole et les autres projets et partenaires techniques intervenant en faveur du développement agricole en Côte d'Ivoire. Plus largement, tout intervenant planifiant un projet dans une situation d'après-crise pourra tirer des enseignements de cette évaluation.
4. **Critères d'évaluation.** L'évaluation de la performance du PRAREP a été effectuée sur la base des critères d'évaluation indiqués dans le Manuel de l'évaluation du FIDA (2015), notamment la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact sur la pauvreté rurale et la durabilité, ainsi que d'autres critères supplémentaires, à savoir: l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, l'innovation et la reproduction à plus grande échelle, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique. Elle a, par ailleurs, été effectuée conformément aux directives relatives à la validation des rapports d'achèvement de projet et à l'évaluation de la performance de projet. Une définition de chacun des critères d'évaluation est présentée en annexe II. L'EvPP évalue également la qualité du Rapport d'achèvement de projet (RAP). Une note est attribuée aux divers critères d'évaluation selon un barème de notation en six points (1 étant la note la plus basse et 6 la plus élevée).
5. **Principes de base.** L'évaluation est un exercice indépendant, conduit par l'IOE, qui se déroule selon une démarche inclusive, dans le cadre d'interactions et d'échanges avec les différentes parties prenantes, afin d'assurer la prise en compte de leurs préoccupations et de les engager le plus possible dans la réflexion et l'apprentissage. L'EvPP a cherché à apprécier les résultats et l'impact du projet par comparaison avec les cibles initiales ou révisées, mais a aussi essayé d'identifier les facteurs explicatifs des niveaux de performance atteints. Les analyses sont

---

<sup>1</sup> Hormis la validation du rapport d'achèvement du Projet d'appui aux petits producteurs maraichers dans les régions des Savanes (PPMS), l'IOE n'a, à ce jour, mené aucune évaluation spécifique d'opérations financées par le FIDA en Côte d'Ivoire.

faites principalement dans une perspective d'apprentissage et accessoirement de redevabilité.

6. **Méthodologie.** L'EvPP a été conduite conformément à la Politique de l'évaluation et au Manuel de l'évaluation du FIDA (deuxième édition, 2015). Il s'agit d'une évaluation dont la portée et les ressources sont limitées. L'EvPP cherche à compléter et valider les constats et conclusions du RAP et d'autres documents finaux, en se basant sur des constatations et analyses supplémentaires sur les résultats, qu'ils aient ou non été atteints. Pour cela, elle s'appuie principalement sur une revue documentaire approfondie, complétée par les informations et données collectées auprès des parties prenantes du projet, au cours d'une mission de terrain de courte durée (deux semaines); dans le cas d'espèce, cette mission s'est déroulée du 18 septembre au 3 octobre 2018<sup>2</sup>. Dans ce cadre, des discussions ont eu lieu avec diverses parties prenantes, notamment des représentants du Gouvernement, les partenaires stratégiques du projet, l'équipe du bureau pays du FIDA, des membres des unités de gestion des projets en cours et clôturés, et quelques bénéficiaires des actions du projet sur différents sites (voir la liste des personnes rencontrées en annexe V). Les entretiens ont permis de collecter des données primaires et secondaires pour une appréciation objective et indépendante de la performance du projet. Ainsi, l'approche de l'évaluation a été principalement qualitative<sup>3</sup>, non expérimentale, et a permis d'obtenir des données aussi bien quantitatives que qualitatives.
7. **Contraintes/limites.** Compte tenu des contraintes de temps et de budget, la mission n'a pu effectuer des visites au niveau de toutes les antennes du projet, ni entreprendre des enquêtes auprès des ménages. La collecte des données a été faite selon une approche qualitative, non expérimentale, et s'est appuyée sur des techniques de triangulation pour arriver aux constats, avant de tirer des conclusions. Aussi, le projet avait collecté beaucoup de données quantitatives qui auraient pu être exploitées. Il s'agit, d'une part, de la base de données de l'enquête de référence (réalisée en novembre 2013) portant sur les indicateurs du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) et, d'autre part, de la base de données de l'étude (effectuée en 2014) portant sur les réalisations, effets et impact du PRAREP sur les bénéficiaires. Nos tentatives d'obtention desdites bases de données ont été vaines. Seule la base des données de suivi des bénéficiaires (produite par l'unité de suivi-évaluation du projet en collaboration avec les agents de vulgarisation) a été obtenue. Cette dernière a permis à l'équipe d'évaluation d'effectuer des analyses croisées supplémentaires pour mieux renseigner, surtout, l'atteinte des résultats.

---

<sup>2</sup> L'équipe d'évaluation incluait M. Kouessi Maximin Kodjo (chef de mission), Mme Anne Floquet (consultante sénior) et M. N'Dri Yves Bohoussou (consultant national).

<sup>3</sup> L'évaluation a privilégié les techniques ou instruments tels que les entretiens semi-structurés, individuels et de groupe, les discussions approfondies avec des informateurs clés, les observations directes sur le terrain, les témoignages de bénéficiaires, et l'exploitation des différents documents fournis par les acteurs de terrain.

## II. Le projet

8. Le PRAREP a été formulé en août 2009 et approuvé le 17 décembre de la même année par le Conseil d'administration du FIDA, pour une durée d'exécution de cinq ans. La signature de l'accord de financement par le Gouvernement et son entrée en vigueur sont intervenues quelques jours après. Les activités n'ont commencé qu'en novembre 2012, en raison d'une crise politique perdurant jusqu'au mois d'avril 2011 et de la modification requise de l'accord financier pour assurer la gestion de deux projets du FIDA (le PRAREP et le Projet d'Appui aux Petits Producteurs Maraîchers dans les Régions des Savanes - PPMS) par une seule et même unité de coordination de projet (UCP). La revue à mi-parcours a eu lieu en mars 2013, puis l'achèvement et la clôture du projet sont intervenus respectivement le 31 décembre 2014 et le 30 juin 2015, conformément aux prévisions.

### A. Contexte général

9. **Contexte socio-économique.** La Côte d'Ivoire est sortie en 2011 d'une décennie de guerre civile qui a profondément marqué le contexte politique et social du pays. Cette crise politique a affecté tous les secteurs économiques, à commencer par celui de l'agriculture.
10. Le taux de pauvreté est passé de 38,4% à 48,9% entre 2002 et 2008. Le milieu rural a été le plus touché, avec 62,5% de pauvres, contre 29,5% en milieu urbain en 2008<sup>4</sup>. Le conflit a conduit au déplacement de 750 000 personnes, parmi lesquelles des fonctionnaires publics ayant abandonné les zones de conflit. Ces déplacements, auxquels s'ajoute l'interruption de la plupart des projets de développement, ont conduit à une déstructuration de la vulgarisation agricole et de la recherche agronomique dans les zones de conflit. En outre, les infrastructures se sont dégradées du fait de leur destruction ou de l'absence d'entretien, et le patrimoine des ménages agricoles a subi d'importantes pertes<sup>5</sup>. Enfin, les rendements des principales cultures, notamment vivrières, ont chuté, causant ainsi des incidences négatives sur la sécurité alimentaire et les revenus des ménages ruraux<sup>6</sup>.
11. Depuis la fin du conflit et la formation d'un Gouvernement en mai 2011, la Côte d'Ivoire a entamé une période de redressement économique. Le taux de croissance annuel du produit intérieur brut est supérieur à 7% depuis 2012, ce qui classe le pays parmi les économies les plus dynamiques du continent<sup>7</sup>. Cette performance a été rendue possible par la mise en œuvre de nombreuses réformes économiques, mais aussi plus récemment par la relance du secteur agricole. Cette dernière est soutenue par la hausse des prix internationaux de la plupart des produits d'exportation du pays (à l'exception du cacao), et par une bonne pluviométrie, qui a engendré une récolte exceptionnelle en 2017 (hausse des productions de coton, de noix de cajou et des cultures vivrières)<sup>8</sup>.
12. **Agriculture.** Le secteur agricole est toujours essentiel pour l'économie ivoirienne, avec une contribution moyenne de 25,5% au produit intérieur brut entre 2011 et 2016. Quoiqu'en baisse, ce secteur génère plus de 50% des recettes d'exportation et fournit les deux tiers des emplois dans le pays, soit 800 000 ménages agricoles

<sup>4</sup> PRAREP, août 2009, Document de conception, p. 2.

<sup>5</sup> Les estimations des pertes subies au niveau du patrimoine dans le secteur agricole du fait de la crise ont été évaluées en 2003 à 39 milliards FCFA selon le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (cité par PRAREP, op. cit.).

<sup>6</sup> Ibid, p. 2.

<sup>7</sup> Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économiques, PNUD, Perspectives économiques en Afrique, Côte d'Ivoire, 2017, p. 3.

<sup>8</sup> Ibid, p. 4.

selon l'Organisation de coopération et de développement économiques<sup>9</sup>. D'après la revue des dépenses publiques du secteur agricole, effectuée par la Banque mondiale pour la période 1999-2012, le Gouvernement a consacré en moyenne 3,9% du budget au secteur agricole, bien loin des 10% requis par les accords de Maputo<sup>10</sup>.

13. Le sous-secteur de la production végétale en Côte d'Ivoire est partagé entre des cultures de rente à fort potentiel commercial sur le marché national et international (telles que le cacao, le café, le coton ou la noix de cajou) et des cultures vivrières (telles que le plantain, le manioc, l'igname, le riz et le maïs). Les cultures de rente sont au cœur des priorités du Gouvernement et concentrent la majeure partie des investissements du secteur, notamment par les privés et les multinationales.
14. **Cadre stratégique agricole.** Pour relancer l'agriculture, qui comme d'autres secteurs, a été bien affectée par la crise, le Programme National d'Investissement Agricole a été élaboré en 2010. Ce programme comprend sept volets, à savoir: 1) Amélioration de la productivité et de la compétitivité des productions végétales, animales et halieutiques; 2) Développement des filières; 3) Amélioration de la gouvernance du secteur agricole; 4) Renforcement des capacités des parties prenantes au développement du secteur agricole; 5) Renforcement des activités de la filière pêche et aquaculture; 6) Relance de la filière Production animale; et 7) Renforcement des activités de la filière bois et forêt.
15. **Caractéristiques des exploitations agricoles.** Les exploitations agricoles sont majoritairement de type familial et ont recours à des techniques rudimentaires. Selon le recensement des exploitants et exploitations agricoles de 2015, il existe 1 407 451 ménages agricoles, dont la taille moyenne est estimée à 7,1 personnes. On dénombre un total de 1 742 838 exploitants agricoles, dont 21,8% sont des femmes. Le nombre d'exploitants de cultures végétales s'élève à 1 664 302 contre 666 479 pour l'élevage<sup>11</sup>. Dans le domaine du foncier rural, la Côte d'Ivoire a beaucoup avancé dans les réformes foncières à partir de la loi n° 98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural. Cette dernière a permis la mise en place d'un régime foncier garantissant une sécurité et la protection de la jouissance des droits sur les terres rurales par l'obtention d'un certificat ou d'un titre foncier, accessibles à toute personne sans distinction de sexe, de statut social ou de nationalité<sup>12</sup>.

## **B. Contexte spécifique du projet**

16. **Aperçu sur la zone du projet.** La zone d'intervention (frontalière du Mali et du Burkina Faso) incluait la Vallée du Bandama, les Savanes et Zanzan (cf. carte)<sup>13</sup>. Elle est caractérisée par une diversité agro-écologique: i) le centre-nord (Vallée de Bandama) compte deux saisons des pluies et une saison sèche, est traversé par des cours d'eau et recouvert d'une savane arborée; ii) le nord (Savanes, Nord Zanzan) compte deux grandes saisons (une des pluies et une sèche) et est recouvert par une savane herbeuse. La production agricole, effectuée sur des exploitations de petites tailles (de moins de 2 hectares), est dominée par les cultures vivrières pluviales et les cultures maraîchères. Les principales cultures pratiquées sont l'igname, le riz, le manioc dans les parties centre et est, et les céréales (riz, maïs, sorgho et mil) dans la partie nord<sup>14</sup>. Les principales cultures de

<sup>9</sup> Bicaba Zorobabel, 2018, Perspectives Économiques en Afrique 2018 – Côte d'Ivoire. Banque Africaine de Développement.

<sup>10</sup> Banque mondiale, 2012, Revue des dépenses publiques du secteur agricole.

<sup>11</sup> Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, mai 2017, Recensement des exploitants et exploitations agricoles 2015/2016, p. 24.

<sup>12</sup> Cécile Kouakou, 2018, Revue de la performance du secteur rural en Côte d'Ivoire.

<sup>13</sup> Une réforme administrative a entraîné ces découpages. La Vallée du Bandama est composée des régions du Gbéké, du Béré et du Hambol; les Savanes couvrent les régions de la Bagoué, du Poro et du Tchologo, et le Zanzan englobe Bounkani et le Gontougo.

<sup>14</sup> Banque mondiale, juin 2015, Diagnostic systématique de pays, p. 71.

rente sont le coton et la noix de cajou. Les cultures de rente que sont le cacao et l'hévéa ne sont pas produites dans la zone du projet, mais plus au sud. Les contraintes rencontrées sont la faible productivité agricole, le coût élevé des intrants, les pertes importantes après récolte et les faibles mécanisation et modernisation des outils de production. Les organisations de producteurs vivriers présentes dans cette zone sont surtout informelles et ne sont pas structurellement liées à des faîtières nationales ou locales<sup>15</sup>.

17. Les régions identifiées se situent parmi les plus pauvres du pays. Les districts du nord et du centre-nord ont vu leur nombre de ruraux pauvres doubler entre 2002 (début de la crise) et 2008. L'incidence de la pauvreté rurale, qui avait fortement augmenté suite à la crise, en particulier au nord, a reculé entre 2008 et 2015 (Institut National de la Statistique et Ministère du Plan et du Développement, 2015). Malgré cela, les zones d'intervention figuraient en 2015 parmi les régions les plus pauvres du pays, avec une incidence de la pauvreté rurale qui dépasse 60% (Tableau 1). La région de Bagoué (avec comme chef-lieu Ferké) est la plus pauvre du pays, avec un seuil de pauvreté extrême de 43%, loin devant les autres régions. Le ratio d'extrême pauvreté reste très élevé en 2015 en milieu rural dans le Tchologo (30,1%) autour de Boundiali et dans le Gbeke autour de Bouaké (25,8%). L'analyse de la sécurité alimentaire montre des disparités en matière d'insécurité entre les régions du nord et celles du sud, qui s'expliquent en partie par la concentration dans le sud des cultures de rente à forte valeur ajoutée, telles que le cacao et le café<sup>16</sup>.

Tableau 1

**Incidence de la pauvreté dans la zone d'intervention du PRAREP**

	2002			2008			2015		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Nord Est	34,6	61	56,6	25,9	59,2	54,7	50,2	56,1	54,3
Nord	36,6	42,4	40,3	53,5	85,1	77,3	49,2	69,1	60,8
Centre-Nord	27,9	37,2	32	47,4	66,3	57	50,7	61,8	55,3
National	24,5	49	38,4	29,5	62,5	48,9	35,9	56,8	46,3

Source: Enquête sur le niveau de vie des ménages, 2015, Institut National de la Statistique.

18. **Conception du projet.** Le projet a été mis en œuvre au titre du second COSOP 2010-2015. Ce dernier incluait deux objectifs stratégiques: i) le renforcement de la capacité de participation des organisations de producteurs aux processus décisionnels locaux et nationaux; et ii) l'amélioration de l'accès des petits producteurs aux services efficaces de production, aux technologies appropriées et aux marchés. Le PRAREP devait répondre de « manière pressante » à la situation d'insécurité alimentaire, de vulnérabilité et de pauvreté accrue des populations des zones du nord et du centre, fortement affectées par la crise sociopolitique. Il devait renforcer les acquis du Projet de développement rural du Zanzan (1998-2004) et du Projet d'appui à la commercialisation et aux initiatives locales (PACIL, 1996-2006). Par ailleurs, il devait aussi appuyer les interventions

<sup>15</sup> PRAREP, op. cit.

<sup>16</sup> L'insécurité alimentaire globale (sévère et modérée) est beaucoup plus accentuée dans les régions suivantes: Bagoué (18,3%), Tchologo (16%), Hambol (15,8%), et Poro (15,3%), où la prévalence de l'insécurité alimentaire est au-dessus de la moyenne nationale (12,8%). Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, juillet 2015, Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire, p. 56.

du PPMS (2000-2012), qui était en cours d'exécution dans des zones cibles identiques<sup>17</sup>.

19. **Groupe cible.** Le PRAREP a été conçu pour couvrir les pôles de développement du nord, du centre-nord et du nord-est, « jugés prioritaires pour répondre de manière pressante à la situation d'insécurité alimentaire et de pauvreté accrue des populations de ces zones »<sup>18</sup>. Les populations ciblées étaient « les groupes sociaux les plus pauvres et les plus vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes ruraux, ainsi que les catégories sociales défavorisées et marginales, dont les personnes déplacées internes retournées »<sup>19</sup>. Des kits de matériel/intrants de réhabilitation devaient bénéficier à 21 000 ménages, soit 150 000 personnes environ. Le nombre total de bénéficiaires, incluant les bénéficiaires potentiels des infrastructures rurales, était estimé à 300 000 personnes dans 300 villages<sup>20</sup>.
20. **Stratégie de ciblage.** Les villages cibles devaient être sélectionnés à partir d'un certain nombre de critères incluant leur niveau de vulnérabilité (sécurité alimentaire et nutritionnelle) et la disponibilité de parcelles accessibles à tous et d'aménagements hydro-agricoles à réhabiliter. Quant aux ménages bénéficiaires, ils devaient être sélectionnés parmi les plus vulnérables, notamment ceux ayant perdu l'essentiel de leur production, n'ayant reçu aucun appui extérieur depuis leur retour au village ou étant dirigés par une femme. Les critères d'identification étaient les suivants: un revenu faible ou inexistant, des difficultés d'accès aux facteurs de production (matériel et intrants), des difficultés d'accès au marché et la qualité de leurs équipements (dégradés ou perdus du fait du conflit). Enfin, pour la multiplication des semences, les petits producteurs et/ou les paysans semenciers (riz, manioc et igname) devaient bénéficier d'une attention dans les interventions du projet.

### C. Mise en œuvre du projet

21. **Stratégies de mise en œuvre.** L'objectif général était de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire consécutives au conflit qu'a connu le pays et d'améliorer les conditions de vie et de travail des communautés rurales les plus vulnérables. À cette fin, deux objectifs spécifiques étaient visés:
  - a. induire la relance/l'augmentation de la production agricole par la recapitalisation en actifs de production agricole;
  - b. favoriser un meilleur accès des petits producteurs aux équipements, infrastructures et marchés, pour une valorisation accrue des productions agricoles.
22. **Approche du projet.** Pour atteindre ces objectifs, une approche fondée sur l'accompagnement, la reconstruction et la relance d'activités s'imposait, au vu du contexte de l'époque, et ce pour répondre aux besoins immédiats des populations vulnérables en termes de sécurité alimentaire. L'intervention était donc axée sur des actions prioritaires de réhabilitation et de recapitalisation des capacités de production, avec mise à disposition d'intrants et de kits agricoles. Ainsi, le PRAREP devait simplement mettre à disposition des producteurs des intrants de qualité, promouvoir la reconstitution des moyens de production et favoriser l'accès à des services d'appuis techniques de proximité, sur des itinéraires techniques améliorés. Le renforcement des capacités techniques, matérielles et organisationnelles des

---

<sup>17</sup> Les interventions du PPMS ont été suspendues en 2006 suite à la détérioration de la situation sécuritaire et n'ont été relancées qu'à la fin de l'année 2008. Dans le pôle du Centre-Nord, le projet devait intervenir dans tous les départements, en l'occurrence, dans les départements ayant bénéficié des interventions du PACIL (Dabakala et M'bahiakro). Dans le pôle de la région du nord (Savanes), le projet devait renforcer les actions du PPMS, notamment à Korhogo, Ferkessédougou, Boundiali et Tengrela. Dans le pôle du nord-est (Zanzan Nord), le projet devait intervenir dans le département de Bouna pour achever et consolider les actions initiées par le Projet de développement rural du Zanzan et qui étaient restées inachevées en raison du conflit.

<sup>18</sup> PRAREP, août 2009, Document de conception, p. 13.

<sup>19</sup> Ibid. p. 21.

<sup>20</sup> Comme discuté plus loin, les interventions en matière d'infrastructures rurales n'ont pas été exécutées.

producteurs et la reconstitution de leur capital de production (notamment à travers la distribution de kits) devaient permettre un gain de productivité et une meilleure organisation de la commercialisation, le postulat étant que lesdites interventions contribueraient à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

23. Parallèlement aux efforts de réhabilitation et de recapitalisation du potentiel de production, le PRAREP devait investir dans la réhabilitation des infrastructures rurales, notamment des pistes, des marchés villageois, des périmètres irrigués et des bas-fonds aménagés. La réhabilitation de ces infrastructures devait permettre d'accroître les débouchés commerciaux et la compétitivité des producteurs. Ainsi, les aménagements hydro-agricoles, notamment les périmètres irrigués et les bas-fonds, s'inscrivaient en complémentarité avec les actions de renforcement des capacités des producteurs et la distribution d'intrants.
24. La stratégie de mise en œuvre du projet, telle que prévue par le document de conception, consistait en un partenariat public-privé mobilisant des acteurs publics (services techniques de ministères, organismes de recherche, etc.) et des prestataires privés (sociétés, organisations non gouvernementales - ONG), dans une démarche flexible basée sur la contractualisation. Cette approche reposait sur l'hypothèse d'une disponibilité suffisante des services publics et privés compétents dans les zones d'intervention, malgré la situation d'après-conflit (voir la section consacrée à la théorie de changement du projet ci-après). Une approche inclusive, dans le cadre de laquelle les membres de la communauté, y compris les autorités locales et organisations de producteurs, participent activement à l'identification et au ciblage des ménages ainsi qu'au suivi-évaluation des activités, a été adoptée. De plus, le projet s'est basé sur une capitalisation des acquis du PACIL en termes d'études techniques du volet « Infrastructures » et du PPMS en termes de prise en compte de certains périmètres aménagés, en vue d'une continuité dans le cadre du Projet d'Appui à la Production Agricole et à la Commercialisation (PROPACOM).
25. **Composantes.** Trois composantes ont été identifiées en vue d'atteindre les objectifs du projet (voir Tableaux 2 et 3):
  - i) Réhabilitation agricole: le but de cette composante était de créer les bases de la relance des activités agricoles par la réhabilitation à court terme des actifs de production agricole des populations vulnérables et par le renforcement des capacités des producteurs de matériel semencier de riz, de manioc et d'igname. Les activités de cette composante consistaient principalement en la fourniture de semences, autres intrants, petits matériels agricoles et appuis-conseils (sous-composante 1) et en l'appui à la production rizicole et de racines/tubercules (sous-composante 2).
  - ii) Infrastructures rurales: cette composante représentait à elle seule plus de la moitié des coûts de base estimés du projet. Elle visait la mise en place d'infrastructures et d'équipements de production, de valorisation des produits agricoles et d'accès au marché qui favoriseront l'accroissement de la disponibilité en produits alimentaires des petits producteurs ruraux. Plus concrètement, le PRAREP devait réhabiliter/réaliser des infrastructures de désenclavement (pistes), des aménagements hydro-agricoles (périmètres irrigués et bas-fonds) et des infrastructures et/ou équipements destinés à la valorisation des produits agricoles (marchés). Mais la composante n'a pas été mise en œuvre, faute de financement de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD)<sup>21</sup>.
  - iii) Coordination et gestion du projet: le PRAREP devait être mis en œuvre par une UCP basée à Bouaké. Celle-ci devait être une structure légère de programmation, de coordination et suivi-évaluation, ayant recours à la maîtrise d'ouvrage délégué pour l'exécution des activités.

---

<sup>21</sup> Voir paragr. 43 pour les raisons et la sous-section efficacité.

26. **Théorie du changement.** La théorie du changement (TdC) sous-tendant les interventions du projet a été reconstruite par l'équipe d'évaluation<sup>22</sup>. Elle montre la façon dont les activités sont liées aux effets directs induits par le projet et à son impact (en termes de contribution), en clarifiant les hypothèses sous-jacentes (explicites et implicites). La TdC du PRAREP, reconstruite sur la base de la documentation du projet (voir Annexe VI), est relativement simple et directe, le projet ayant été exécuté dans un contexte d'après-crise. L'impact à long terme recherché était l'amélioration durable de la sécurité alimentaire dans les zones du centre et du nord, et le projet devait y contribuer de deux façons (objectifs spécifiques), chacune correspondant à un chemin d'impact: i) l'augmentation de la production agricole, par la recapitalisation des actifs de production; ii) l'amélioration de l'accès des populations aux infrastructures et équipements de production dans les régions bénéficiaires. Mais le projet n'ayant pas, *de facto*, mis en œuvre ce dernier chemin d'impact, l'obtention des changements attendus à long terme en a assurément pâti.
27. Les hypothèses de base sur lesquelles reposait le succès du projet concernaient principalement le cofinancement, la capacité et la compétence des partenaires (publics et privés) identifiés au départ. S'ajoutaient à cela les conditions climatiques qui pouvaient affecter la production agricole.
28. **Résultats obtenus.** La période de mise en œuvre effective du projet a couru de novembre 2012 à décembre 2014<sup>23</sup>. Le taux d'exécution physique globale du projet, selon le RAP, se chiffre à 82,84% (hors BOAD). Les taux de réalisation des activités de la composante 1 sont assez divers, variant entre 8 et 104%. Le RAP mentionne 91% d'atteinte des bénéficiaires directs, dont 39% de femmes, qui ont reçu l'appui du projet et des kits de réhabilitation (complets dans 43% des cas). La superficie emblavée en production de masse s'est élevée à 48% par rapport aux prévisions. Dans le cadre du renforcement des capacités des réseaux de producteurs-semenciers, trois Unités mobiles de triage et traitement de semences (UMTTS) ont été installées. En ce qui concerne l'appui à la valorisation des produits agricole, trois mini rizeries ont été créées. Les actions d'animation et de sensibilisation en développement organisationnel ont concerné 111 organisations professionnelles agricoles dans 153 villages par rapport aux 300 villages prévus.

Tableau 2

**Coûts initiaux par composante et par bailleur (en USD)**

Composante	FIDA	BOAD	Gouvernement	Total initial	Total final
Composante 1: Réhabilitation agricole	7 372 867		94 732	7 467 599	9 728 947
Composante 2: Infrastructures rurales		12 673 371	2 261 348	14 934 719	-
Composante 3: Coordination et gestion du projet	2 632 836		599 118	3 231 954	3 603 100

Sources: Rapport de conception, Rapport d'achèvement, Oracle Business Intelligence.

29. **Financement.** Le coût total du PRAREP, tel qu'indiqué dans le rapport final de conception, était initialement de 25,63 millions d'USD sur cinq ans (voir Tableau 2). Le FIDA devait contribuer par un don de 10 millions d'USD (soit 39% des coûts totaux), la BOAD par un prêt de 12,67 millions d'USD (soit 49,4% des coûts totaux), et le Gouvernement par un versement de 2,95 millions d'USD (soit 11,5% des coûts totaux). Les ressources attendues de la BOAD n'ont toutefois pas été mobilisées<sup>24</sup>, et les coûts effectifs à la fin du projet ont donc été

<sup>22</sup> Conformément aux fondamentaux méthodologiques de l'IOE.

<sup>23</sup> Les raisons sont explicitées au paragr. 32 ci-après.

<sup>24</sup> Voir paragr. 43 ci-après.

considérablement réduits. Le coût total du projet à l'achèvement s'élevait à 12,9 millions d'USD, et le financement du FIDA représentait 77% de ce total et la contribution du Gouvernement 23% (voir Tableau 3)<sup>25</sup>. À l'achèvement du projet, compte tenu de l'abandon de la composante liée aux infrastructures rurales, la composante « Réhabilitation agricole » représentait 75% des coûts totaux, la part des ressources de l'État initialement prévue pour la réalisation d'une partie des infrastructures rurales ayant été totalement réaffectée à la fourniture d'intrants dans le cadre de la composante « Réhabilitation Agricole », permettant ainsi de renforcer les interventions de cette dernière.

Tableau 3  
Performance financière par bailleur au 15/05/2015 (en USD)

Composante	Approuvé	Déboursé	%
FIDA	10 005,7	8 732,1	87,27
Gouvernement	2 955,2 (694) <sup>a</sup>	787,9	26,66 (113) <sup>a</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>12 960,9</b>	<b>9 520,1</b>	<b>73,45</b>

Source: Rapport de supervision de mai 2015.

<sup>a</sup> Un montant de 2 261,3 USD devait être consacré aux paiements des taxes liées au financement de la BOAD. Ce financement n'ayant pas eu lieu, le taux d'exécution de la contrepartie est de 113%.

30. **Arrangements institutionnels.** Le PRAREP était placé sous la tutelle administrative du MINADER. La responsabilité de l'exécution était assurée par une UCP, qui s'est appuyée sur un grand nombre de partenaires contractuels d'exécution (services techniques de ministères compétents, consultants, ONG, entreprises, etc.). Un Comité d'orientation et de pilotage (au niveau national) et les cadres de concertation (au niveau régional) constituaient les organes de pilotage et de suivi, lesquels assuraient la validation et le suivi des activités prévues dans les Programmes de travail et budgets annuels (PTBA). Le Ministère de l'Économie et des Finances a assuré l'administration financière du projet (approbation des demandes de retrait de fonds et suivi de l'exécution financière du projet). Le FIDA a assuré l'administration du don, et contribué à la supervision du projet dès son approbation, conformément à l'Accord de financement. À ce titre, cinq missions de supervision et une revue à mi-parcours ont été organisées entre 2012 et l'achèvement du projet en 2014.
31. **Changements durant la mise en œuvre.** La durée du projet a été, *de facto*, réduite de 5 à 2 ans pour les raisons ci-après. En février 2010, sur la base d'une requête officielle, le Gouvernement ivoirien a sollicité un amendement à l'Accord de don portant sur: a) la fusion de l'unité de coordination du PRAREP avec celle du PPMS et b) la création de deux antennes régionales du PRAREP basées respectivement à Bondoukou et à Bouaké. De plus, le FIDA a suspendu début 2011 les décaissements sur son portefeuille en Côte d'Ivoire jusqu'en juin de la même année, suite à la crise sociopolitique consécutive aux élections présidentielles d'octobre et novembre 2010. Un autre changement important intervenu est la non-exécution des interventions liées à la composante 2 « Infrastructures rurales », du fait de la non-mobilisation des fonds de la BOAD. Cet état de fait a été constaté durant la revue à mi-parcours, qui avait recommandé l'orientation dudit financement vers le PROPACOM, mais le cadre logique du projet n'avait pas fait l'objet de réajustements majeurs. Par conséquent, les fonds de contrepartie prévus à ce titre ont été réaffectés vers la composante 1.

<sup>25</sup> Le rapport d'achèvement indique que les taux d'exécution financière des PTBA de 2011 à 2015 au 15/05/2015 par bailleur étaient de 88,4% pour le FIDA et de 55,3% pour le Gouvernement.

### **Points clés**

- Le contexte socio-économique du pays de façon générale et celui des zones d'intervention retenues en particulier justifiait bien la conception et la mise en œuvre du PRAREP. Ce dernier devait contribuer à la réduction de la pauvreté rurale à travers la relance de la production agricole et en facilitant l'accès des petits producteurs aux équipements et infrastructures agricoles.
- La mise en œuvre du PRAREP devait s'appuyer sur trois composantes: la réhabilitation agricole, les aménagements et infrastructures et la coordination et la gestion. Malheureusement, la composante des aménagements et infrastructures n'a pas été mise en œuvre, faute de mobilisation des financements de la BOAD.
- Le projet a été mis en œuvre sous la tutelle du Ministère en charge de l'Agriculture, sous la supervision d'un comité national de pilotage et le suivi des cadres régionaux de concertation. Pour diverses raisons, le projet a été mis en œuvre sur pratiquement deux années au lieu des cinq initialement prévues. Toutefois, le projet a pu atteindre un taux d'exécution physique globale de 82% selon le RAP.

### III. Principaux constats de l'évaluation

#### A. Performance du projet et impact sur la pauvreté rurale

32. La performance du projet est analysée à la lumière des cinq critères principaux – pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité – et de cinq autres critères: genre, innovation, reproduction à plus grande échelle, environnement et gestion des ressources naturelles et enfin adaptation au changement climatique.

##### **Pertinence**

33. La pertinence apprécie l'alignement des objectifs du projet avec les priorités du Gouvernement, des bénéficiaires, et des objectifs stratégiques du FIDA. Elle analyse aussi la cohérence de la conception du projet (pour l'atteinte de ses objectifs) et des stratégies adoptées pour le ciblage.
34. **Pertinence par rapport aux objectifs et priorités.** Le PRAREP a été l'un des premiers projets initiés juste à la fin de la période de conflit, en adéquation avec la Stratégie de Relance du Développement et de Réduction de la Pauvreté de 2009, dont l'objectif global était « de réduire la pauvreté en ramenant le taux à 16,2% en 2015 ». Il était donc en lien avec cette stratégie et bien aligné avec la stratégie de relance du secteur agricole, dénommée Programme National d'Investissement Agricole 2010-2015, approuvé fin 2011<sup>26</sup>. Pour le FIDA, le PRAREP a été mis en œuvre au titre du second COSOP 2010-2015. Les objectifs spécifiques du premier étaient bien alignés sur les objectifs stratégiques du deuxième, notamment en ce qui concerne le renforcement de la capacité de participation des organisations des producteurs aux processus décisionnels locaux et nationaux et l'amélioration de l'accès des petits producteurs aux services efficaces de production, aux technologies appropriées et aux marchés. Enfin, dans le contexte d'après-crise des zones d'intervention, caractérisé par une insécurité alimentaire sévère et une paupérisation massive, le PRAREP a permis de répondre aux besoins des bénéficiaires, et ses objectifs étaient pertinents pour les aider à amorcer l'inversion des tendances négatives.
35. **Pertinence des choix d'intervention.** Dans le document de conception du PRAREP, une place prépondérante a été accordée aux infrastructures rurales, qui représentent à elles seules 57% du coût global du Projet, contre 30% et 13% respectivement pour la réhabilitation agricole et les coûts de gestion. Ce choix était bien judicieux eu égard à la dégradation accentuée des infrastructures, après les années de crise. La composante « Réhabilitation agricole » était adéquate car elle incluait l'appui à la production de semences certifiées de riz, d'igname et de manioc, la distribution des semences certifiées aux paysans et la fourniture de kits de réhabilitation aux ménages les plus vulnérables. Les cultures retenues étaient bien pertinentes compte tenu de leur importance pour la sécurité alimentaire des ménages des zones d'intervention.
36. Par ailleurs, les choix de mise en place des semences certifiées (semences de riz, boutures de manioc et semenceaux d'igname) et la formation des producteurs en vue de la pérennisation de la production semencière étaient judicieux pour apporter une solution effective aux problèmes identifiés. En effet, la relance de la production agricole exigeait, au vu du contexte de l'époque, le rétablissement de l'usage des semences améliorées dans les systèmes de production agricole, en remplacement des semences dégénérées utilisées année après année. La combinaison des composantes « Réhabilitation agricole » et « Infrastructures rurales » était bien pensée pour induire une amélioration sensible des conditions socio-économiques des paysans.

---

<sup>26</sup> Notamment par rapport à trois de ses programmes: i) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des productions agricoles ; ii) le développement des filières ; et iii) le renforcement des capacités des parties prenantes au développement de l'agriculture.

37. **Pertinence des arrangements institutionnels.** En ce qui concerne la stratégie de mise en œuvre, le partenariat public-privé est mentionné dans le document de conception<sup>27</sup> en vue de la mise en œuvre du projet. L'analyse de différents rapports fait apparaître qu'il s'agissait plutôt d'une approche de faire-faire adoptée par le projet. Ainsi, le choix des partenaires de mise en œuvre (dits stratégiques dans le document du projet) était pertinent, puisqu'il s'appuyait sur des structures publiques ou semi-publiques. Ces structures étaient d'ailleurs déjà actives au plan national, notamment dans les zones couvertes par le projet, et avaient déjà eu des expériences avec des projets antérieurs financés par le FIDA<sup>28</sup>. Le Tableau 4 présente les différents prestataires ainsi que les missions qui leur ont été assignées.

Tableau 4

**Structures partenaires identifiées à la conception pour le faire-faire**

<i>Prestataire</i>	<i>Mission</i>
<b>Agence Nationale d'Appui au Développement Rural</b>	
- Convention 1	Base de données nominative de 21 000 bénéficiaires du PRAREP (2012)
- Convention 2	Distribution des kits et formation avec mise en place d'un mécanisme de remboursement des intrants en 2013
- Convention 3	Distribution des semences et intrants en 2014
<b>Centre National de Recherche Agronomique</b>	Fournitures de semences de base de riz, maïs, manioc et igname
<b>Centre Suisse de Recherches Scientifiques</b>	Appui à l'obtention de semences d'igname et boutures de manioc et promotion des innovations technologiques
<b>Office National du Développement de la Riziculture</b>	Conditionnement et stockage des semences de riz R1 et appui à la professionnalisation des semenciers
<b>Service Officiel des Semences et des Plants</b>	Certification des semences de riz R1
<b>Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole</b>	Rachat des semences de riz irrigué, riz pluvial et maïs aux producteurs semenciers
<b>Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</b>	Étude de vulnérabilité dans les zones d'intervention du projet (2013)

Source: Rapports de conception et d'achèvement.

38. Il convient de mentionner toutefois que les hypothèses de départ ont été trop optimistes, notamment en ce qui concerne les capacités a) des structures partenaires à mobiliser des ressources humaines et financières, compte tenu du contexte de l'époque<sup>29</sup>, et b) des producteurs à assurer la multiplication et la fourniture en quantité suffisante de semences certifiées pour leur redistribution aux producteurs de masse. En ce qui concerne la gestion, la décision introduite après

<sup>27</sup> Pour sa mise en œuvre, le PRAREP s'appuiera sur des prestataires de services dans le cadre d'un partenariat public-privé pour mettre en œuvre ses programmes: i) prestataires de statut public et ii) prestataires de type privé (sociétés, bureaux d'études, organisations paysannes et ONG). Rapport de conception du PRAREP, p. xiv.

<sup>28</sup> Par exemple, l'ANADER couvrait déjà toute l'étendue du territoire et avait déjà fait ses preuves en matière d'encadrement du monde paysan. L'ONDR avait déjà une expérience antérieure avérée dans la promotion de la filière rizicole. Le CNRA, qui était déjà en partenariat avec AfricaRice, était aussi bien indiqué pour la fourniture de semences de première génération de riz. Quant au CSRS, il exécutait déjà un programme de recherche sur l'igname et avait même contribué à la mise en œuvre du PACIL.

<sup>29</sup> Certaines structures avaient été victimes de destructions (sites et équipements) et enregistraient de nombreux départs au sein de leur personnel.

approbation du projet de confier la gestion simultanée de deux projets (PPMS et PRAREP d'une part, PRAREP et PROPACOM d'autre part) à une seule UCP était aussi trop optimiste et ceci a influé négativement sur la mise en œuvre du PRAREP (voir la sous-section « Efficience » pour plus de détails).

39. **Pertinence du ciblage.** Le rapport de conception mentionnait que le ciblage reposerait sur les critères établis et utilisés par les partenaires techniques et financiers (Programme des Nations Unies pour le développement-PNUD; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture-FAO; Programme alimentaire mondial-PAM) dans le cadre de la mise en œuvre de programmes et projets de lutte contre la pauvreté en milieu rural dans la zone du Projet<sup>30</sup>. La revue documentaire fait apparaître que lesdits critères d'identification n'étaient pas explicitement disponibles lors de la conception du projet. Il a donc fallu procéder à une étude pour identifier le profil des ménages vulnérables qui seraient bénéficiaires du projet. Cette étude réalisée au moment du lancement du projet<sup>31</sup> a permis de dégager des critères de sélection (voir Tableau 5). Ainsi, les exploitants vivant dans la privation sévère et confrontés à l'insécurité alimentaire ont constitué le groupe cible principal du projet. Les femmes chefs de ménage et les jeunes ruraux étaient également désignés comme des sous-groupes spéciaux car particulièrement désavantagés en termes d'accès aux actifs et autres ressources productives. La démarche de ciblage était adéquate, car elle procédait en quatre étapes<sup>32</sup>. Toutefois, il y a eu des biais lors du choix des ménages vulnérables, dans la mesure où l'application des critères n'a pas été scrupuleuse, les relations interpersonnelles avec l'agent de vulgarisation ayant souvent pris le dessus. Il était plus aisé pour ce dernier de se référer à des villages et à des ménages déjà connus, avec lesquels il entretenait déjà des relations de travail.

Tableau 5

**Critères de sélection des villages et d'identification des ménages**

Niveau	Critères proposés
Village	Villages n'ayant pas bénéficié de programmes de sécurité alimentaire au cours des cinq dernières années et villages exclus du processus de développement de par leur enclavement du fait de l'éloignement du chef-lieu de préfecture et du mauvais état des infrastructures d'accès
Ménage	<p>Ménage dirigé par une femme veuve, possédant au total 0,5 hectare de cultures vivrières (riz, maïs, manioc, arachide)</p> <p>Femme vivant au sein d'un ménage et possédant 0,25 à 0,5 hectare de cultures vivrières (manioc, riz, arachide, maïs)</p> <p>Ménage récemment retourné au village n'ayant reçu aucun appui pour sa production alimentaire</p> <p>Ménage dont le chef souffre d'un handicap</p> <p>Ménage victime de dégâts de culture (conflit agriculteur-éleveur, incendie de cultures, etc.) et non indemnisé</p> <p>Ménage dont le chef a un nombre élevé de personnes à charge (supérieur à 10 personnes) avec une superficie totale de culture inférieure à 1 hectare</p> <p>Ménage pratiquant en moyenne 1 hectare de cultures vivrières (igname, riz ou maïs, etc.).</p>

Source: Rapport sur le profil de vulnérabilité des bénéficiaires potentiels par région d'intervention du projet PRAREP.

40. Par ailleurs, il n'avait pas été prévu de passer par les organisations paysannes pour procéder à l'identification, mais cela s'est avéré nécessaire par la suite. En effet, la distribution d'intrants et de kits de production de masse, telle que prévue à la conception du projet, était individuelle et s'adressait aux plus vulnérables. Une différenciation a été faite par rapport à la nature de la production (semencière versus production de masse) et du type de spéculations (riz, manioc ou igname). Pour la production de masse, les kits étaient destinés à des producteurs de masse individuels pauvres, pour des superficies de 0,25 ha, indépendamment de la

<sup>30</sup> Rapport de conception, p. 8.

<sup>31</sup> Étude effectuée par la FAO et publiée en juin 2012. Profil de vulnérabilité des bénéficiaires potentiels par région d'intervention du projet PRAREP.

<sup>32</sup> À savoir: i) évaluation des besoins et identification ; ii) sensibilisation des communautés villageoises, notamment sur les critères de sélection et la mise en place des comités de villages ; iii) recensement des ménages ; et iv) validation des listes de bénéficiaires.

surface totale emblavée. Mais dans la mise en œuvre effective, il est apparu opportun de recourir aux organisations paysannes pour la distribution des kits, ce qui a induit un biais dans la sélection des ménages vulnérables, lesdites organisations n'étant pas composées que de ménages vulnérables, tels que définis à la conception.

41. En termes de ciblage genre, la conception du projet présente une analyse détaillée des conditions des femmes en Côte d'Ivoire et leur rôle important dans les cultures vivrières, sans pour autant présenter une stratégie pour les atteindre et garantir leur accès aux aménagements. En 2013, le projet a élaboré une note sur la procédure générale de prise en compte du genre dans les activités, mais encore une fois sans l'accompagner d'une stratégie bien claire et sans actions pertinentes intégrées dans les composantes, bien que les femmes constituent la majorité des productrices de riz et manioc dans la zone du projet. Ainsi, ces deux cultures constituent aussi un enjeu de genre dans le programme. Finalement, il a été exigé un minimum de 40% de femmes bénéficiaires de kits.
42. **Modification lors de la mise en œuvre.** Le cadre logique du PRAREP n'a pas été fondamentalement modifié à mi-parcours, par rapport aux objectifs et composantes du projet, nonobstant le fait que l'absence de mobilisation du financement de la BOAD était déjà évidente<sup>33</sup>. Cette dernière n'a en effet jamais reçu de requête officielle de financement de la part du Gouvernement, ce qui devait indiquer un désintérêt *a posteriori* pour la réalisation des infrastructures. Un pan entier du PRAREP, correspondant à un chemin d'impact dans la TdC, a par conséquent été abandonné, sans révision des ambitions initiales.
43. **Capitalisation sur d'autres projets.** Le PRAREP a tiré des enseignements du PACIL (mis en œuvre entre 1998 et 2002 puis en 2006-2007), ce qui a justifié le partenariat avec le Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS), qui avait déjà travaillé sur la sélection de variétés améliorées d'igname et de manioc, ainsi que sur des techniques améliorées de production (fertilisation et production de semences par miniset) dans le cadre de ce projet. Le PRAREP a aussi capitalisé sur les acquis du PPMS (mis en œuvre à Korhogo), notamment sur le plan des bas-fonds aménagés qui existaient déjà, en les prenant en compte pour la production de riz. Ce lien avec le PPMS a justifié le recours à l'Office National du Développement de la Riziculture (ONDR) comme partenaire de mise en œuvre du PRAREP.
44. **En conclusion**, le PRAREP était très pertinent par rapport au contexte du pays à l'époque. Il était aligné sur les objectifs stratégiques du Gouvernement et du FIDA et les priorités des populations. Les choix d'intervention (kits, composantes du projet, spéculations choisies, approche de faire-faire et prestataires retenus) étaient bien appropriés à la situation des producteurs et découlaient d'enseignements des projets antérieurs financés par le FIDA. Toutefois, des faiblesses ont été identifiées, notamment: la surestimation des capacités des partenaires retenus, l'approche de ciblage des ménages vulnérables, la gestion de deux projets par une seule UCP et la non-adaptation du cadre logique du projet à mi-parcours, suite au manque de ressources pour financer les infrastructures rurales. Au vu de ces éléments, la pertinence du PRAREP est jugée **plutôt satisfaisante (4)**, conformément à la notation du RAP.

### **Efficacité**

45. L'efficacité apprécie la mesure dans laquelle les objectifs de l'intervention ont été atteints, compte tenu de leur importance relative. Les rapports de progrès, de supervision, d'achèvement et des études réalisées, complétés par les informations obtenues sur le terrain, ont été les principales sources ayant permis d'apprécier ce

---

<sup>33</sup> Justement, l'évaluation à mi-parcours (intervenue une année avant la clôture effective du projet) proposait de négocier le report du financement de la BOAD prévu pour les infrastructures sur le PROPACOM.

critère. Enfin, en rentrant dans le détail des opérations, il a été loisible d'identifier les points forts et les points faibles relatifs à l'efficacité du PRAREP.

46. Le PRAREP comprenait deux composantes: la première poursuivait l'objectif spécifique suivant: « les producteurs et les groupements cibles de la région ont recapitalisé leurs actifs de production grâce aux appuis apportés par le Projet »; la seconde visait l'objectif spécifique suivant: « les communautés rurales des localités ciblées par le Projet disposent d'infrastructures et d'équipements fonctionnels, favorisant la production, l'accès au marché et la valorisation des productions agricoles »<sup>34</sup>, (voir Tableau 6). Comme mentionné plus haut, le second volet n'a pas été du tout mis en œuvre, et les résultats y afférents ne seront donc pas analysés. L'efficacité est appréciée pour chacun des résultats escomptés du premier objectif spécifique et les autres aspects transversaux.

Tableau 6

**Résultats attendus du projet et leurs indicateurs**

<i>Objectifs spécifiques selon les volets</i>	<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de résultat à la revue à mi-parcours</i>
Les producteurs et les groupements cibles de la région ont recapitalisé leurs actifs de production grâce aux appuis apportés par le Projet.	1. Les kits de réhabilitation sont fournis aux bénéficiaires désignés	Nombre de ménages ayant bénéficié chacun d'un kit composé d'intrants et de matériels agricoles
	2. Les bénéficiaires des kits produisent conformément aux bonnes pratiques agricoles vulgarisées	Quantité de semences et de plants améliorés produits par le Projet
	3. Les paysans semenciers sont bien encadrés par les partenaires et répondent aux besoins en semences et plants certifiés des producteurs de la zone.	Superficie supplémentaire cultivée par les producteurs en produits vivriers Nombre de paysans ayant adopté les conseils d'accompagnement
Infrastructures rurales	Non mis en œuvre en raison d'une absence de mobilisation des financements	

Source: Rapport de conception PRAREP.

**Résultat 1: Kits de réhabilitation fournis aux bénéficiaires**

47. **Distribution de kits.** Si l'on se fonde sur la base de données de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), il ressort que 54% des bénéficiaires potentiels (11 443 personnes) ont bénéficié d'intrants, tandis que 28% (5 962) ont bénéficié d'une formation<sup>35</sup>. La distribution de kits n'a pas pris la même forme partout. Dans certains villages, elle s'est fondée sur les superficies cultivées par producteur, tandis que dans d'autres, elle s'est faite à raison de 0,25 ha, quelle que soit la superficie totale emblavée. Avec 54% des bénéficiaires recensés ayant effectivement reçu des intrants, on peut dire que ce résultat est moyennement satisfaisant, bien qu'il y ait d'importantes variations d'une zone à une autre (voir Tableau 7). Ces résultats sont confirmés par l'enquête auprès des bénéficiaires du PRAREP, qui établit que 69% des producteurs de riz irrigué, 18% des producteurs de riz pluvial, 9% des producteurs d'igname et 4% des producteurs de manioc identifiés comme bénéficiaires ont reçu des semences. Les intrants étaient le plus souvent réservés aux producteurs de riz, parmi lesquels 85% auraient reçu des engrais et 69% des herbicides<sup>36</sup>.

<sup>34</sup> Voir cadre logique dans le rapport de conception du projet, Annexe 2.

<sup>35</sup> Le RAP mentionne (p. 8): « Sur les 21 583 chefs de ménages (dont 40% de femmes) identifiés par l'ANADER en 2012, un total de 19 122 producteurs, dont 7 467 femmes (39%), ont effectivement bénéficié des appuis du PRAREP, soit un taux de réalisation de 91%. Parmi les 19 122 bénéficiaires, 8 254 ont reçu des kits complets de réhabilitation agricole, et les 10 868 restants ont reçu des kits incomplets. » En matière de formation, le RAP mentionne que 5 109 producteurs, dont 3 355 femmes (66%) ont bénéficié d'un encadrement et de visites d'appui-conseil sur des parcelles de démonstration.

<sup>36</sup> PRAREP, 2014, p. 28.

Tableau 7  
**Bénéficiaires du projet selon les régions et les prestations**

Région	Producteurs recensés	Bénéficiaires de kits (%)	Producteurs formés (%)
Beoumi	1 351	21,39	28,57
Bouake	2 198	57,87	104,00
Bouna	2 251	64,64	15,59
Boundiali	2 239	70,84	235,28
Dabakala	1 411	64,56	18,00
Ferke	3 212	55,95	32,07
Katiola	1 129	74,14	39,42
Korhogo	5 320	25,43	13,31
Sakassou	1 219	52,17	44,22
Tengrela	649	83,98	251,93
Total général	20 979	50,91	61,50

Source: Base ANADER.

48. Le plan de distribution du projet était fondé sur une certaine disponibilité de semences de qualité au départ pour les trois spéculations. Mais les filières semencières étant désorganisées suite à la crise, les semences n'ont pu être disponibles en 2013. Il a fallu attendre 2014 pour que les semenciers promus dans le cadre du PRAREP proposent des semences sur le marché. Pour l'igname, les quantités provenaient d'un petit réseau de producteurs travaillant avec le CSRS sur les variétés et la production de semences saines, mais ceux-ci n'ont pu fournir qu'une quantité réduite. Les semences issues de la multiplication de semences de base ne pouvaient pas être disponibles avant la fin du projet<sup>37</sup>.
49. **Qualité des kits.** La Figure 1 présente les appréciations des producteurs quant au contenu des kits. Ceci découle des pondérations effectuées par la mission pendant les discussions de groupe. Les engrais viennent en tête du classement, suivis des semences (voir Encadré 1), aires de battage et bâches de séchage du riz. Ce résultat corrobore l'analyse antérieure montrant que les intrants (en particulier les semences) répondaient aux besoins des paysans. Enfin, les kits contenaient également de petits équipements: houe, machette, lime, pulvérisateur, bottes, cordeau, faucille, bâche, sacs, qui étaient davantage destinés à la riziculture. Rares ont été les zones de production d'igname et de manioc qui ont reçu du petit matériel et des intrants, en plus des semences. Selon le rapport d'évaluation des effets, environ 74% des producteurs sondés en 2014 ont affirmé avoir reçu une partie de l'équipement<sup>38</sup>. S'agissant des bâches, encore très appréciées de nos jours, elles sont bien résistantes et sont prêtées ou louées aux membres des groupements.

<sup>37</sup> Les divers systèmes semenciers avaient été désorganisés par la crise, les intrants (engrais et herbicides spécifiques) n'étaient pas disponibles et pour tous les petits équipements assez diversifiés (et à adapter aux différentes habitudes culturelles), il fallait trouver des prestataires capables de répondre aux conditions de passation des marchés.

<sup>38</sup> Même les dabs et machettes n'ont pas été obtenus par tous les bénéficiaires. La mission a observé que, dans le cadre des groupements, chaque groupe a adopté un principe de répartition permettant à chaque membre de recevoir au moins un objet du kit.

#### Encadré 1

#### Appréciation des semences introduites par les producteurs

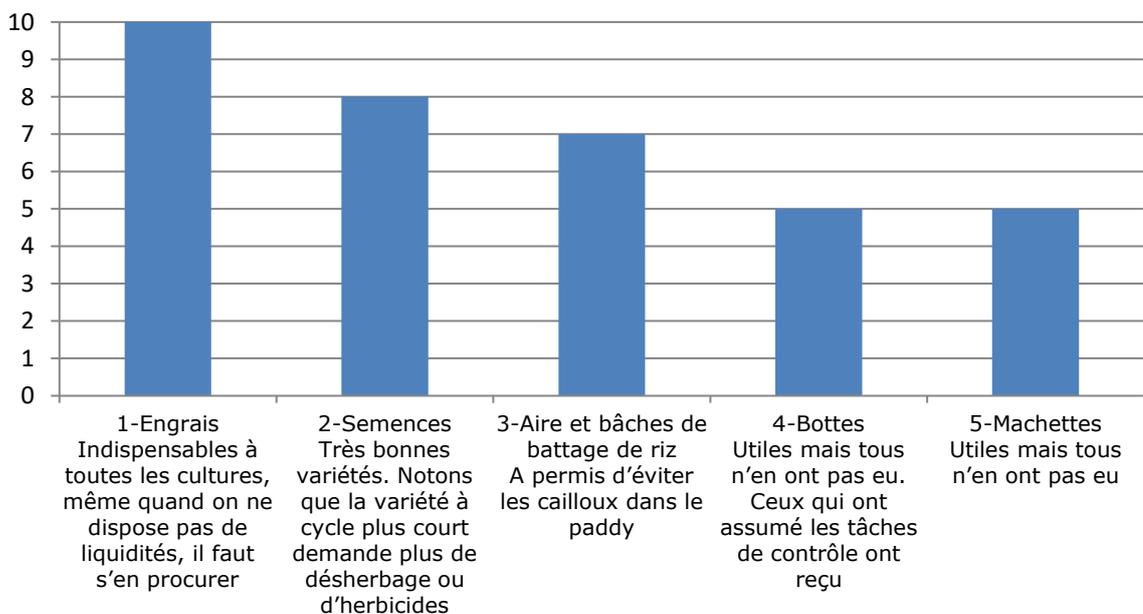
La variété de riz irrigué ou de bas-fonds « WITA9 » est bien appréciée pour son cycle court, sa forte capacité de tallage qui permet au riz repiqué de concurrencer les adventices, son goût et sa tendreté à la cuisson. Beaucoup continuent à l'utiliser aujourd'hui. Dans des conditions favorables comme un bas-fond arrosé, sa productivité a été évaluée comme étant au moins deux fois supérieure à celle des variétés traditionnelles déjà dégénérées.

En ce qui concerne le manioc, la variété « YAVO » a été introduite et sa diffusion se poursuit de façon informelle de nos jours, du fait de ses aptitudes et de sa capacité à s'adapter à tous les environnements. S'agissant de l'igname, les variétés *Dioscorea rotundata* distribuées par le PRAREP étaient déjà connues et bien appréciées des producteurs. En revanche, la variété *Dioscorea alata* « ALATA 77 » s'est révélée décevante, du fait de son amertume et son hétérogénéité, malgré un bon potentiel de rendement.

Source: Équipe d'évaluation.

Figure 1

#### Notation moyenne des éléments du kit par les groupes de producteurs interrogés



Source: Entretiens effectués lors de la mission d'évaluation.

#### Résultat 2: Production selon les bonnes pratiques agricoles vulgarisées

50. Les intrants contenus dans les kits distribués ont servi à la production des cultures promues, notamment le riz, selon des itinéraires techniques précis. Ainsi, à partir desdits intrants, des démonstrations de masse ont été effectuées par les agents de l'ANADER sur des itinéraires techniques comme le semis en ligne, l'épandage des engrais, l'utilisation des herbicides, etc. Le Tableau 8 présente les résultats atteints par le projet, ainsi que les facteurs favorables et défavorables à la réalisation desdits résultats. Il apparaît que 76% des productions attendues en riz irrigué ont été obtenues, contre 28% pour le riz pluvial et seulement 7,7% et 7,5% respectivement pour l'igname et le manioc.
51. La relative efficacité des résultats atteints par les producteurs de riz irrigué a été rendue possible par la possibilité de produire deux cycles de culture dans une même année et par l'augmentation des rendements attribuable aux kits<sup>39</sup>. Chez les

<sup>39</sup> Bien que l'état de dégradation des aménagements ne permette pas d'obtenir un rendement optimal ni de cultiver deux saisons partout.

producteurs de riz pluvial, la performance a été médiocre, en partie en raison de semences (WAB 56-50 et WAB 638-1 et NERICA1) ayant des potentiels inférieurs en termes de rendements, ainsi que d'une moindre maîtrise de l'eau. Chez les producteurs d'igname, les semences saines de variétés locales distribuées (Kplinglin, Kponan et Bété-Bété) ont été en général acceptables. Le faible taux de réalisation est davantage dû à un manque de disponibilité semencière<sup>40</sup>, résultant en un faible nombre de bénéficiaires, comparativement aux producteurs de riz. Il en va de même pour la production de manioc. Dans ce dernier cas, le potentiel des variétés diffusées a été très bon à la fois sur les plans du rendement et de la qualité (Olékanga et Yavo). Les producteurs interrogés ont unanimement reconnu l'intérêt de la distribution des kits, dont l'effet immédiat a été observé sur les rendements des cultures visées.

Tableau 8

**Résultats atteints en matière de production de riz et de racines et tubercules**

Résultats atteints	Facteurs favorables à la réalisation des résultats	Facteurs défavorables à la réalisation des résultats
	Effet rendement du kit assez sensible et durable (4,2 t/ha), et possibilité d'avoir 2 cycles sur une année	
14 867 riziculteurs produisant 31 946 tonnes sur les 2 ans sur 7 507 ha irrigués: 76% des quantités attendues	Capitalisation sur les acquis de Recherche et développement du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest	Le niveau de dégradation avancé des aménagements a réduit les superficies (la possibilité de cultiver sur 2 cycles en particulier)
1 563 producteurs de riz pluvial sur 918 ha produisant 1 152 t, soit 28% des quantités attendues	Effet des intrants, quoique médiocre	Beaucoup de semences à faible taux de germination en 2013 Semences de base non disponibles Effet rendement médiocre (1,2 t/ha avec un maximum de 1,9 t/ha)
2 270 producteurs d'igname sur 384 ha produisant 3 865 t, soit 7,7% des quantités attendues	Effet rendement sensible (11,8 t/ha avec un maximum de 20 t/ha)	Petit nombre de bénéficiaires Une des variétés d'igname multipliées (Alata77) est peu appréciée (semence mélangée ?)
1 114 producteurs de manioc sur 262 ha produisant 3 929 t, soit 7,5% des quantités attendues	Variété très appréciée Effet rendement moyen (10,4 t avec un maximum à 14,7 t/ha)	Petit nombre de bénéficiaires

Source: Base de données ANADER pour les résultats, Équipe d'évaluation pour les facteurs.

52. S'agissant des formations dispensées, l'ANADER a dressé des listes de présence des producteurs y participant, lesquelles ont été compilées dans une base de données nominale. En enlevant les cas mal définis et les visiteurs, l'ANADER a recensé, en 2013, 12 938 producteurs<sup>41</sup> (61% des bénéficiaires) ayant participé à des formations, avec un nombre appréciable de femmes (42% des producteurs et 51% des semenciers). Une proportion de 65% aurait été formée sur des parcelles de démonstration et 28% sur des unités de démonstration, contre 6% seulement en salle. Tout comme pour la distribution des kits, les zones ont été très inégalement couvertes en matière de formation (voir Figures 2 a et b).
53. Sur les 309 villages couverts par les distributions, seuls 248 (soit 80%) ont reçu des formations. Si en général les semenciers rencontrés ont gardé bonne mémoire de ces formations, beaucoup de producteurs « de masse » rencontrés n'ont plus de souvenirs des thématiques sur lesquelles ils ont été formés<sup>42</sup>. La base de données de l'ANADER révèle que même chez les paysans formés, le nombre moyen de

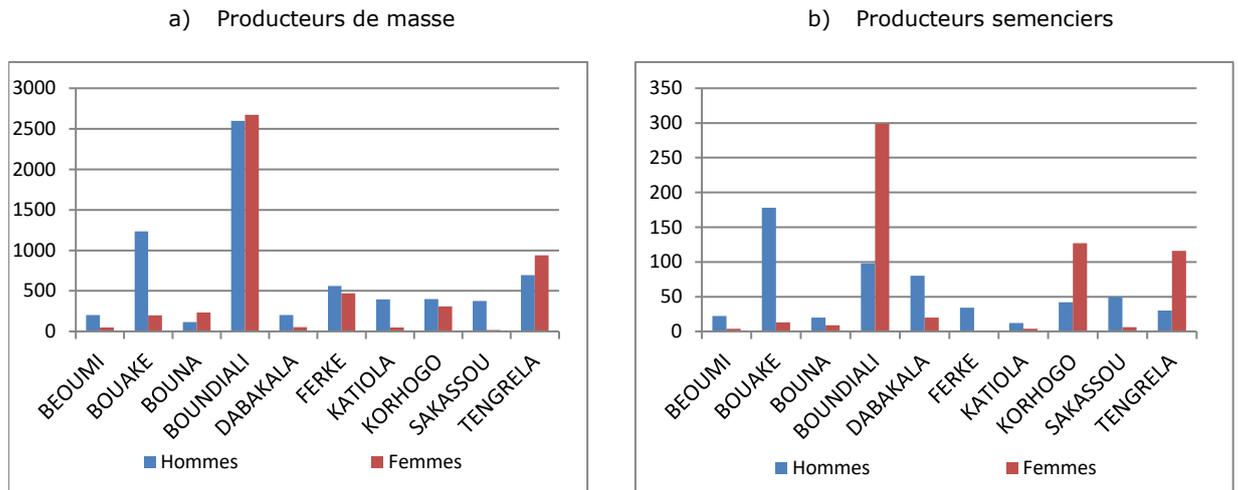
<sup>40</sup> Le CSRS ne disposait pas d'un personnel de terrain déployé dans les zones du projet pour promouvoir la production semencière et les bonnes pratiques agricoles.

<sup>41</sup> Le RAP recense (p. 9) 2 646 exploitants formés en salle et 5 109 sur les sites.

<sup>42</sup> Le peu de personnes qui s'en souviennent ont affirmé que ces formations ne s'étaient pas poursuivies au-delà du projet.

séances de formations délivrées sur une campagne n'est que de 1,23 pour les producteurs de masse, et 1,75 chez les semenciers.

Figure 2  
Effectifs des paysans formés par région



Source: Base de données ANADER.

### Résultat 3: Filière semencière et certification des semences

54. Les résultats relatifs à la production semencière sont présentés au Tableau 9. On constate un taux de réalisation faible (23%) pour la production semencière de riz, et des taux plutôt satisfaisants (85% et 70% respectivement) pour les boutures de manioc et semenceaux d'igname. Pour atteindre ces résultats, les producteurs semenciers ont été sélectionnés parmi ceux qui avaient déjà une expérience en la matière. En effet, dans le cadre de divers projets antérieurs au PRAREP, la FAO en particulier a formé et organisé les producteurs de semences de riz. Le CSRS a formé et accompagné les producteurs de semences d'igname. L'ONDR, bien que disposant déjà d'un réseau de producteurs semenciers, a lui aussi contribué à leur encadrement. Les résultats atteints pour la production semencière de riz irrigué ont été largement supérieurs à la moyenne, avec un début de certification. Le niveau de maîtrise et d'organisation des semenciers a joué en faveur du démarrage de la certification. Ce n'est pas le cas pour les semences d'igname et les boutures de manioc, bien que les résultats soient au-dessus de la moyenne, comme indiqué dans le Tableau 9. La faible disponibilité et les longs délais de production des semences de base ont été des facteurs défavorables. Ceci a amené le projet à revoir ses ambitions à la baisse dans ce domaine.

Tableau 9

**Résultats atteints en matière de production de semences**

<i>Résultats majeurs atteints en termes d'efficacité</i>	<i>Facteurs favorables à la réalisation des résultats</i>	<i>Facteurs défavorables à la réalisation des résultats</i>
1 452 t semences R1 pour le riz irrigué, 75 t pour le riz pluvial, sur les 2 ans (pas de prévision initiale)	Niveau de maîtrise et d'organisation des semenciers (acquis du PACIL et PPMS)  Bon choix variétal pour le riz irrigué (WITA9) et le manioc (« Yavo ») et assainissement des variétés locales d'igname, d'où bon rendement des semenciers en riz irrigué (5,5 t semences/ha), manioc (10 000 mètres linéaires/ha) et igname (20 t/ha)	Faible disponibilité des semences de base, même pour le riz, du fait de la destruction des champs et infrastructures du Centre National de Recherche Agronomique
325 semenciers rizicoles mobilisés en 2013 et processus de certification pour 337 t, soit 23% des prévisions	Appui de l'ONDR, du Service Officiel des Semences et des Plants et du Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole  Appui d'AfricaRice pour l'obtention de semences de base	Institutions de la filière semencière encore peu fonctionnelles au début du projet
854 t de semenceaux et 770 000 mètres linéaires de boutures en 2013, soit 85% des prévisions	Mobilisation des paysans relais ayant participé à l'évaluation de variétés d'igname pour jouer un rôle de semenciers	Disponibilités en semences de base très réduites au Centre National de Recherche Agronomique et au CSRS; faible concertation entre ces deux institutions
2,55 t de semenceaux de base du Centre National de Recherche Agronomique à des producteurs relais qui ont produit 7 t de R1 en 2014, soit 70% des prévisions	Travaux de recherche et développement du PPAO, permettant d'identifier une variété de manioc appréciée et de la distribuer pour multiplication en 2014	Durée des cycles de production de semences de racines et tubercules à partir des semences de base d'au moins 2 ans et résultats obtenus après la fin du projet

Source: Base de données ANADER pour les résultats, Équipe d'évaluation pour les facteurs.

**Résultat 4: Autres résultats**

55. **Efficacité du ciblage.** L'étude d'évaluation des effets du PRAREP conduite en 2014 indique que: 24% des bénéficiaires sont des femmes chefs de ménage, 5% des victimes de calamités agricoles, 10% des déplacés internes de retour au village, 50% des exploitants ne pouvant compter que sur un seul actif agricole, 1% des personnes atteintes du VIH (PRAREP, 2014). L'analyse de la base de données des bénéficiaires de l'ANADER révèle une disponibilité moyenne de 3,1 ha de terres, soit 0,50 ha par membre du ménage, avec des disparités entre les zones<sup>43</sup>; les exploitations atteintes peuvent donc être considérées de petite taille. Mais des interrogations se posent quant au choix des producteurs vulnérables.
56. Il se dégage des entretiens réalisés par la mission que les animateurs se sont naturellement tournés vers les producteurs avec lesquels ils étaient déjà en contact et qui étaient capables de bien conduire les activités, et non vers les plus démunis, dont les capacités étaient trop faibles pour garantir le succès des actions. Par exemple, l'évaluation des prestataires effectuée en 2014 a déploré avoir retrouvé des sites qui étaient « bénéficiaires de tous les projets de développement rizicole en Côte d'Ivoire » ainsi que des bénéficiaires non vulnérables<sup>44</sup>. Il semble donc que le ciblage des plus vulnérables a été moins effectif que prévu (voir Encadré 2). Les observations de la mission font apparaître que les responsables des groupements ont mis en œuvre leur propre conception de l'équité, laquelle consiste à répartir à

<sup>43</sup> Par exemple: 0,14 ha/personne à Tengrela et 1,09 ha/personne à Béoumi.

<sup>44</sup> La mission a également eu à interviewer des bénéficiaires qui n'étaient pas des personnes vulnérables, mais plus nantis. Le respect des critères de ciblage préalablement établis, a mis en difficulté les agents de l'ANADER dans leurs zones de travail. Certains ont fait cas des menaces à leur encontre quand ils ont sélectionné un village enclavé et délaissé des villages sur la même voie, plus accessibles et proches du chef-lieu.

parts égales entre les membres les appuis reçus, plutôt qu'un ciblage préférentiel des femmes ou des plus démunis. Ce point a été confirmé lors des discussions de groupe, où l'idée de ne distribuer les kits qu'aux plus pauvres ou qu'aux femmes n'a pas été du tout acceptée dans les associations rencontrées.

Encadré 2

#### Ajustements de la démarche de ciblage

À Ferké, les kits sont parvenus en 2013 très tard dans la saison et ont été orientés par l'ANADER vers les bas-fonds et périmètres irrigués, où une culture de riz de deuxième saison était possible. Dans le village C, les riziculteurs ont été priés de se recenser et s'ils n'étaient pas organisés, de se constituer en groupement, puis d'identifier les plus vulnérables parmi eux. Ils ont exclu quelques boutiquiers et salariés de la sucrière voisine et réparti les kits équitablement entre tous les autres producteurs.

Dans d'autres villages/périmètres, la répartition a été strictement équitable entre tous les membres des groupements (cas de la coopérative de Katiénofowa à Sekongaha, Korhogo). Toute autre répartition aurait été, selon les responsables, source de conflits internes. C'est même l'une des raisons de la non-utilisation d'un motoculteur mis à la disposition de cette coopérative de 180 membres par le projet PPMS: un motoculteur ne pouvant servir à tous, il a été laissé jusqu'à ce jour en magasin.

Source: Équipe d'évaluation.

57. Dernier point relatif au ciblage, les données (Tableau 10) montrent que les régions les plus pauvres n'étaient pas celles comptant le plus de bénéficiaires. Ainsi, la région des Savanes, très appauvrie (indice de 77% de taux de pauvreté en 2008), présente le taux le plus faible de producteurs ayant bénéficié des kits. La Vallée du Bandama (indice de pauvreté de 57% en 2008), où l'UCP était basée, présente quant à elle le plus fort taux de bénéficiaires.

Tableau 10

#### Résultats atteints selon les régions d'intervention et facteurs d'influence

Région	Résultats atteints	Facteurs favorables à la réalisation des résultats	Facteurs défavorables à la réalisation des résultats
Vallée du Bandana	7 487 producteurs listés et 5 564 touchés par un kit, soit 74% 337 semenciers touchés	Proximité de l'UCP	Nombre réduit de bénéficiaires d'igname et de manioc par rapport aux prévisions
Savanes	12 362 producteurs listés mais 4 374, touchés, soit 35% 413 semenciers touchés	Existence de périmètres irrigués et taux d'atteinte des objectifs acceptable à Boundiali	Le taux d'atteinte des bénéficiaires recensés est faible à Korhogo (25%)
Zanzan	2 251 producteurs listés et 1 337 touchés, soit 59% 17 semenciers touchés	Nombre réduit de bénéficiaires recensés	Zone excentrée Grand retard dans l'acheminement des kits

Source: Bases de données des bénéficiaires ANADER.

58. **Entreprises de services aux organisations de producteurs.** Le PRAREP a fait installer trois unités de transformation de paddy en riz blanchi dans trois localités (Katiola, Ferkessédougou et Korhogo). Des décortiqueuses avaient été acquises au préalable par le PPMS, et le PRAREP a construit par la suite les bâtiments pour les abriter. Initialement, il avait été envisagé que les unions de coopératives rizicoles assurent directement ce service de décortilage, mais puisque cela exigeait des compétences entrepreneuriales bien établies, le PRAREP a fait appel au Centre International de Développement et de Recherche pour créer des Entreprises de services aux organisations de producteurs (ESOP) autour de ces mini-rizeries (voir la sous-section « Innovation » pour plus de détails). Les trois ESOP visitées lors du passage de la mission en septembre 2018 étaient bien fonctionnelles mais ne tournaient pas à plein régime en raison du manque de fonds de roulement et de la méfiance des producteurs à vendre leur paddy à crédit.

59. **En somme**, malgré son grand retard de démarrage, le projet PRAREP est parvenu à distribuer des intrants à 54% des bénéficiaires, dont 40% de femmes. L'utilité des kits a été unanimement reconnue par les producteurs, qui ont aussi bénéficié de formations, en plus des effets de « démonstration de masse » à partir des intrants du kit. La production de riz, semencière comme de masse, a été très bien promue par le projet. Malheureusement, les kits ne concernaient que la production rizicole, les racines et tubercules n'ayant été que peu promues par rapport aux objectifs initiaux. Cette faiblesse s'applique aussi à la multiplication semencière des racines et tubercules par les paysans. Le ciblage s'est aussi, dans les faits, beaucoup écarté des listes établies par l'ANADER à partir des critères du projet. Au vu de tout cela, **l'efficacité du PRAREP est donc plutôt satisfaisante (4)**, un point au-dessus de la note attribuée par le rapport d'achèvement.

### Efficienc

60. Comme déjà mentionné (voir la section « Efficacité »), les financements de la composante « Infrastructures » n'ont pas été mobilisés, la requête officielle de l'État n'ayant jamais été soumise à cet effet<sup>45</sup>. La revue à mi-parcours du PRAREP a recommandé de négocier le report du cofinancement de la BOAD sur le PROPACOM, ce qui n'a pas été fait non plus. La contribution de l'État ivoirien au financement des infrastructures rurales aurait alors été entièrement réaffectée à la composante « Réhabilitation agricole ». Le Tableau 11 présente les comptes finaux du PRAREP au 30 juin 2015.

Tableau 11  
Comptes finaux du PRAREP fin juin 2015 (x 1 000)

Catégories	FIDA	État ivoirien	Total	%
Intrants agricoles	2 153 515	1 118 000	3 271 515	60,1
Animation/formation	487 130		487 130	8,9
Réhabilitation de bâtiments	95 270		95 270	1,7
Véhicules et équipement	208 073		208 073	3,8
Études et assistance technique	182 762		182 762	3,4
Salaires et fonctionnement	1 201 688		1 201 688	22,1
Total	4 328 437	1 118 000	5 446 437	100,0

Source: FIDA – PRAREP informations financières à la clôture, 30 juin 2015.

61. Les coûts de gestion ont atteint 31% des financements réels totaux, contre une prévision initiale de 13% à la conception. Ceci est compréhensible, puisque la moitié du budget initial n'a pas été mobilisée alors que tout était organisé comme si ces fonds allaient être décaissés. Si l'on tient compte du montant théorique prévu pour le financement de la composante « Infrastructures », la proportion des coûts de gestion sur les coûts totaux descend à 15%. On peut par conséquent affirmer que la maîtrise des coûts de gestion a été satisfaisante, car le taux élevé n'est pas imputable à l'UCP.
62. **Délais de lancement et de mise en œuvre.** Le projet a été approuvé par le Conseil d'administration du FIDA en décembre 2009, pour une durée de cinq ans. Il est entré en vigueur en Côte d'Ivoire au cours du même mois. Son lancement effectif a toutefois été retardé jusqu'en septembre 2010, du fait d'une requête du Gouvernement concernant la modification de l'accord de prêt<sup>46</sup>. La crise post-

<sup>45</sup> Pourtant, après des discussions conduites en 2009 et un accord de principe, la BOAD a mobilisé des fonds résiduels du PACIL pour préfinancer des études préparatoires. Il se pourrait que le Gouvernement ait privilégié d'autres investissements hydroélectriques et d'adduction d'eau, ou qu'une erreur dans le circuit ait bloqué par mégarde l'acheminement de la requête.

<sup>46</sup> Portant sur: i) la fusion de l'unité de coordination du PRAREP avec celle du projet PPMS et ii) la création de deux antennes régionales du PRAREP basées respectivement à Bondoukou et à Bouaké.

électorale d'octobre 2010 a ensuite éclaté, entraînant la suspension des décaissements par le FIDA jusqu'en juin 2011. Le lancement effectif du PRAREP a eu lieu en juillet 2011, soit 17 mois après son entrée en vigueur. Le recrutement et l'entrée en fonction du personnel clé n'ont été finalisés qu'au quatrième trimestre de 2012<sup>47</sup>. Par conséquent, en 2012, peu d'activités ont été menées pour le compte du PRAREP, l'unité de coordination (chargée également de la mise en œuvre du PPMS) s'étant surtout investie dans les activités de clôture de ce dernier projet. Dans les faits, le PRAREP n'a démarré réellement que fin 2012, et n'a donc pu bénéficier que de deux années à peine de mise en œuvre effective, couvrant moins de deux campagnes agricoles (démarrage de la distribution des intrants en milieu d'année 2013). Certaines activités semencières n'ont produit des résultats qu'après la fin du projet.

63. **Qualité de la gestion.** En février 2010, l'État ivoirien a sollicité la fusion de l'unité de coordination du PPMS avec celle du PRAREP (à mettre en place). Cette unité était basée à Korhogo, avec deux antennes régionales à Bouaké et Bondoukou. Cette fusion a permis à l'unité de mener quelques activités préparatoires pour le compte du PRAREP avant même que le financement ne soit débloqué. Durant l'année 2012, l'UCP a surtout assuré la clôture du PPMS, dont la durée avait largement excédé la planification initiale, puisque le projet avait été suspendu en 2002 (à cause de la crise) et n'avait repris qu'en 2008. De plus, la continuité n'a pas été assurée, puisque les postes clés ont été à nouveau soumis à concurrence avec des renouvellements (par exemple le poste de coordinateur). Le projet a par ailleurs déménagé dans un nouveau siège à Bouaké, afin de faciliter la couverture des trois districts. Le nouveau personnel clé du PRAREP n'a pris service qu'à la fin de 2012, et c'est à partir de cette période que les activités ont réellement démarré<sup>48</sup>.
64. En fait, les avantages et inconvénients potentiels d'une unité commune de coordination de deux projets n'avaient pas été explicitement analysés avant l'exécution d'une telle décision. Ainsi, à la fin du mois de mai 2013, les taux d'exécution physique et financière du PRAREP n'étaient respectivement que de 14 et 20%. La mission de revue à mi-parcours a relevé « des difficultés de coordination, planification et supervision des activités du projet par l'UCP; et une faiblesse au niveau organisationnel de l'équipe en général »<sup>49</sup>. Par la suite, dans la même année, l'unité de coordination a déployé des efforts considérables pour mettre en place les diverses conventions de fourniture de semences, intrants et services de formation et d'appui aux unités de transformation du riz.
65. L'UCP chargée du PRAREP a aussi pris en charge la préparation du PROPACOM, puis son lancement. Là aussi, ces juxtapositions de tâches ont induit des retards dans le démarrage du PROPACOM. Les différents interlocuteurs rencontrés sont unanimes sur le fait que cette mutualisation des tâches, qui paraissait améliorer l'efficacité, a en réalité créé des surcharges se traduisant par des retards dans l'un des projets, en l'occurrence celui en cours de démarrage. S'il est souhaitable de mutualiser les utilisations en termes d'espaces de travail, de personnels de soutien, d'infrastructures et d'équipements, il est toutefois préférable de différencier les équipes de mise en œuvre des projets<sup>50</sup>.
66. **Coût par bénéficiaire.** Selon le RAP, le coût global du projet devait être de 11,92 milliards FCFA, mais s'est élevé, au bout du compte, à 5 446 437 000 FCFA.

<sup>47</sup> Le PPMS étant en cours de clôture, tous les postes clés ont été ouverts et donc soumis à concurrence.

<sup>48</sup> Du fait des exigences du principe de « maintenant ou jamais », les capacités des prestataires initialement pressentis n'ont pas été réévaluées avec soin, et le suivi sur le terrain semble avoir été limité à la vérification de la matérialité des kits.

<sup>49</sup> Rapport de revue à mi-parcours, p. 11.

<sup>50</sup> La gestion directe de la logistique par une seule unité de gestion est appréciée comme étant positive en termes de réduction des coûts. En revanche, les grands retards observés dans la mise en œuvre des activités sont en grande partie attribuables à la fusion des unités de gestion de deux programmes.

Le coût moyen effectif par bénéficiaire s'élevé alors à 290 000 FCFA, soit 580 USD<sup>51</sup> (pour 18 774 bénéficiaires touchés selon le RAP), contre un coût moyen prévu de 539 USD (si on ne tient pas compte du financement des infrastructures)<sup>52</sup>.

67. **Analyses financières.** Sans l'appui du projet, les *producteurs de masse* auraient tout de même produit sur les 8 411 ha emblavés, mais avec un rendement moindre et donc un profit réduit. Le bénéfice attribuable au projet est donc la différence de profits entre les productions avec et sans kit. Le bénéfice attribuable au projet est de 1,414 milliard FCFA, soit 128 550 FCFA par bénéficiaire, pour 11 000 bénéficiaires (voir Tableau A8, Annexe VII). Pour la *production semencière*, sur les 900 semenciers recensés, 700 sont des producteurs de semences de riz de bas-fonds, et c'est avec eux que le bénéfice attribuable au projet est calculé. Ce bénéfice a été évalué à 331 millions FCFA, soit 475 750 FCFA par semencier. Un effectif de 170 semenciers a produit du riz pluvial, mais cette activité n'obtient pas de bons résultats économiques d'une manière générale et cela rejaillit aussi sur la production semencière. Les semenciers de manioc étaient encore peu nombreux pendant la période du PRAREP et n'ont donc pas été pris en compte, bien que les entretiens dans certains villages aient montré qu'aujourd'hui, la production de boutures permet de compléter le revenu net du manioc. La production de semences d'igname n'a pas pu être mise en place pendant la durée du projet.
68. **Taux de rentabilité interne.** La somme des bénéfices directs du projet pour l'ensemble des bénéficiaires – producteurs de masse et semenciers – s'élevé à 1 745 millions FCFA (hypothèse basse) ou 1 885 millions FCFA (hypothèse haute), contre un coût de 5 446 437 000 FCFA. Le Tableau 12 présente les valeurs actualisées nettes (VAN) et taux de rentabilité interne (TRI) aux horizons de planification de cinq et trois ans (calculs détaillés en Annexe VII).

Tableau 12

**Valeurs actualisées nettes et taux de rentabilité interne du PRAREP selon l'horizon de planification**

Horizon de planification (années)	VAN à 12% (x 1000 FCFA)	VAN à 24% (x 1000 FCFA)	TRI
5	2 126 860	939 337	38%
3	400 414		5%

Source: Équipe d'évaluation.

69. Avec un système semencier et un système d'approvisionnement en intrants fonctionnel, les kits auront des effets économiques sur au moins 5 ans. Si le flux de bénéfices du projet est escompté sur 5 ans, le TRI sera donc de 38%, ce qui est acceptable. En l'absence de mécanisme de renouvellement des intrants et d'un système semencier fonctionnel et accessible aux producteurs, comme observé par la mission, l'horizon de planification se réduit à 3 ans, et le TRI chute à 5%. Le RAP estime à 37% le TRI du projet, sans préciser toutefois l'horizon de planification. À sa conception, le projet avait un horizon de planification beaucoup plus long, qui tenait compte des investissements dans les infrastructures, et son TRI était estimé entre 14-16%<sup>53</sup>. Un investissement dans des institutions permettant un accès continu aux intrants et semences améliorées et la formation des producteurs est donc potentiellement très rentable, à condition d'être suffisamment durable. Si les bénéfices ne s'étendent pas au-delà de la période effective du projet, l'investissement n'est pas performant.

<sup>51</sup> Au taux de conversion de 1 USD = 500 FCFA, moyenne de 2013 à 2014.

<sup>52</sup> Lorsqu'on prend en compte la composante « Infrastructures », le coût moyen atteint 1 220 USD. Par comparaison, ce coût est de 951 USD pour le projet de réhabilitation agricole mis en place par le FIDA en 2017 en Angola (FIDA, 2017. *Agricultural Recovery Project of the Republic of Angola. Project Design Report and appendices*. Rome: FIDA).

<sup>53</sup> Le PPMS, au contraire, évaluait le TRI à 72%, en imputant au projet toute la valeur de la production réalisée durant la période du projet, ce qui est abusif puisque les producteurs ne seraient pas restés les bras croisés sans le projet.

70. **En conclusion, l'efficacité est plutôt insuffisante (3)** car l'investissement que constitue le projet est potentiellement non performant, du point de vue de son taux de rentabilité interne, en tenant compte de la période réduite de mise en œuvre effective (moins de trois ans). Évidemment, ceci est le corollaire du retard accusé pour le lancement du projet et des déboires de gestion de deux projets par une seule UCP. Même les faibles coûts des prestations et les délais de décaissement courts n'ont pas pu compenser les faiblesses d'inefficacité. La notation de l'évaluation est donc conforme à celle du RAP.

### **Impact sur la pauvreté rurale**

71. L'appréciation de l'impact est effectuée en considérant les quatre domaines à savoir: les revenus et avoirs des ménages, la productivité agricole et la sécurité alimentaire, le capital humain et social ainsi que les institutions et politiques. La chaîne des impacts dans la théorie du changement du PRAREP était basée sur le postulat suivant: en mettant à disposition des ménages des kits d'intrants et du petit matériel agricole, combinés avec des services de conseil agricole et la réhabilitation d'infrastructures collectives (de production, transformation et de mise en marché), les producteurs allaient mieux produire (comparativement à la situation antérieure) et relancer la production agricole. Ceci induirait une amélioration, d'une part, de leur situation alimentaire et nutritionnelle et, d'autre part, de leurs revenus, afin d'accumuler à nouveau des actifs de production. Pour pouvoir réaliser cette appréciation des impacts, les différentes sources d'information disponibles<sup>54</sup> ont été mises à contribution, complétées par des interviews et entretiens réalisés par la mission d'évaluation.

### **Impact sur les revenus et avoirs des ménages**

72. En termes de revenu, l'enquête de 2014 a relevé des perceptions positives concernant les effets du projet sur les revenus: l'accroissement du revenu est évalué comme étant bon par 42% des bénéficiaires, et assez bon à moyen chez 55% d'entre eux. Il ressort des entretiens de la mission que les effets des kits sur les revenus varient considérablement selon les produits et zones de production. Les données recueillies ont permis de calculer la rémunération du travail (essentiellement familial) par spéculation. Les résultats sont comme suit: riz irrigué dans bas-fonds aménagés, 6 000 F/homme-jour (HJ) (Tableau A1, Annexe VI); riz pluvial dans bas-fonds aménagés (non irrigué), 2 550 F/HJ; riz pluvial sur des plaines inondables, 900 F/HJ; riz pluvial sur terres de plateau en rotation avec le manioc, 725 F/HJ (Tableau A2, Annexe VI); manioc (culture de plateau), 890 F/HJ (Tableau A4, Annexe VI); et igname (sur terres nouvellement défrichées), 2 515 F/HJ (Tableau A3, Annexe VI). Il se dégage donc que les kits ont: i) induit une bonne rémunération dans les zones de production de riz irrigué ou les bas-fonds aménagés et, ii) dégagé une rémunération acceptable pour l'igname. Le salaire journalier d'un ouvrier agricole variant entre 1 000 et 2 000 F (dans les zones), il est clair que, par rapport à ces deux dernières spéculations, les gains théoriques de revenus (pour la main-d'œuvre familiale investie) ont été au moins satisfaisants, si la production est effectivement vendue sur le marché.
73. En revanche, les kits n'ont pas amélioré les performances du riz pluvial (de plateau ou bas-fond non aménagé) de façon convaincante. Dans ces contextes culturels, les producteurs ne peuvent conduire qu'une culture par an et ont des difficultés à contrôler les adventices et à obtenir une réaction aux engrais épandus; le revenu du travail est donc bas, en dessous du salaire moyen journalier. De même, la culture du manioc, qui n'a fait l'objet que d'une distribution de boutures, n'a pas induit de revenus améliorés dans la zone nord. Ceci est principalement dû au fait que la région nord est peu adaptée à la culture du manioc, qui y est de surcroît

---

<sup>54</sup> Une enquête de référence a été conduite fin 2013, mais l'enquête de mesure des impacts de fin de projet n'a pas eu lieu. L'enquête SYGRI de départ a été conduite en mai 2013. Deux enquêtes finales ont été menées en novembre 2014, l'une auprès de 815 bénéficiaires et l'autre auprès des prestataires pour apprécier les effets du PRAREP.

cultivé sur des terres appauvries, où il bénéficie de peu, voire pas du tout, de fertilisants. Quant à l'igname, qui a aussi essentiellement fait l'objet d'une distribution de semenceaux, il induit une rémunération acceptable.

74. En ce qui concerne les avoirs des ménages, l'enquête d'impact de 2014 a révélé que 53% des producteurs interrogés estimaient que le PRAREP leur avait permis d'acquérir des biens durables, induisant une amélioration de leurs conditions de vie, tandis que 42% avaient enregistré un accroissement moyen à médiocre, et 5% aucune amélioration. Les améliorations de revenu ont plus souvent concerné les producteurs semenciers de riz et de manioc et les producteurs « de masse » de riz irrigué et de manioc que les producteurs de riz pluvial et d'igname.

### Impact sur la productivité

75. Le rapport sur les effets du PRAREP de 2014 indique une amélioration des rendements grâce aux intrants fournis, se fondant sur des mesures faites par les agents de l'ANADER et les entretiens conduits durant l'étude. Cette source d'information n'étant pas suffisamment fiable, la présente mission a essayé, avec les producteurs, d'estimer les rendements avant et après appui<sup>55</sup>. Les résultats (Tableau 13) corroborent parfaitement l'augmentation de la productivité des cultures appuyées grâce à l'intervention.

Tableau 13

#### Rendements des cultures promues avec et sans kit

	<i>Rendements sans kit (*)</i>	<i>Rendements avec kit en 2014 (**)</i>	<i>Rendements avec kit (*)</i>
Riz irrigué	1,5-3,2	4,75	5,0
Riz pluvial	0,9	1,2	1,8
Manioc	4,4-5,0	n.d.	20
Igname	4,1-4,5	13,2	9

Source: (\*) Entretiens avec l'équipe d'évaluation en 2018; (\*\*) ANADER.

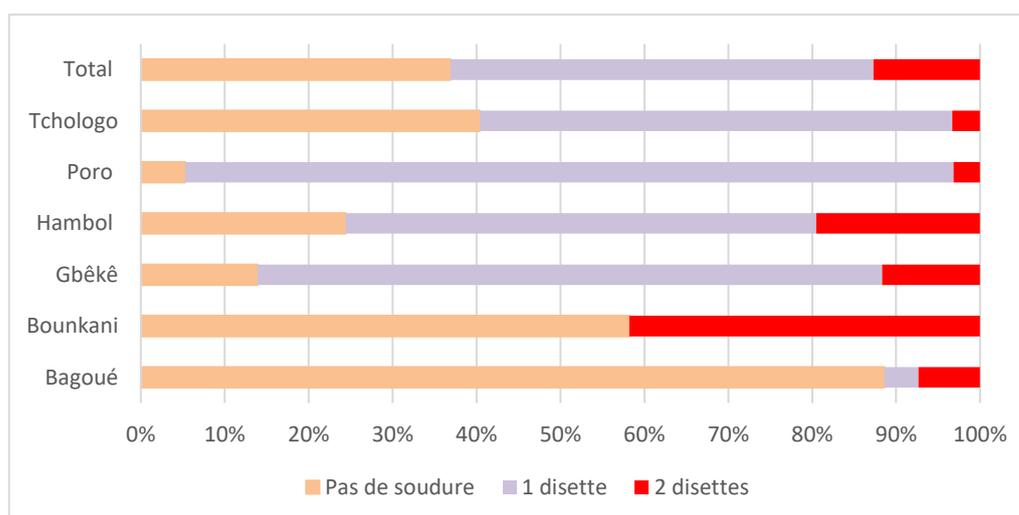
### Impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle

76. Le rapport d'étude des effets du PRAREP de 2014 indique que 99% des personnes sondées ont affirmé que l'intervention avait amélioré leur situation alimentaire (Figure 3). Cependant, 63% des personnes interrogées affirmaient encore avoir connu au moins une disette pendant la période de soudure en 2014; cette proportion est inférieure de 9 points à ce que révélait l'enquête SYGRI. Les discussions de groupes et entretiens individuels avec les paysans ont révélé effectivement une certaine amélioration de la situation de sécurité alimentaire des ménages, en permettant à bon nombre d'entre eux, et en particulier les riziculteurs de bas-fonds aménagés, de quitter le cercle vicieux de la pénurie de vivres en période de soudure<sup>56</sup>.

<sup>55</sup> Les estimations sont faites avec plusieurs paysans en groupe et individuellement, à partir des mesures locales utilisées. Les résultats présentés ici sont les valeurs moyennes converties. Même si l'échantillon n'est pas statistiquement représentatif, les résultats obtenus sont bien plausibles. Il n'a pas été possible d'obtenir des données statistiques ventilées par village.

<sup>56</sup> L'effet de cette reprise des activités sur la confiance des producteurs dans leurs propres capacités n'est pas à négliger non plus: « J'ai pu exprimer mon courage et aujourd'hui, c'est moi qui viens en aide à des parents et aux cas difficiles », affirme un producteur du village C de Ferké.

Figure 3  
**Situation alimentaire des bénéficiaires du PRAREP pour l'année 2014**



Source: PRAREP, 2014.

77. Le retard sévère de croissance chez les enfants de moins de 5 ans mesuré en 2016 par les enquêtes démographiques et de santé reste supérieur à 10% dans le nord et le nord-ouest, alors que l'incidence moyenne est retombée à 6,8% à l'échelle du pays. Si cela renforce la pertinence du choix des régions d'intervention, cela réfute cependant toute idée d'effets sensibles du projet sur la réduction des inégalités régionales en matière d'état nutritionnel des enfants.

#### **Impact sur le capital humain et social**

78. **Producteurs individuels.** Comme mentionné dans la sous-section sur l'efficacité, le PRAREP avait prévu explicitement la formation des producteurs individuels, de masse comme semenciers. Les thèmes les plus couverts (voir Tableaux 14 et 15) sont majoritairement techniques. L'incidence de ces formations a été observée par la mission dans les systèmes de production de riz, avec des pratiques culturelles comme l'installation de pépinières, les semis en ligne, le repiquage et les techniques de récolte et post-récolte limitant les pertes et le mélange de cailloux avec le riz paddy. Il est évident que tout ceci n'est pas uniquement attribuable au PRAREP, mais sa contribution est certaine.

Tableau 14

#### **Principaux thèmes de démonstration et participation des producteurs de masse**

<i>Production de masse (nombre de bénéficiaires et % par rapport au total des bénéficiaires)</i>		
	Nb	%
Techniques d'épandage de l'engrais de couverture	3 250	25%
Semis direct, en ligne, en poquets et à bonne densité (riz de bas-fond)	2 849	22%
Techniques de récolte et post-récolte	1 783	14%
Techniques d'épandage de l'engrais de fonds	1 592	12%
Pépinière	1 259	10%
Itinéraire technique du riz	768	6%
Repiquage en lignes (riz irrigué)	673	5%
Technique d'épandage de l'urée	327	3%
Test de germination	299	2%

Source: Base de données de l'ANADER.

Tableau 15

**Principaux thèmes de démonstration et participation des producteurs semenciers**

<i>Producteurs semenciers (nombre de bénéficiaires et% par rapport au total des bénéficiaires)</i>		
	Nb	%
Technique de l'épuration des parcelles de production de semences	376	28%
Techniques d'application des herbicides	229	17%
Techniques de récolte et post-récolte	160	12%
Itinéraire technique du riz	146	11%
Pépinière	129	10%
Repiquage en lignes (riz irrigué)	128	9%
Techniques d'épandage de l'engrais de fonds	122	9%
Semis direct, en ligne, en poquets et à bonne densité (riz de bas-fond)	113	8%
Techniques d'épandage de l'engrais de couverture	69	5%
Technique d'épandage de l'urée	39	3%

Source: Base de données de l'ANADER.

79. **Organisations de producteurs.** Les actions d'organisation des producteurs prévues à la conception du projet étaient liées à la composante des infrastructures, qui n'a pas été mise en œuvre. Avec la distribution des kits, la nécessité d'instaurer des mécanismes de reconstitution des intrants est apparue. Cela supposait que les producteurs soient membres de groupements ou coopératives. Ainsi, la formation des bénéficiaires à la reconstitution des fonds d'intrants et de semences a été introduite. Mais comme ceci n'avait pas été visé au départ, les formations n'ont pas pu être administrées à grande échelle. Plusieurs problèmes ont été observés par la mission en relation avec la gestion des équipements collectifs octroyés par les projets (exemples motoculteur et tracteur jamais utilisés, unité de traitement des semences), sans tentative réelle de résolution par l'organisation des producteurs en place (susceptible de les régler). Il semble que les organisations de producteurs des filières promues n'ont pas fait l'objet d'une analyse approfondie de leurs capacités ni d'un accompagnement conséquent pour relever les défis. Il se dégage donc une faiblesse générale des capacités des organisations locales ou paysannes présentes, ce qui a constitué, du reste, un point faible du PRAREP<sup>57</sup>.

**Impact sur les institutions et politiques**

80. **Filières semencières.** Le PRAREP a contribué au renforcement des filières semencières pour les trois spéculations promues. Pour la filière des semences de riz, les discussions avec les représentants des groupements de producteurs de Bouaké font ressortir qu'ils sont de nos jours capables de produire et vendre des semences en réponse à une demande marchande<sup>58</sup> (voir encadrés en Annexe VIII). Ils ont même ajusté leur offre semencière en multipliant les variétés « de luxe » susceptibles de concurrencer les riz asiatiques au niveau des consommateurs urbains exigeants. Les producteurs de semences du nord, quant à eux, ont encore des difficultés à organiser leur circuit de commercialisation indépendamment de contrats établis avec des projets. De ce fait, ils hésitent à produire et sont dans l'attente d'une demande avant de le faire. Pour les filières des semences de racines

<sup>57</sup> Le rapport d'évaluation de la performance des prestataires indique, au sujet de l'organisation des producteurs pour la gestion de leurs activités et de leur autopromotion, que « la mission constate que les producteurs sont toujours dans un état d'attente d'une assistance. Cela signifie, à l'instar du faible taux de reconstitution des semences et intrants par les producteurs de masse de riz, que cette activité n'a pas été mise en œuvre », Rapport d'évaluation des performances des partenaires stratégiques de mise en œuvre du PRAREP, février 2015, p. 49.

<sup>58</sup> En utilisant les médias tels que la radio et la plateforme « Cyber Semence » initiée par AfricaRice.

et tubercules, la portée d'impact est moindre car des difficultés existent encore aujourd'hui, d'une part en matière d'obtention de semences saines de base par les producteurs, et d'autre part sur le plan de l'écoulement des semences multipliées<sup>59</sup>.

81. **Certification semencière.** Les observations et entretiens réalisés permettent de dire que le PRAREP a contribué à la consolidation de la politique de certification semencière en Côte d'Ivoire. En effet, le Service Officiel des Semences et des Plants (SOSP) a sensiblement accru sa visibilité et l'exercice de son rôle régalien de contrôle et de certification des semences grâce au PRAREP, les ressources directes mises à sa disposition par l'État à cette époque étant trop faibles. Au titre du PRAREP, le SOSP a certifié des semences de riz produites aussi bien par le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) que par les producteurs semenciers, ainsi que des boutures de manioc diffusées par le CSRS. Malheureusement, les certifications n'ont pu être conduites qu'une seule fois en 2013 et les semences certifiées de riz ont été distribuées en 2014. Le taux de déclassement est resté très élevé au niveau des producteurs, et il aurait fallu poursuivre les efforts de formation et de suivi pendant plusieurs années. Néanmoins, suite à cette expérience, les centres de recherche qui produisent des semences ont continué de faire appel au SOSP pour faire certifier leurs semences.
82. **En conclusion,** l'incidence des actions du PRAREP sur les revenus des bénéficiaires a été positive mais très inégale selon les spéculations. Les effets sur la productivité et la situation alimentaire sont effectifs, eu égard à la situation de départ, même si l'insécurité alimentaire est toujours une réalité pour certains ménages. En termes de capital humain, la formation des producteurs par les agents de vulgarisation a eu une incidence positive en termes d'adoption d'itinéraires techniques améliorés. Mais sur le plan du capital social, l'impact du projet a été insignifiant. Il a toutefois contribué au renforcement de la filière semencière du riz, mais pas des racines et tubercules. Enfin, sa contribution à la consolidation des pratiques de certification semencière a été confirmée par les observations de la mission. Eu égard à tout cela, **l'impact global sur la pauvreté est jugé plutôt satisfaisant (4)**, un point au-dessus de la note attribuée par le RAP.

### **Durabilité des résultats**

83. La durabilité de l'intervention du PRAREP est variable selon les actions (voir Tableau 16). Certaines technologies agricoles promues ont été bien observées dans les champs des paysans lors des visites par la mission; l'ampleur de l'adoption desdites technologies dépend, d'une part, de la capacité des producteurs à accéder (ou non) aux semences et intrants après la fin du projet, et d'autre part, de la capacité des services de l'État (l'ANADER, par exemple) à assurer la continuité des services de vulgarisation et d'alphabétisation.

---

<sup>59</sup> Pour l'igname, un effectif de 520 « producteurs-relais » d'igname a ainsi été recensé en 2012-13, dont il était attendu une production semencière de près de 900 tonnes ; pour le manioc, avec 40 producteurs-relais, il était attendu autour d'un million de mètres linéaires de boutures. En fin d'année 2013, seules 170 t de semences d'igname et 352 000 mètres linéaires de manioc ont pu être distribuées à respectivement 600 et 400 producteurs environ. Ces producteurs-relais n'ont pas été transformés en producteurs semenciers et, selon l'unité de suivi-évaluation du PRAREP, seuls 7 semenciers d'igname et 25 semenciers de manioc ont été dénombrés, en lien probable avec le CNRA qui était chargé de fournir des semences de base.

Tableau 16

**État de durabilité des activités du projet et facteurs d'influence**

<i>Actions</i>	<i>État de durabilité</i>	<i>Facteurs favorables à la durabilité</i>	<i>Facteurs défavorables à la durabilité</i>
Formation des bénéficiaires sur les techniques culturales	Pratiques agricoles, observées par la mission, partiellement attribuables au projet	Ampleur de l'intervention Performances des technologies du riz de bas-fond	Formation rarement assurée après la fin du projet et intensité des formations assez faible pendant le projet  Le nouveau projet du FIDA n'a pas pris en compte les mêmes produits
Promotion des mécanismes de reconstitution des intrants	Rares sont les villages où le fonds est fonctionnel en 2018	Expériences avec des projets antérieurs de groupements organisés	Érosion du fonds suite à des incapacités successives de rembourser  Mauvaise gouvernance des groupements et de leur fonds  Absence d'accompagnement des groupements prévus ou non
Professionnalisation des producteurs semenciers	Les organisations et unions de semenciers rizicoles sont encore bien fonctionnelles	Succession de projets assurant des formations et appuis sur une longue période	Difficulté à développer une demande marchande contractualisée en dehors des projets  Difficulté à accéder aux semences de base
Transformation des fonds intrants en crédits externes	Les trois ESOP créées continuent d'allouer en 2018 des crédits intrants à rembourser en riz	Mécanisme mis en place moins dépendant de la gouvernance collective	Mécanisme non promu durant la durée du projet  ESOP encore peu connectées aux systèmes financiers décentralisés

Source: Équipe d'évaluation.

84. En relation avec le renouvellement des intrants et semences initié dans le cadre du PRAREP, rares sont les groupements/villages où cela fonctionne bien en 2018. Comme mentionné précédemment, ceci n'avait pas été expressément prévu lors de la conception du projet. Selon le rapport d'évaluation des effets de 2014, 69% des bénéficiaires accédaient à un fonds de reconstitution des intrants et 70% d'entre eux estimaient qu'il pouvait perdurer, les autres estimant trop faible leur capacité de mobilisation collective ou trop mauvaise la gouvernance de leurs dirigeants. L'expérience du groupement/village avec des projets antérieurs figure parmi les facteurs expliquant le maintien du mécanisme. En effet, un tel mécanisme avait été mis en place antérieurement dans le cadre du PPMS mais n'avait été que très partiellement exploité après le démarrage du PRAREP<sup>60</sup>.
85. S'agissant des semenciers, les observations lors de la mission ont montré qu'ils se sont professionnalisés progressivement et qu'ils ont une bonne maîtrise des techniques. Évidemment, plusieurs projets successifs (depuis le PPMS) leur ont permis de consolider leurs acquis en la matière. Un mécanisme de recouvrement des crédits intrants a aussi pu être mis en œuvre dans les coopératives semencières où la vente de semences se fait de façon groupée, ce qui permet de défalquer les montants dus des recettes payées par le Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole (FIRCA). Le problème qui se pose ici concerne la disponibilité de semences de base et intrants de qualité pour les producteurs. C'est pourquoi les coopératives s'adressent parfois directement à AfricaRice, basé à Bouaké, pour s'approvisionner en semences de base de riz. Pour

<sup>60</sup> Dans le cadre du PPMS, 1,318 milliard de FCFA avaient financé des intrants et équipements relatifs au maïs, au riz, au soja et aux cultures maraîchères. Les bénéficiaires devaient, par l'intermédiaire de leurs groupements, rembourser les apports en nature sur un compte du groupement et se constituer ainsi un fonds pérenne. Le taux de reconstitution de ces fonds avait été de 37% en 2009 et 72% en 2010.

les racines et tubercules, aucun mécanisme fonctionnel n'a pu être identifié par la mission permettant aux semenciers de pérenniser ladite activité.

86. S'agissant des mécanismes de crédit intrants pour les producteurs, la mission a observé que ce sont les ESOP qui essaient actuellement de les faire perdurer. Ainsi, l'ESOP de Katiola, qui travaille avec une union de coopératives rizicoles, propose des semences et intrants à crédit aux producteurs afin de s'assurer un approvisionnement suffisant en riz paddy après les récoltes. Chaque producteur signe alors un engagement de livrer tout ou partie de sa production à l'entreprise. Un tel mécanisme est à encourager et à soutenir, car il prend le relais des systèmes de crédit interne villageois qui s'érodent.
87. Enfin, en ce qui concerne la poursuite des interventions après le projet, qui a justifié le recours à des prestataires pérennes comme l'ANADER, beaucoup d'actions de vulgarisation spécifiques ont cessé avec l'expiration de la convention signée avec le PRAREP. Seules certaines ont été reprises dans le cadre du PROPACOM. Un aspect important est la prise en compte et la valorisation par les nouveaux projets des acquis des anciens projets. Ceci n'a pas été le cas entre le PRAREP et le PROPACOM, ce dernier, outre une autre approche d'intervention, n'ayant pris en compte que la filière riz, abandonnant les racines et tubercules. Ainsi, les acquis déjà faibles concernant les racines et tubercules n'ont pu être consolidés.
88. **En somme**, les acquis des producteurs sur les itinéraires techniques améliorés et l'organisation des semenciers ont perduré au-delà de la période d'intervention du projet, en raison notamment de la succession d'actions par d'autres projets. En revanche, les mécanismes d'accès durable aux crédits intrants ont été abandonnés dans la majorité des cas, et seules les trois ESOP créées tentent de les maintenir, avec des résultats mitigés. Aussi, le PROPACOM n'a pas joué toutes les partitions pour consolider les acquis du PRAREP. Par conséquent, **la durabilité est jugée plutôt insuffisante (3)**, pareillement à la note attribuée par le RAP.

## **B. Autres critères de performance**

### **Innovation**

89. **Technologies innovantes.** Les kits contenaient des intrants, qui n'étaient pas des innovations en soi, mais des technologies innovantes pour les producteurs, notamment: des variétés nouvelles, des semences de qualité et des engrais et herbicides spécifiques. Tout ceci a eu un effet démonstratif de masse. Les bâches pour le battage de la récolte, très appréciées, étaient aussi des innovations en riziculture. Le projet est parti de l'hypothèse implicite que les contenus de la vulgarisation étaient disponibles chez les prestataires, en l'occurrence l'ANADER. Quelques actions de formation des encadreurs par les chercheurs ont été financées, mais à petite échelle. Les kits se prêtaient à une démonstration de masse autour d'unités de démonstration bien menées, où chaque étape de l'itinéraire technique était mise en application et comparée avec la pratique usuelle; mais rares ont été les groupements où la vulgarisation a été conduite avec ce niveau d'intensité. Il y a certes eu « démonstration de masse », mais l'apprentissage a été très incomplet au regard des ressources engagées<sup>61</sup>.
90. **Innovation institutionnelle: l'ESOP.** La mise en place des ESOP comme modèle organisationnel est originale. Comme l'acronyme l'indique, l'ESOP est une entreprise fournissant des services aux producteurs, ici des services de décortilage, stockage, labellisation et commercialisation groupée du riz. Dans ce modèle, les organisations de producteurs et d'autres opérateurs économiques intéressés sont sociétaires, mais la gérance est confiée à une personne dont cela devient l'activité. Le caractère innovant dérive, dans un premier temps, de la mise

---

<sup>61</sup> Certaines technologies innovantes auraient été introduites sans grand enthousiasme et n'ont donc laissé aucune trace. C'est le cas des dix unités de production de compost pour lesquelles 53 agents de l'ANADER ont été formés.

en relation des producteurs (à travers leur coopérative) avec des commerçants pour des ventes groupées et, si possible, contractualisées; dans un deuxième temps, de la fourniture des services par une entreprise de droit commercial indépendante de la coopérative et qui emploie des salariés; et dans un troisième temps, de la mobilisation progressive des fonds des systèmes financiers pour alimenter les fonds de roulement requis pour les activités de collecte de riz chez les producteurs et d'approvisionnement de ces producteurs en intrants. L'entreprise doit en effet parvenir à tourner à plein régime tout en générant un bénéfice. Le modèle était inexistant auparavant dans les régions appuyées par le PRAREP, et continue à s'améliorer au fil du temps (voir Encadré 3).

Encadré 3

**Exemple d'ESOP: cas de Katiola**

Katio-Akpa a une capacité de transformation de 1 700 tonnes de riz sur 9 mois d'activité. Le bassin de collecte produit potentiellement 7 000 tonnes par an (département), mais le fonds de roulement ne permet pas d'acquérir plus de quelques dizaines de tonnes. Dès son démarrage, l'ESOP a connu une première crise, qui s'est traduite par le non-paiement des producteurs ayant livré leur production et a érodé leur confiance. Le directeur, qui possédait 32% des parts de l'entreprise, a été poussé à les revendre à la coopérative des riziculteurs, qui est désormais majoritaire. Un redressement et un apurement de la dette ont permis de relancer l'entreprise. Un fonds de roulement a été mis en place par le PROPACOM en 2017. Les achats ont porté sur 200 tonnes en 2017 et 300 tonnes en 2018 (premier cycle).

En 2017, l'ONDR a fait une dotation permettant à l'ESOP d'acheter des intrants et semences pour un approvisionnement à crédit des producteurs signant des contrats de livraison avec elle. Près de 100 contrats ont été signés en 2018. Le recouvrement de ce crédit est moyen (survenue constante de catastrophes naturelles empêchant certains emprunteurs de livrer le riz pour rembourser le crédit contracté).

Actuellement, l'ONDR préconise un « financement structuré », dans le cadre duquel les institutions de microfinance prendront le relais pour assurer un crédit de campagne et un crédit de collecte pour l'ESOP en collaboration étroite avec les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC). Ce montage entre institutions de microfinance (COOPEC) et ESOP est en phase pilote. L'ESOP a demandé un crédit de collecte par ce biais pour 413 t de paddy de deuxième cycle en 2018.

Toujours dans le but d'augmenter les volumes de riz traités par l'entreprise et parvenir à dépasser le seuil de rentabilité, l'équipe de l'ESOP envisage de mieux accompagner les producteurs sur le plan technique par un suivi de proximité de leurs itinéraires techniques.

Source: Entretiens de la mission d'évaluation.

91. Certains aspects institutionnels des ESOP sont encore en cours d'ajustement: répartition des parts sociales, fonction de distribution d'intrants à crédit pour accéder à de la matière première, contrôle de la mauvaise gestion, etc. L'une des principales difficultés actuelles concerne les fonds de roulement, permettant d'acheter le riz paddy. Mais il faut aussi encourager les producteurs à produire plus et vendre aux ESOP. Une note positive a été la continuité des appuis aux ESOP à travers le PROPACOM, qui a contribué à leur consolidation.
92. **En conclusion**, les kits renfermaient des intrants innovants pour les bénéficiaires, mais qui n'ont pas été développés dans le contexte du projet. Celui-ci a aussi contribué à l'établissement d'un dispositif institutionnel innovant, que sont les ESOP, même si cela n'avait pas été un objectif au départ. Au vu de cela, **le critère d'innovation est jugé plutôt satisfaisant (4)**, un point au-dessus de la note du RAP.

**Reproduction à plus grande échelle**

93. En principe, un projet en situation d'après-crise n'est pas conçu pour que ses actions soient reproduites à grande échelle dans le pays, car il est attendu que la

crise ne perdure pas au-delà de la période du projet. Néanmoins, certaines leçons sont à tirer de l'intervention pour les périodes suivant la sortie de crise.

94. La consolidation de la certification semencière du riz, dans le cadre du PRAREP, a facilité la généralisation à d'autres filières, voire une institutionnalisation. Chaque maillon de la filière semencière rizicole s'est mis en place, avec un nombre conséquent de faiblesses. La demande en semences reste instable et la volonté de payer pour des semences de qualité est inégale selon les types de producteurs; de ce fait les semenciers hésitent à se lancer, à grande échelle, dans la production de semences certifiées. Dans le même temps, s'ils ne certifient pas leurs semences, ils ne sont pas supposés les commercialiser sur les plateformes en ligne.
95. Au niveau des ESOP, la mission a observé l'implication de l'Agence Française de Développement, qui a promu le même dispositif dans six autres localités du pays. Ses actions ont été menées parallèlement à celles du PRAREP, et il est donc difficile de dire s'il s'agissait ou non d'une réplique.
96. Il se dégage que les actions du PRAREP ont facilité la généralisation de la pratique de la certification semencière au-delà de la filière de riz. Pour le reste, il n'y a pas eu de réplique, ce qui est du reste cohérent pour un projet d'après-crise. Par conséquent, **ce critère est jugé plutôt insuffisant (3)**, pareillement à la note du RAP.

### **Égalité des sexes et autonomisation des femmes**

97. **Ciblage des femmes.** D'une manière générale, l'obligation de compter 40% de femmes parmi les bénéficiaires de kits a été respectée, et ce taux passe même à 51% chez les semenciers. Dans les groupements où les femmes étaient déjà représentées, le principe d'égalité de la distribution qui a souvent prévalu leur a permis de bénéficier de façon assez équitable des kits. Mais les quantités d'intrants distribués aux femmes ont été inférieures à celles des hommes, dans certaines localités, du fait des superficies cultivées recensées pour elles. Leur participation massive aux formations<sup>62</sup> reflète leur poids dans la population de bénéficiaires. Cela constitue une avancée car la vulgarisation tend souvent à ne s'orienter que vers les chefs de ménage.
98. **Autonomisation économique des femmes.** Le projet n'a pas développé d'approche genre spécifique. Les activités mises en œuvre n'ont pas été conçues de manière à tenir particulièrement compte de l'aspect genre. De même, les kits n'ont pas été conçus pour être sexospécifiques et ne se référaient pas spécifiquement dans chaque zone aux activités des femmes, même si la filière rizicole emploie beaucoup de main-d'œuvre féminine. Par ailleurs, les actions du projet ne pouvaient induire aucun changement en matière d'équité d'accès des femmes à la terre, eu égard aux réalités socioculturelles, même dans les périmètres réhabilités (par le PPMS). Néanmoins, les femmes rencontrées ont affirmé avoir déployé les kits reçus sur leurs propres parcelles (au sein de l'exploitation familiale) où sur les parcelles du groupement, ce qui a induit de meilleurs revenus, lesquels ont été utilisés pour satisfaire les besoins d'éducation ou de scolarisation des enfants.
99. **Influence des femmes dans les institutions et organisations rurales.** Les actions du projet n'ont pas eu d'incidence sur l'influence des femmes au sein des organisations paysannes, puisque les groupements n'ont pas été ciblés au départ pour des actions de la composante de réhabilitation. Au cours des entretiens, un responsable homme d'un groupement mixte a affirmé « C'est à cause des femmes que les appuis des projets nous arrivent ». Ainsi, un effort est déployé pour inclure un minimum de 30 à 40% de femmes dans les groupements de producteurs de

---

<sup>62</sup> Selon le RAP, en matière de formation *in situ* et appui-conseil, 5 109 producteurs, dont 3 355 femmes (66%), ont bénéficié de l'encadrement et des visites d'appui-conseil sur des parcelles de démonstration. Les principaux thèmes de formation ont porté sur: i) l'installation d'une pépinière, ii) les techniques d'épandage de fertilisants et herbicides, iii) les techniques de repiquage, et iv) les techniques de séchage, de conditionnement, de stockage et de conservation des récoltes.

masse; mais leur rôle dans les instances dirigeantes se limite souvent à leur représentation. La situation semble différente dans les organisations semencières, où la mission a remarqué des femmes à des postes de leadership, ce qui n'est pas, toutefois, attribuable uniquement au PRAREP.

100. **En somme**, l'intervention a veillé avec plus ou moins de succès à réduire les inégalités d'accès des femmes aux bénéfices des projets en instruisant un pourcentage minimal lors du ciblage. Les actions ont eu une incidence de faible amplitude sur le pouvoir économique des femmes, mais presque pas d'influence sur leur position au sein des organisations paysannes et leur autonomisation. La durée effective du projet a été trop courte pour espérer un impact sur la condition des femmes, laquelle est sous-tendue par des contraintes d'ordre social. Par conséquent, **ce critère est jugé plutôt satisfaisant (4)**, pareillement à la note attribuée par le RAP.

### **Gestion de l'environnement et des ressources naturelles**

101. La mission a observé que les paysans utilisaient beaucoup d'herbicides dans les systèmes de production à base de riz. Ces derniers sont de grands consommateurs d'herbicides, et la mission n'a pas obtenu de preuves d'une quelconque technologie alternative, en cours de test, permettant de réduire les doses et fréquences d'applications. Pour les systèmes à base d'igname, ils sont consommateurs de forêts, car cultivés essentiellement sur des terres nouvellement défrichées, et n'ont pas recours aux engrais. À ce titre, la mission n'a pas non plus entendu parler de l'introduction de systèmes de type sédentarisé, développés par la recherche, dans le cadre desquels l'igname entre dans des rotations diversifiées.
102. Par ailleurs, les acquis du PPMS en matière de techniques de production durable développées dans une « écoferme »<sup>63</sup> n'ont pas été valorisés dans le cadre du PRAREP. La seule activité ayant un effet potentiellement positif sur l'environnement était la formation des agents de vulgarisation et des producteurs autour de dix unités de compostage, mais elle est demeurée anecdotique de par son ampleur et la possible adoption de la technologie<sup>64</sup>.
103. Au total, face aux problèmes environnementaux existants et potentiels, le PRAREP n'a mis en œuvre aucune stratégie d'anticipation de leurs effets pervers, par exemple en considérant des actions de recherche-développement, pour des technologies agricoles intégrant la bonne gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Par conséquent, **la performance pour ce critère est jugée plutôt insuffisante (3)**, pareillement au RAP.

### **Adaptation au changement climatique**

104. En ce qui concerne l'adaptation au changement climatique, diverses stratégies ont été identifiées par la mission lors de discussions de groupe (voir Tableau 17). Jadis, les paysans ne s'intéressaient pas aux bas-fonds dans la vallée du Bandama. Ceci est apparu comme une solution au vu des grandes variations climatiques de ces dernières années. Par conséquent, le choix des spéculations de riz et de manioc était le bienvenu. Les variétés de riz proposées ont une bonne capacité d'adaptation (cycle plus court du WITA9). Le manioc supporte des périodes de sécheresse intermittente. Avec les variétés de riz, les producteurs du centre du pays (autour de Bouaké) ont commencé à mettre en valeur les bas-fonds, ce qui leur permet de mieux s'adapter aux aléas climatiques. Ceci aurait été plus efficace si les périmètres étaient aménagés<sup>65</sup>. Dans les zones du nord, hors périmètres

<sup>63</sup> Ces acquis consistaient en une ferme de démonstration et un centre de formation ainsi qu'en une plateforme de partage des connaissances. Rapport PPMS, p. 29.

<sup>64</sup> Le RAP mentionne (p. 27) que cinquante-trois (53) agents de vulgarisation (dont 10 femmes) et les 100 producteurs (dont 19 femmes) ont été formés sur le compostage et sur les techniques de multiplication rapide et saine des plantes à racines et tubercules.

<sup>65</sup> Il y a beaucoup moins de périmètres aménagés pour la production rizicole dans le centre, comparativement aux zones du nord.

irrigués déjà saturés, les producteurs sont encore en quête d'alternatives pour accroître leur stratégie de résilience au changement climatique.

Tableau 17

**Stratégies d'adaptation des producteurs au changement climatique**

	<i>Stratégies observées</i>	<i>Limite des stratégies</i>
Hommes et femmes à Bouaké	Développement du manioc et réduction relative de l'igname; transformation du manioc de plus en plus poussée	Tendance au tassement des prix observable pour le manioc frais
Hommes à Béoumi	Abandon du riz pluvial et des variétés d'igname <i>D. rotundata</i> . Diversification au-delà de l'igname: développement de l'anacarde mais aussi de la banane, du maïs	Saturation foncière, durée des jachères très raccourcie, fin de la gestion de la fertilité des terres par la jachère naturelle
Hommes à Katiola	Entrée massive dans la culture du riz de bas-fonds avec semences améliorées et intrants et expansion de l'anacarde sur terres exondées	Bas-fonds non aménagés, d'où difficultés de maîtrise des adventices Saturation foncière progressive
Femmes à Ferké	Réduction du riz des bas-fonds et du maraîchage au profit du manioc, réduction des dépenses = réduction des risques	Attaques du manioc par les termites difficiles à gérer malgré l'utilisation d'insecticides Réduction des dépenses aux dépens du maintien de la fertilité des sols (peu d'engrais)
Femmes à Korhogo	Diversification des spéculations et réduction du riz des bas-fonds et du maraîchage au profit de la patate douce; réduction des dépenses = réduction des risques	Stratégie de diversification efficace
Hommes à Ferké	Déplacement vers des zones de périmètres aménagés  En zones de périmètres aménagés, culture du riz avec semences améliorées et intrants profitant de l'eau résiduelle de l'irrigation des cannes à sucre	Congestion sur ces périmètres, accès limité
Hommes à Korhogo	Riz sur périmètres irrigués	Aménagements dégradés et gérant mal l'eau (inondation et sécheresse) et réhabilitation souvent peu convaincante

Source: Équipe d'évaluation.

105. **En somme**, les cultures promues ont permis une meilleure adaptation des producteurs au changement climatique, en l'occurrence dans les périmètres irrigués, et les ont incités à mettre en valeur les bas-fonds. En revanche, cela n'a pas été le cas en dehors des bas-fonds et des périmètres irrigués. Ainsi, **l'adaptation au changement climatique est jugée plutôt satisfaisante (4)**, un point au-dessus du RAP.

### C. Évaluation globale du projet

106. Le PRAREP avait comme objectif de développement de contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence et de production des petits exploitants, dans les zones du centre et du nord. Au terme de sa mise en œuvre, qui a couvert la moitié de sa durée initiale, et après avoir été amputé de la moitié de son financement, le projet a atteint des résultats (décrits antérieurement) qui permettent d'affirmer qu'il a contribué à l'atteinte de son objectif de développement. En effet, la distribution de kits a permis de relancer la production agricole dans le contexte d'après-crise de l'époque. Cela a entraîné une augmentation de la production agricole, et avec certains producteurs, l'effet a même perduré au cours des années suivantes, tant que le potentiel des semences améliorées était présent. Les effets des kits ont été plus intéressants dans les milieux favorables: riz irrigué dans des bas-fonds, où deux saisons de culture étaient possible; manioc et igname dans les zones encore naturellement fertiles.

107. Puisque les règles de ciblage ont été modifiées en cours de mise en œuvre, il n'est pas loisible d'affirmer que le projet a effectivement réussi à atteindre massivement les pauvres, même si l'ensemble des bénéficiaires peuvent être considérés comme de petits exploitants, eu égard à leurs caractéristiques. Même les règles de distribution de kits ont été modifiées au sein des groupements, qui ont procédé à une répartition équitable des contenus, ce qui a contribué encore à atténuer l'incidence sur les pauvres. Enfin, sur le plan de la durabilité, telle qu'indiquée dans l'objectif de développement, les analyses ont montré que les changements induits étaient restés très fragiles, notamment dans les zones ne disposant pas de bas-fonds aménagés ni de terres agricoles en friche, et également parce que la composante « Infrastructures » n'avait pas été mise en œuvre. Au vu de tout ce qui précède, **la performance globale du PRAREP est jugée plutôt satisfaisante (4)**, une note au-dessus du RAP.

## D. Performance des partenaires

### FIDA

108. De manière générale, le FIDA a fourni un appui et des orientations opportuns pendant la supervision du projet. Deux missions annuelles de supervision ont été organisées régulièrement à partir de novembre 2011, conjointes au PPMS et au PRAREP au départ, spécifiques au PRAREP en 2012, puis conjointes au PRAREP et au PROPACOM en 2013 et 2014. L'évaluation à mi-parcours a été réalisée le 31 mai 2013, et la dernière mission de supervision en décembre 2014. La revue finale est intervenue en avril 2015. Ces missions fréquentes se sont avérées très utiles, aussi bien pour le personnel du projet que sur les aspects techniques.
109. Beaucoup d'activités entreprises ont permis le renforcement des capacités des ressources humaines et l'acquisition d'outils de gestion performants<sup>66</sup>. Au démarrage du PRAREP, le bureau de pays n'existait pas. La liaison entre le siège et le pays était assurée par un point focal, qui participait aux missions de supervision et étudiait les avis de non-objection et PTBA, avant leur envoi au responsable de programme pays à Rome<sup>67</sup>.
110. Toutefois, des lacunes dans la conception du projet ont eu un effet négatif sur sa performance: hypothèses très optimistes, manque d'indicateurs quantitatifs dans le cadre logique, surestimation de la production dans certaines zones, et incapacité à actualiser la conception après un long délai entre celle-ci et la mise en œuvre. Malgré le retard dans le démarrage du projet et la non-mobilisation des financements de la BOAD, le FIDA n'a pas introduit de changements majeurs au projet et le cadre logique n'a pas été réadapté. Le seul changement identifié est reflété dans la convention avec le CSRS au niveau du réajustement à la baisse des objectifs de semences.
111. Sur la base des informations ci-dessus, la notation relative à la performance du FIDA est **modérément satisfaisante (4)**, correspondant à celle du RAP.

### Gouvernement

112. Au 30 juin 2015, le Gouvernement avait décaissé 36% du montant du financement initial. Ce taux relativement bas est dû à l'annulation de la composante BOAD, qui détenait la majorité de la contrepartie en termes de taxes, y compris sur la valeur ajoutée, sur les infrastructures, sans que la nouvelle contrepartie totale attendue

---

<sup>66</sup> Selon le RAP: « En 2013, l'UCP s'est attachée à: i) acquérir et former l'équipe du Projet à l'utilisation d'un logiciel de gestion de carburant et de maintenance de véhicule; ii) former l'équipe en gestion de parc automobile; iii) former les chauffeurs à l'utilisation de radio VHF; iv) reparamétrer le logiciel de gestion TOM<sup>2</sup>PRO et former le personnel à son utilisation. Par ailleurs, le manuel de procédures administratives, comptables et financières a été validé par l'UCP et approuvé par le FIDA, et le personnel a été renforcé. En 2014, les actions de l'UCP se sont poursuivies avec l'installation du logiciel de comptabilité TOM<sup>2</sup>PRO, qui permet désormais l'édition automatique des états comptables et financiers et de certains états spécifiques aux demandes de retrait de fonds ».

<sup>67</sup> Le PRAREP a connu trois charge de programme de pays: Mr Tounessi qui a formulé et fait approuver le PRAREP en 2009, ensuite Monsieur Luyaku Loko Nsimpati qui a géré le portefeuille entre 2010 et 2012 et enfin Mr Barry à partir de Juin 2012.

du Gouvernement ne soit pour autant réduite dans les coûts du projet. En dépit de cela, les décaissements de l'État ivoirien ont été effectués à bonne date, et représentent 10% des coûts effectifs du projet. Mais la non-soumission de la requête officielle de financement à la BOAD par le Gouvernement a été un point faible considérable du PRAREP.

113. L'UCP a souffert du manque de compétences de son personnel, notamment au niveau de la planification des activités et du travail en équipe, d'où les différentes recommandations des missions de supervision visant à organiser des ateliers de « team-building » (consolidation de l'équipe). L'absence d'une bonne planification opérationnelle au niveau de l'UCP a été soulignée à plusieurs reprises. Au démarrage du projet, les antennes régionales n'étaient pas suffisamment responsabilisées, ce qui a alourdi le travail de l'UCP. À cela s'ajoute l'arrangement institutionnel, avec une UCP chargée de gérer deux projets simultanément (PPMS et PRAREP et ensuite PRAREP et PROPACOM).
114. Selon une approche de faire-faire, le Gouvernement a bâti des partenariats avec des structures étatiques ou paraétatiques pour la mise en œuvre et l'exécution des activités du Projet. Ceci a nécessité la signature de différentes conventions avec des structures comme l'ANADER, le CNRA, l'ONDR, le CSRS, le SOSP et le FIRCA. Ces structures, dénommées « partenaires stratégiques », étaient déjà désignées dans le document de conception du projet, ce qui a simplifié la procédure de contractualisation en évitant le passage par les appels d'offre. Les huit conventions signées après le démarrage effectif du projet ont été approuvées par le Gouvernement dans un délai de moins de 5,5 mois (moyenne de 2,6 mois), ce qui a constitué une nette amélioration par rapport aux pratiques antérieures. Seule la convention avec la FAO a connu des difficultés<sup>68</sup>. Les taux de réalisations physiques desdits partenaires ont varié entre 32% et 97%. Les différents rapports (supervision et évaluation des performances des partenaires) soulignent que la plupart de ces partenaires se sont heurtés à des contraintes de trésorerie, qui ne leur ont pas permis de respecter leurs engagements contractuels, entraînant ainsi une exécution en deçà des attentes.
115. Le Ministère de l'Agriculture a été impliqué dans le suivi des activités de tous les projets du FIDA et a pu collecter des informations de suivi du PRAREP. Trois missions de suivi ont été réalisées par le MINADER entre 2011 et 2014, en plus de missions de supervision conjointe. Le Gouvernement a assuré le pilotage du projet à travers la mise en place d'un Comité d'orientation et de pilotage (COP)<sup>69</sup> et, au niveau régional, de cadres de concertation régionaux. Ces organes de pilotage et de suivi ont supervisé le PRAREP par la validation des activités prévues dans les PTBA. Le suivi rapproché a été assuré par une équipe spécifique, composée d'un point focal FIDA au MINADER et de deux agents de suivi-évaluation externe. Néanmoins le suivi a été peu décentralisé au niveau des directions régionales pour permettre aussi un accompagnement de proximité. Les directions régionales n'ont été impliquées qu'à la fin du projet, lorsqu'il s'agissait d'assurer un suivi *ex post*, pour lequel aucune ressource n'a du reste été prévue. Toutes les dépenses du projet étaient suivies à travers le Système intégré de gestion des finances

---

<sup>68</sup> Le FIDA, la direction du PRAREP et la FAO ont souhaité établir un protocole d'accord (de gré à gré), mais cela n'a pas été possible. La FAO, ne pouvant pas passer par la procédure des marchés publics de l'État, a décidé de préfinancer la réalisation de l'étude sur les fonds de ses projets d'urgence et a exécuté les études, pour éviter les retards. Elle prévoyait de récupérer ces avances une fois l'agrément signé. Les discussions se sont poursuivies pendant plusieurs mois entre le FIDA, la coordinatrice du projet PPMS/PRAREP, la Direction des marchés publics et la FAO sur le type d'accord, les termes juridiques de l'accord, la remise en cause des privilèges, etc. Mais l'enquête a été finalisée entre-temps, en juin 2012. À la fin de l'année 2012, le protocole d'accord/contrat n'était toujours pas signé et les projets pour lesquels la FAO avait financé l'enquête ont été clôturés. La FAO n'a pu récupérer les fonds engagés.

<sup>69</sup> Les PTBA sont validés par la Direction de l'évaluation des projets et programmes du MINADER avant leur envoi au comité de pilotage pour approbation, puis au FIDA.

publiques, ce qui a permis de réaliser des contrôles à différents niveaux<sup>70</sup>. Les audits ont été faits annuellement et systématiquement pour tous les projets.

116. Malgré ce dispositif, la capitalisation des acquis et leçons à tirer des interventions s'est avérée très faible, et en particulier des enseignements de la collaboration avec les prestataires, avant qu'elle ne se poursuive dans le cadre du PROPACOM (ANADER, ONDR, SOSP, CNRA) ou ne soit suspendue (CSRS). Les responsabilités à ce titre sont partagées avec le FIDA.
117. Sur la base des informations qui précèdent, la performance du Gouvernement est jugée **plutôt insuffisante (3)**, pareille à la notation du RAP.

## **E. Évaluation de la qualité du Rapport d'achèvement de projet**

118. **Portée.** Toutes les sections requises dans les termes de référence d'un RAP sont couvertes dans le rapport. Certains critères, notamment l'efficacité et l'impact global sur la pauvreté rurale, ne sont pas suffisamment analysés. D'autres, tel que la reproduction à plus grande échelle, font défaut. Il n'y a pas de bibliographie et les références à d'autres sources sont limitées, ce qui rend difficile la vérification des chiffres et des déclarations. L'annexe sur les données du SYGRI n'est pas disponible, de même que le tableau récapitulatif portant sur les aspects financiers. **La portée du RAP est donc jugée plutôt insuffisante (3).**
119. **Qualité.** Le rapport est daté d'avril 2017, deux ans après la mission d'achèvement qui a eu lieu en avril 2015. Les données collectées sont adéquates mais ne sont pas soutenues par des analyses très approfondies. L'approche mise en œuvre par le projet aurait pu être décrite plus en détail pour en tirer des conclusions (réussite ou échec) sur son fonctionnement. Les tableaux présentés omettent parfois de préciser leurs unités de mesure et ne sont pas clairement interprétés, ce qui rend la base de certains calculs peu compréhensible. Il faut reconnaître que le suivi-évaluation du projet a été faible et que les études supplémentaires de pré-évaluation n'ont pas totalement comblé cette faiblesse, se basant d'autant plus sur le SYGRI. Il est donc difficile d'évaluer rigoureusement les réalisations du projet en matière d'augmentation et de diversification des revenus et d'amélioration de la sécurité alimentaire. Une analyse plus approfondie dans certains domaines aurait été utile, par exemple concernant les liens de cause et effet entre les activités des projets, certains résultats et l'impact. Les interventions du PRAREP sont axées sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, et doivent donc être suivies et évaluées en ce sens. Le rapport donne une bonne importance aux enseignements tirés de la conception et de la mise en œuvre du projet. L'approche du processus d'élaboration du RAP a été participative, incluant différents partenaires (structures étatiques, organisations professionnelles agricoles). **Ainsi, la qualité du RAP est jugée plutôt insuffisante (3).**
120. **Franchise.** Dans l'ensemble, le RAP présente un bilan objectif du projet. Les résultats, tant positifs que négatifs, sont mis en évidence, mais les conclusions et notations finales ne reflètent pas les analyses. **La franchise est donc jugée plutôt satisfaisante (4).**
121. **Enseignements tirés.** Le RAP a présenté un nombre d'enseignements opérationnels et stratégiques pertinents à prendre en compte. Certaines leçons ont été tirées sans que la question ne soit traitée dans le corps du RAP; c'est le cas de la leçon concernant les structures communautaires. Malgré cela, **les enseignements tirés sont jugés satisfaisants (5).**

---

<sup>70</sup> Avec le PPMS, la procédure en place était celle de la régie d'avance, ce qui induisait une lourdeur des procédures. Avec le PRAREP, la procédure de transfert de capital a été mise en place, couplée avec la création des Directions régionales des marchés publics. Par conséquent, la situation s'est beaucoup améliorée, même s'il fallait tout de même compter 3 à 6 mois pour boucler un dossier d'appel d'offre.

## Points clés

- Le PRAREP a été pertinent par rapport au contexte du pays de l'époque, et bien conçu en adéquation avec les objectifs stratégiques du pays et ceux du FIDA. Il correspondait bien aux besoins des bénéficiaires. Mais il présentait dès le départ plusieurs faiblesses, comme la surestimation des capacités des partenaires de mise en œuvre, le choix d'une seule UCP pour la gestion de deux projets en parallèle et la non-adaptation du cadre logique du projet à mi-parcours.
- Le projet est parvenu à distribuer des intrants à 54% des bénéficiaires prévus, dont 40% de femmes, nonobstant le retard de plus de deux ans accusé avant son démarrage effectif. Ces intrants, notamment les semences améliorées de riz et de racines et tubercules ont été d'une grande utilité pour relancer la production agricole (augmentation de la production et amélioration de la sécurité alimentaire), surtout dans les zones disposant déjà de bas-fonds aménagés ou de terres encore fertiles. L'incidence des kits distribués a été remarquable en riziculture (production semencière et de masse), mais beaucoup moins pour les racines et tubercules.
- En termes d'efficacité, la performance du projet est restée médiocre, avec un TRI faible à 5% (pour moins de trois années de mise en œuvre effective du projet), et des difficultés inhérentes à la gestion de deux projets par une seule UCP, et ce, malgré les faibles coûts des prestations et les délais de décaissement plus ou moins courts. En termes de capital humain et social, la contribution du projet a été positive pour les producteurs, avec l'adoption de nouveaux itinéraires techniques suite aux formations dispensées, mais insignifiante sur l'organisation des producteurs. Toutefois, le PRAREP a contribué au renforcement de la filière semencière du riz, notamment la consolidation/généralisation de la pratique de la certification semencière au-delà de la filière de riz.
- En termes d'innovation, les kits renfermaient des technologies et intrants innovants pour les bénéficiaires. À cela, s'ajoute le dispositif institutionnel innovant que constituent les ESOP. Par rapport au genre, l'intervention a veillé avec plus ou moins de succès à réduire les inégalités d'accès des femmes aux bénéfices du projet. Mais l'incidence sur leur pouvoir économique a été faible, et celle sur leur position au sein des organisations paysannes et leur autonomisation presque nulle.
- Sur les aspects environnementaux et de gestion des ressources naturelles, le PRAREP n'a développé aucune stratégie d'anticipation, par exemple en visant des actions de recherche-développement pour des technologies agricoles plus durables. Sur les aspects du changement climatique en revanche, les variétés de riz promues ont permis une meilleure adaptation des producteurs, notamment avec les systèmes de production dans les périmètres aménagés et partiellement avec la mise en valeur des bas-fonds.
- Enfin, de façon générale, le PRAREP a contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence et de production des petits exploitants dans les régions bénéficiaires, mais pas de façon durable, en raison surtout de l'absence de mise en œuvre de son volet « Aménagement et infrastructures », censé assurer cela. La performance globale du FIDA dans la mise en œuvre du projet a été moyenne, et celle du Gouvernement légèrement en dessous de la moyenne.

## IV. Conclusions et recommandations

### A. Conclusions

122. **Malgré une période de mise en œuvre égale à la moitié de la durée** prévue à la conception, et avec une amputation d'un peu plus de 50% de son financement (pour la composante des infrastructures et aménagements), **le PRAREP a obtenu des résultats plus ou moins satisfaisants, en contribuant effectivement à la relance de la production agricole, dans un contexte de forte paupérisation rurale.** La relance de la production a été plus accentuée dans les zones disposant déjà de bas-fonds aménagés (grâce aux appuis des projets antérieurs), et les effets ont même perduré les années suivantes, tant que les semences distribuées restaient productives. Un résultat positif inattendu a été **la contribution du projet à la consolidation de la filière semencière du riz, y compris la pratique de certification, et l'émergence d'une filière semencière pour le manioc et l'igname.**
123. Ces performances ont été rendues possibles grâce à des facteurs tels que les innovations diffusées à travers les kits, la stratégie de faire-faire adoptée par le projet et les renforcements des capacités sur les itinéraires techniques. En effet, les intrants distribués, ayant atteint 54% de la cible initiale, incluaient des innovations (semences améliorées et engrais spécifiques). Ces dernières ont été appliquées par les paysans (démonstration de masse), avec **une incidence positive sur la productivité et la production agricole, et subséquemment les revenus des exploitants.** Les effets des kits ont été très intéressants dans les milieux favorables, c'est-à-dire dans les bas-fonds aménagés permettant la culture du riz irrigué et deux saisons de culture par an, et les zones disposant encore de terres fertiles et bien raccordées aux marchés pour les cultures de manioc et d'igname. Mais en milieu moins favorable, les effets ont été aléatoires et faibles. Cela a été le cas avec le riz pluvial dans les bas-fonds non aménagés, mais également avec le manioc sur les terres moins fertiles dans le nord.
124. Le projet ayant adopté **une approche pertinente de faire-faire et identifié les prestataires de mise en œuvre dès sa conception**, les procédures de contractualisation ont donc pu se dérouler rapidement. Malgré deux années de retard, **l'efficacité des partenaires a donc été globalement acceptable**, en dépit des capacités limitées de certains d'entre eux et des difficultés d'obtention de semences saines de base, notamment pour les racines et tubercules. Par ailleurs, **les actions de renforcement des capacités des producteurs de masse comme des semenciers ont porté sur des thèmes pertinents** favorisant l'introduction de pratiques et techniques culturelles plus performantes dans les systèmes de production à base de riz et de manioc.
125. Toutefois, **la performance du PRAREP est restée faible sur plusieurs points : le maintien des mêmes objectifs qu'au départ**, malgré l'amputation de la moitié des financements et plus de deux années de retard constatées à mi-parcours; la gestion de deux projets par une seule unité; la modification de la stratégie de ciblage lors de la mise en œuvre; le contenu des kits qui n'avait pas tenu compte du genre et qui n'était axé que sur une seule spéculation; l'échec des mécanismes de reconstitution par les producteurs d'intrants (semences et engrais notamment); et l'accent faible mis sur les capacités organisationnelles des producteurs. Concernant la reconstitution des intrants, il convient de relever que ce point n'avait pas été prévu à la conception, mais a été introduit en cours du projet. Pourtant, les expériences antérieures en la matière ne manquaient pas (PPMS), desquelles on aurait pu tirer des enseignements. Ce ne fut pas le cas et les tentatives d'instauration de mécanismes de reconstitution ont donc essuyé des échecs un peu partout.
126. **Les ESOP constituent aujourd'hui le mécanisme viable offrant aux producteurs la possibilité d'accéder aux crédits intrants.** Elles sont l'un des

résultats tangibles de la contribution du PRAREP, qui a mis en place une stratégie gagnant-gagnant à la fois pour les ESOP (disponibilité de riz paddy pour tourner à plein régime) et les producteurs (obtention d'intrants contre vente de tout ou partie de la récolte à l'ESOP). L'évaluation a mis en exergue **la faiblesse des actions de renforcement des capacités des organisations de producteurs**, corollaire du faible nombre d'enseignements tirés des expériences antérieures. Ceux-ci s'avèrent pourtant indispensables pour une organisation efficace des acteurs à différents maillons des chaînes de valeur des filières appuyées et l'acquisition de compétences pour négocier et participer aux dialogues les concernant. Tout projet agricole, même ceux portant sur la réhabilitation dans les sous-secteurs de la production vivrière en Côte d'Ivoire, doit intégrer cette dimension.

127. Enfin, **il faut déjà amorcer une réflexion sur les possibles effets pervers sur l'environnement de l'utilisation accrue d'herbicides dans les systèmes culturels à base de riz**. À ce titre, chercheurs, agents de vulgarisation et producteurs gagneraient à travailler ensemble pour relever les défis du contrôle des adventices qui induisent cette tendance à l'utilisation abusive d'herbicides. De même, l'igname demeure encore une culture qui suit immédiatement la défriche forestière dans les systèmes de production. Là encore, des solutions agronomiques de rotation et/ou d'associations culturales appropriées pourraient être développées à travers des essais et expérimentations conduits de façon participative.

## **B. Recommandations**

128. **Recommandation 1.** Dans les interventions de type réhabilitation, le FIDA doit veiller à ce que les actions (telles que les distributions d'intrants et les formations), ainsi que les modalités de ciblage, tiennent réellement compte des spécificités de genre et des différentes catégories sociales. La distribution gratuite ne doit viser que les plus pauvres et être accompagnée, au-delà de la phase de réhabilitation, par d'autres actions visant à accroître leur résilience (par exemple la promotion d'activités génératrices de revenu).
129. **Recommandation 2.** Dans les projets incluant la distribution d'intrants, le FIDA et le Gouvernement devront veiller au développement d'une approche durable d'approvisionnement en semences et intrants. Cette approche doit s'appuyer sur les coopératives ou organisations paysannes. À ce titre, le modèle des ESOP doit être poursuivi, et bénéficier d'un appui institutionnel conséquent. Par ailleurs, les interventions (même d'après-crise) doivent systématiquement inclure des actions de renforcement des capacités des organisations paysannes, particulièrement dans les filières vivrières qui ne bénéficient pas des investissements du secteur privé et des acteurs multinationaux.
130. **Recommandation 3.** Le FIDA et le Gouvernement devront envisager de ne plus confier la gestion de deux projets à une seule unité de gestion. Dans le cas où ceci ne serait pas possible, il est nécessaire de démultiplier le personnel responsable de fonctions clés telles que la comptabilité, la passation des marchés, le suivi-évaluation et les aspects techniques. Par ailleurs, les mécanismes de suivi-évaluation devront être renforcés/améliorés pour assurer la capitalisation continue et systématique des leçons découlant de la mise en œuvre des projets et l'incorporation effective de ces dernières dans les approches et stratégies des projets ultérieurs.
131. **Recommandation 4.** Le FIDA et le Gouvernement doivent promouvoir les actions de recherche-développement pour l'amélioration des pratiques culturales à effets potentiellement négatifs (pesticides, herbicides, etc.) en termes de gestion environnementale et des ressources naturelles et soutenir le développement participatif de technologies durables pour les systèmes culturels basés sur les cultures vivrières.

## Informations de base sur le projet

			Approuvé (US\$ m)		Effectif (US\$ m)	
Région	Afrique de l'Ouest et du Centre	Coût total du projet	25,63		12,96	
Pays	République de Côte d'Ivoire	Don du FIDA et pourcentage du total	10	39%		77%
Numéro du don	8045	Emprunteur	2,95	11,5%		23%
Type de projet (sous-secteur)	Développement rural	AFD	12,67	49,4%		-
Type de financement	Don	Coopération Suisse				
Conditions du don	-	Gouvernement				
Date d'approbation	21/12/2009					
Date de signature du don	21/12/2009	Bénéficiaires				
Date d'entrée en vigueur	21/12/2009	Autres sources				
Amendements au don	09/2010 06/2014 (RAP)	Nombre des bénéficiaires	21 000 (direct)		150,000 (indirect)	
Prolongement de la clôture du don		Bénéficiaires directs et indirects				
Directeur du programme pays	Abdoul Barry	Date de clôture du don	06/2015		03/2017	
Directeur(s) régional-aux	Ides de Willebois	Examen à mi-parcours			31/05/2013	
		Déboursement du don par IFAD à la fin du projet (%)			93%	
		Date du rapport d'achèvement du projet			04/2017	
Le RAP mentionne un amendement avec la date mentionnée						

Source: Rapport d'Achèvement du PRAREP, Rapport du Président, FIDA Business intelligence.

\*Financement à 100% sous forme de dons, étant donné que la Côte d'Ivoire figure parmi les pays classés.

## Définition et notation des critères d'évaluation utilisés par IOE

Critères	Définition*	Obligatoire	À noter
<b>Impact sur la pauvreté rurale</b>	Impact, positif et négatif, induit par une intervention de développement, directement ou non, intentionnellement ou non, sur les conditions de vie des ruraux pauvres.	X	Oui
	<i>Quatre domaines d'impact</i>		
	Revenus et avoirs nets des ménages: Les revenus des ménages permettent d'évaluer le flux des avantages économiques individuels ou collectifs, alors que les actifs se rapportent à un stock d'éléments ayant une valeur économique. L'analyse doit inclure une évaluation des tendances en matière d'égalité observées au fil du temps.		Non
	Capital humain et social et autonomisation: Inclut l'évaluation des changements survenus dans l'autonomisation des individus, la qualité des organisations et institutions locales ainsi que les capacités individuelles et collectives des pauvres, et en particulier la mesure dans laquelle certains groupes spécifiques comme les jeunes sont inclus ou exclus du processus de développement.		Non
	Sécurité alimentaire et productivité agricole: Changements dans le domaine de la sécurité alimentaire, en relation notamment à la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité économique et l'accès à la nourriture et à la stabilité de cet accès; l'évolution de la productivité agricole étant pour sa part mesurée en termes de rendement; la nutrition est liée à la valeur nutritionnelle de la nourriture et la malnutrition infantile.		Non
	Institutions et politiques: Conçu pour évaluer les changements survenus sur le plan de la qualité et de la performance des institutions, des politiques et du cadre réglementaire qui ont une incidence sur les conditions de vie des pauvres.		Non
<b>Performance des projets</b>	Moyenne des notes relatives à la pertinence, à l'efficacité, à l'efficience et à la durabilité des avantages.	X	Oui
Pertinence	Mesure dans laquelle les objectifs d'une intervention de développement coïncident avec les besoins des bénéficiaires et du pays, les priorités du Fonds et les politiques des partenaires et des donateurs. Il suppose aussi d'évaluer la cohérence et la conception du projet dans la perspective de la réalisation de ses objectifs. Il convient également d'évaluer si les objectifs et la conception abordent le problème de l'inégalité entre les sexes, par exemple, en évaluant la pertinence du ciblage des stratégies adoptées.	X	Oui
Efficacité	Mesure dans laquelle les objectifs de l'action de développement ont été atteints ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative.	X	Oui
Efficience	Mesure dans laquelle la conversion des ressources (fonds, compétences spécialisées, temps, etc.) en résultats est économique.	X	Oui
Durabilité des avantages	Probabilité de pérennisation des avantages nets résultant d'une intervention de développement au-delà de la phase de financement extérieur. Ce critère comporte également l'évaluation de la probabilité, pour les résultats effectifs et prévus, de persister en dépit des risques après la fin de l'intervention.	X	Oui
<b>Autres critères de performance</b>			
Égalité des sexes et autonomisation des femmes	Mesure dans laquelle les interventions du FIDA ont favorisé l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, par exemple, en ce qui concerne l'accès et les droits des femmes aux actifs, ressources et services; la participation au processus décisionnel; l'équilibre de la charge de travail et l'impact sur les revenus des femmes, la nutrition et les moyens de subsistance.	X	Oui
Innovation	Mesure dans laquelle les actions de développement du FIDA sont parvenues à introduire des approches novatrices de réduction de la pauvreté rurale.	X	Oui
Reproduction à plus grande échelle	Mesure dans laquelle les actions de développement du FIDA ont été reproduites à plus grande échelle (ou le seront vraisemblablement) par les autorités gouvernementales, les organisations de donateurs, le secteur privé et d'autres institutions.	X	Oui

<i>Critères</i>	<i>Définition*</i>	<i>Obligatoire</i>	<i>À noter</i>
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	Mesure dans laquelle un projet contribue à des changements dans la protection, la remise en état des ressources naturelles et de l'environnement ou à leur épuisement.	X	Oui
Adaptation au changement climatique	Contribution du projet à l'amélioration de la résilience face au changement climatique et au renforcement de la capacité des bénéficiaires à gérer les risques climatiques à court et à long terme.	X	Oui
<b>Évaluation globale du projet</b>	Fournit une évaluation d'ensemble de l'intervention, s'inspirant de l'analyse et de la notation concernant l'impact sur la pauvreté rurale, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité des avantages, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, l'innovation, la reproduction à plus grande échelle, ainsi que la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique.	X	Oui
<b>Performance des partenaires</b>			
• FIDA	Contributions apportées par les partenaires à la conception, à l'exécution, au suivi, à la présentation des résultats, à la supervision et à l'appui à l'exécution ainsi qu'à l'évaluation du projet. Les résultats obtenus par les partenaires seront évalués sur une base individuelle, compte tenu du rôle et des responsabilités attendus de chacun d'eux durant le cycle de vie du projet.	X	Oui
• Gouvernement		X	Oui

\* Ces définitions s'appuient sur le Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques; le Cadre méthodologique d'évaluation des projets convenus avec le Comité de l'évaluation en septembre 2003, la première édition du Manuel de l'évaluation discutée avec le Comité de l'évaluation en décembre 2008 et d'autres discussions avec le Comité de l'évaluation en novembre 2010 sur les questions clés et les critères d'évaluation d'IOE.

## Tableau comparatif des notes attribuées<sup>a</sup>

<i>Critères d'évaluation</i>	<i>FIDA/Département gestion des programmes (PMD) Notes d'évaluation</i>	<i>Évaluation de la performance du projet Notes d'évaluation</i>	<i>Écart</i>
<b>Impact sur la pauvreté rurale</b>	3	4	+1
<b>Performance du projet</b>			
Pertinence	4	4	0
Efficacité	3	4	+1
Effizienz	3	3	0
Durabilité des résultats	3	3	0
<b>Performance du projet<sup>b</sup></b>	<b>3,2</b>	<b>3,6</b>	<b>+0,4</b>
<b>Autres critères de performance</b>			
Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes	4	4	0
Innovation	3	4	+1
Reproduction à plus grande échelle	3	3	0
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	3	3	0
Adaptation au changement climatique	3	4	+1
<b>Évaluation globale du projet<sup>c</sup></b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>+1</b>
<b>Performance des partenaires<sup>d</sup></b>			
FIDA	4	4	0
Gouvernement	3	3	0
<b>Moyenne nette des écarts</b>			

<sup>a</sup> Barème de notation: 1 = très insuffisant; 2 = insuffisant; 3 = plutôt insuffisant; 4 = plutôt satisfaisant; 5 = satisfaisant; 6 = très satisfaisant; n.f. = non fourni; n.a. = non applicable.

<sup>b</sup> Moyenne arithmétique des notes attribuées aux critères de pertinence, d'efficacité, d'efficacité et de la durabilité des résultats.

<sup>c</sup> Il ne s'agit pas de la moyenne des notes des critères individuels d'évaluation mais d'une évaluation d'ensemble du projet, s'appuyant sur l'impact sur la pauvreté rurale, la pertinence, l'efficacité, l'efficacité, la durabilité des résultats, la reproduction à plus grande échelle et l'égalité entre les sexes, l'innovation, reproduction à plus grande échelle, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique.

<sup>d</sup> Les notes de la performance des partenaires ne constituent pas une composante de la note d'évaluation globale.

### Notes de la qualité du Rapport d'achèvement du projet

	<i>Notes PMD</i>	<i>Notes IOE</i>	<i>Écart net</i>
Enseignements		5	
Franchise		4	
Portée		3	
Qualité (méthodes, données, processus participatif)		3	

### Note globale du Rapport d'achèvement du projet

Barème de notation: 1 = très insuffisant; 2 = insuffisant; 3 = plutôt insuffisant; 4 = plutôt satisfaisant; 5 = satisfaisant; 6 = très satisfaisant; n.f. = non fourni; n.a. = non applicable.

## Document d'orientation de l'évaluation: Aspects de l'évaluation

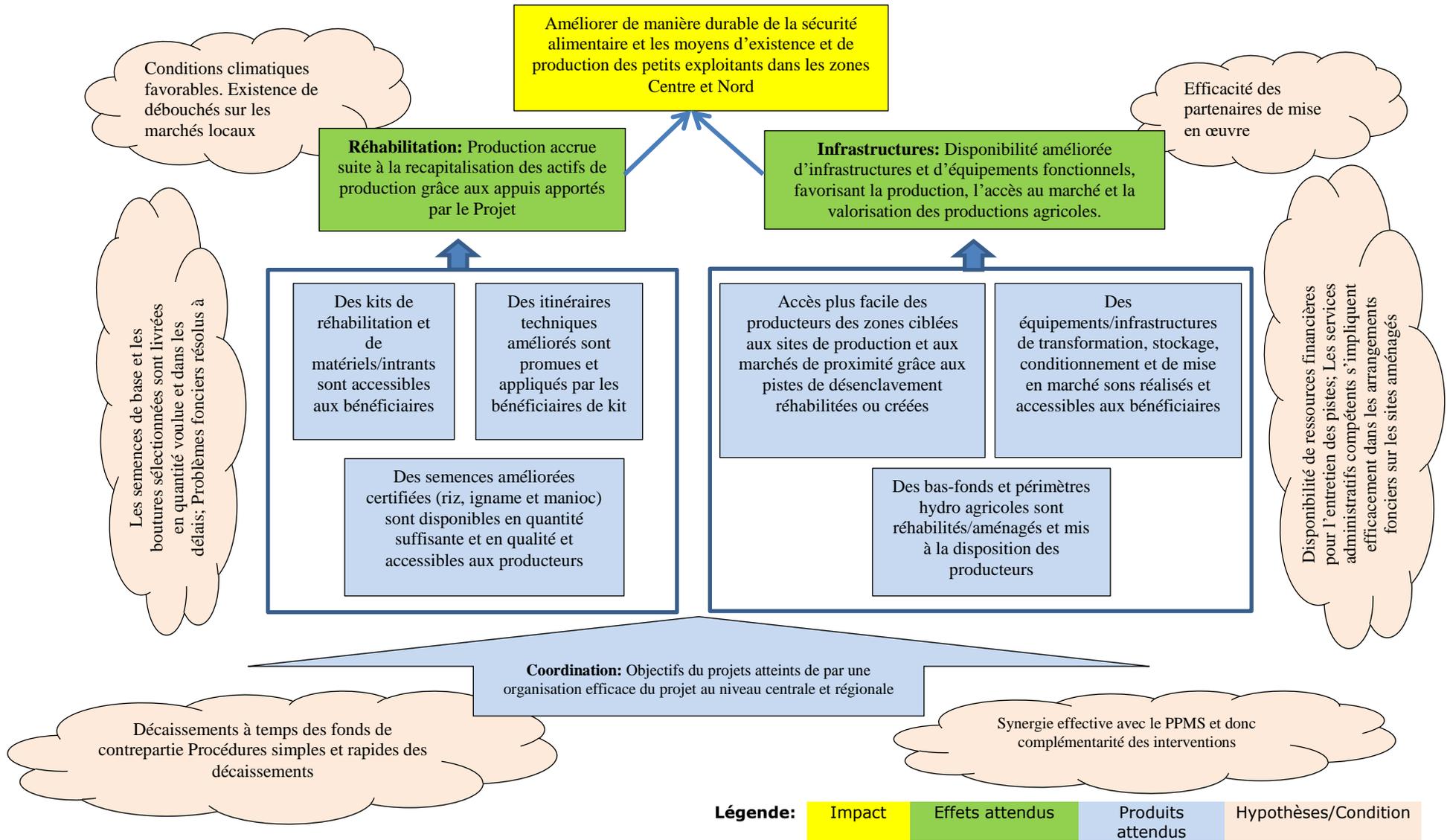
### Objectifs et portée

1. Les objectifs de l'EvPP du PRAREP sont: i) évaluer les résultats du Projet; et ii) produire des conclusions et recommandations pour améliorer la conception et la mise en œuvre des opérations en cours et futures financées par le FIDA en Côte d'Ivoire.
2. L'EvPP sera conduite conformément à la Politique de l'évaluation et le Manuel de l'évaluation du FIDA (deuxième édition, 2015). Il s'agit d'une évaluation dont la portée et les ressources sont limitées. Une EvPP cherche à compléter et valider les constats et conclusions compris dans le Rapport d'achèvement de projet (RAP) et autres documents, par des évidences et analyses supplémentaires sur les résultats atteints ou non. Pour cela, elle s'appuie principalement sur une revue documentaire approfondie, complétée par les informations et données collectées auprès des parties prenantes du projet, au cours d'une mission de terrain de courte durée (deux semaines).
3. **Audience de l'évaluation.** L'audience primaire de l'évaluation inclut le Gouvernement de la Côte d'Ivoire, principalement le MINADER, et ses services déconcentrés, ainsi que le FIDA, en particulier la Division régionale de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. L'audience secondaire comprend les organismes, institutions de recherche agricoles, les autres projets et partenaires techniques intervenant pour le développement agricole en Côte d'Ivoire.
4. **Principes de base.** L'évaluation est un exercice indépendant, conduit par IOE, qui a la responsabilité finale du Rapport. Cependant, tout au long du processus d'évaluation, les évaluateurs, dans une démarche inclusive, consulteront et échangeront avec les différentes parties prenantes, afin de les engager le plus possible dans la réflexion et l'apprentissage et d'assurer la prise en compte de leurs préoccupations. L'EvPP évaluera les résultats et l'impact du projet par comparaison avec les cibles initiales ou révisées, mais aussi essaiera d'identifier les facteurs explicatifs des niveaux de performance atteints. Les analyses se feront dans une perspective de redevabilité et également d'apprentissage.
5. **Qualité du Rapport d'Achèvement de Projet (RAP).** L'EvPP évaluera également la qualité du RAP, en fonction de quatre critères: i) sa portée, notamment si le RAP a respecté les directives du FIDA pour l'élaboration des RAP; ii) sa qualité c.-à-d. la crédibilité des données et des méthodes, l'implication des parties prenantes dans sa préparation; iii) la pertinence des enseignements tirés (leçons apprises) sur la conception et la mise en œuvre; et iv) sa franchise en termes d'objectivité dans la description, et la mise en évidence des résultats (tant positifs que négatifs).

### Théorie de changement

6. L'évaluation empruntera une approche basée sur la théorie du changement (TdC), conformément aux fondamentaux méthodologiques de IOE. La TdC montre la façon dont les activités sont liées aux effets directs induits par le projet et à son impact (généralement en termes de contribution), en clarifiant les hypothèses sous-jacentes (explicites et implicites). A partir de la documentation du projet (rapports de conception et d'achèvement), la TdC du PRAREP a été construite (voir ci-après). Elle est relativement simple et directe, le projet étant exécuté dans un contexte de post-crise.

# Théorie de changement reconstruite du PRAREP



**Légende:** Impact    Effets attendus    Produits attendus    Hypothèses/Condition

7. L'impact à long terme recherché fut l'amélioration durable de la sécurité alimentaire dans les zones du Centre et Nord, et le projet y contribuait à travers deux effets (objectifs spécifiques), chacune correspondant à un chemin d'impact: i) l'augmentation de la production agricole, de par la recapitalisation des actifs de production; ii) l'amélioration de l'accès des populations aux infrastructures et équipements de production dans les régions bénéficiaires. Il est fait mention d'un troisième objectif spécifique (relatif à la coordination), lequel n'en est pas un, mais plutôt un produit qui concourt à tous les résultats du projet. La stratégie de mise en œuvre reposait sur les activités de réhabilitation/recapitalisation du potentiel productif dans les régions ciblées, et la réalisation d'aménagements agricoles et la construction d'infrastructures rurales (cf. approche du projet présentée plus haut).
8. Les conditions ou hypothèses pour le succès du projet sont kyrielles. Parmi celles-ci les plus importantes sont relatives à: la mobilisation des co-financements, y inclus les fonds de contrepartie; la collaboration des partenaires au développement (PNUD et FAO notamment), le dynamisme des structures publiques, semi-publiques et privées de mise en œuvre. Ces aspects seront assurément déterminants pour l'obtention des effets du projet.

### **Critères d'évaluation**

9. **Critères d'évaluation.** L'évaluation de la performance du PRAREP s'effectuera sur la base des critères d'évaluation, tels qu'indiqués dans le Manuel de l'évaluation du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA. Ils sont:
  - La pertinence: la mesure dans laquelle les objectifs du projet s'accordent avec les besoins des bénéficiaires et du pays, les priorités du Fonds et les politiques des partenaires et des donateurs. Elle suppose aussi d'évaluer la cohérence et la conception du projet vis-à-vis de la réalisation des objectifs.
  - L'efficacité: la mesure dans laquelle les objectifs immédiats du projet ont été atteints ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative.
  - L'efficience: la mesure dans laquelle les ressources (fonds, compétences spécialisées, temps) du projet ont été converties en résultats de façon économique.
  - L'impact sur la pauvreté rurale: les effets, positifs et négatifs, induits par les interventions du projet, directement ou non, sur les conditions de vie des ruraux pauvres. Quatre domaines d'impact seront considérés: i) les revenus et avoirs nets des ménages; ii) le capital humain et social et l'autonomisation; iii) la sécurité alimentaire et la productivité agricole; iv) les institutions et politiques.
  - La durabilité: la probabilité de pérennisation des résultats obtenus, après la fin du financement, et en dépit des risques après projet.
10. A ces critères principaux, s'ajoutent ceux complémentaires que sont:
  - L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes: la mesure dans laquelle le projet a favorisé l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes; par exemple, en ce qui concerne l'accès aux actifs productifs, ressources et services; leur participation au processus décisionnel; l'équilibre de la charge de travail et l'impact sur le revenu des femmes, la nutrition et les moyens de subsistance.
  - L'innovation et la reproduction à plus grande échelle: i) la mesure dans laquelle des approches novatrices ont été introduites; et ii) leur reproduction à plus grande échelle (ou probable) à travers les actions gouvernementales, des partenaires techniques et financiers, le secteur privé et d'autres institutions.
  - La gestion de l'environnement et des ressources naturelles: la mesure dans laquelle le projet a contribué à des changements dans la protection de

l'environnement, la remise en état des ressources naturelles et/ou à leur épuisement.

- L'adaptation au changement climatique: la contribution du projet à l'amélioration de la résilience face au changement climatique et au renforcement de la capacité des bénéficiaires à gérer les risques climatiques à court et à long terme.
11. Le cadre d'évaluation (en Annexe 4) présente, pour chaque critère, les questions spécifiques auxquelles l'EvPP apportera des réponses. Une note sera attribuée par critère d'évaluation selon un barème de notation en six points (1 étant la note la plus basse et 6 la plus élevée). Tout en reconnaissant la subjectivité relative d'un tel exercice, l'attribution de note découlera d'une analyse affinée des évidences disponibles et d'un raisonnement prudent. L'examen par les pairs et la revue du rapport par le management de IOE devront assurer que la notation du Projet est raisonnable et en cohérence avec la notation d'autres projets comparables évalués par IOE.

### **Thématiques clés de l'évaluation**

12. Aux questions spécifiques d'évaluation, s'ajoutent des questionnements thématiques qui seront approfondies au cours de l'évaluation. Les thématiques découlent principalement de la revue documentaire (rapport d'achèvement, revue à mi-parcours et certains rapports de supervision du projet) et des discussions avec des membres de l'équipe FIDA du pays. Ils sont comme suit.
13. **Stratégie d'intervention.** Le PRAREP devait apporter des réponses "aux besoins immédiats des populations affaiblies par plus de 10 années de conflit et contribuer à vaincre l'insécurité alimentaire, la vulnérabilité et la pauvreté des ménages". Son approbation a eu lieu la veille de la crise de 2010-2011 qui a considérablement retardé sa mise en œuvre. La stratégie d'intervention reposait sur un principe clé de partenariats, public privé et avec les structures publiques, pour le développement de synergies et complémentarités, ainsi que la coordination du projet par une unité qui devait parallèlement coordonner un autre projet. La réussite jugée faible du projet (rapport d'achèvement) amène à s'interroger sur la pertinence et l'efficacité de de telles approches. Par conséquent, ces aspects seront bien approfondis dans l'évaluation.
14. **Ciblage et prise en compte du genre.** A la conception, le projet prévoyait de cibler les personnes les plus vulnérables, dont les femmes chefs de ménage, en se fondant sur des critères établis dans le cadre de la mise en œuvre de programmes et projets de lutte contre la pauvreté en milieu rural. Ainsi, il n'avait pas été définie une stratégie spécifique au projet, nonobstant un environnement qui est peu favorable ces catégories. Par conséquent, l'EvPP s'intéressera au ciblage social et analysera la mesure dans laquelle les catégories défavorisées ont été touchées. De même, l'EvPP s'emploiera à apprécier les changements qui ont été induits en termes d'autonomisation et de changements de mode de vie des femmes bénéficiaires.
15. **Non mobilisation d'une partie des financements.** La non-mobilisation du financement destiné au volet infrastructures rurales, soit 49% des coûts initiaux, a été un fait marquant du projet. Dans un tel contexte où il n'a pas été possible de réaliser les investissements et aménagements hydro-agricoles supposés accompagner les effets induits par les actions de réhabilitation, il faut s'interroger d'une part sur les raisons de la non-mobilisation du cofinancement et d'autre part, sur la contribution du projet à l'impact escompté. Ces préoccupations seront assurément au cœur de l'EvPP.
16. **Durabilité et pérennisation.** Dans le rapport d'achèvement, des interrogations sont faites sur la durabilité des réalisations. En effet, certaines activités du projet (reconstitution des semences et de fonds d'intrants) consistaient en un appui

unique, sur une seule campagne, et quelques fois avec des kits incomplets. Ceci soulève, de fait, des questions sur la consistance et la durabilité de tels appuis. Par ailleurs, les organisations de producteurs n'étant pas suffisamment autonomes et leur capacité à assurer la continuité et la consolidation des acquis étant jugée faible, il est loisible de bien apprécier (trois années après la cessation des appuis) la durabilité/pérennité des résultats, ainsi que des mécanismes établis en termes de partenariats publics – privés.

### **Méthodologie**

17. **Collecte des données.** Le cadre de l'évaluation (Annexe 4) présente explicitement les questions d'évaluation (par critère), ainsi que les sources d'information et/ou méthodes de collecte de données. Une revue approfondie de la documentation (rapport de conception, accords de financement, rapport annuels et PTBA, rapports de supervision et de suivi, RMP, RAP, études de base et études d'impact, rapports de S&E, documents politiques et stratégiques, études du secteur agricole, etc.) sera faite avant la mission d'évaluation.
18. Durant la mission d'évaluation sur le terrain, des données supplémentaires – primaires et secondaires – seront collectées pour une appréciation objective et indépendante de la performance du projet. Les méthodes de collecte seront principalement qualitatives et participatives, couvrant aussi bien des données quantitatives que qualitatives. L'évaluation privilégiera les techniques ou instruments tels que les entretiens semi-structurés, individuels et de groupes, les discussions approfondies avec des informateurs clés, les observations directes de terrain, les témoignages de bénéficiaires, et si applicable, les illustrations et publications de médias (journaux notamment).
19. Compte tenu des contraintes de temps et de budget, la mission ne pourra effectuer des enquêtes au niveau de tous les sites du Projet, ni entreprendre des études statistiques. Dans la mesure du possible, des données supplémentaires fournies par le système de suivi-évaluation (S&E) du projet et les données SYGRI (si disponibles) seront mis à contribution. Des techniques de triangulation seront appliquées afin de vérifier les constats et tirer des conclusions.
20. **Participation des parties prenantes.** Conformément à la politique d'évaluation de IOE, les parties prenantes du projet seront associées durant le processus de l'EvPP. Cela est nécessaire, car les évaluateurs doivent prendre en compte les différents points de vue et préoccupations, pour d'une part bien apprécier le contexte de la mise en œuvre des interventions, et d'autre part recueillir les contraintes et opportunités qui ont prévalu. Ce faisant, on obtiendra une meilleure adhésion des acteurs, quant à ce qui concerne les constats et conclusions de l'évaluation. Par conséquent, la communication et les interactions (formelles et informelles), en particulier avec la Division Afrique (le bureau Pays) et les points focaux identifiés par le gouvernement, seront permanentes durant tout le processus d'évaluation.
21. **Limites de l'évaluation.** La principale limite identifiée à cette étape concerne la disponibilité des données. Le projet a effectué une enquête de référence réalisée en novembre 2013 (pour une clôture intervenue le 30 juin 2015) portant sur les indicateurs SYGRI (système de gestion des résultats et de l'impact). Par ailleurs, des études de pré-évaluation ont été réalisées; telles que: i) l'évaluation des réalisations, des effets et impact du PRAREP sur les bénéficiaires, ii) l'évaluation de l'adoption de l'appui-conseil dans la zone d'intervention du PRAREP et iii) l'évaluation des performances des partenaires stratégiques de mise en œuvre du PRAREP. Il n'existe pas toutefois des données permettant d'appréhender les impacts projet, en termes de contribution ou d'attribution. Il apparaît également, à travers une analyse sommaire des données du système de suivi-évaluation mis en place, que celui-ci n'a permis de renseigner que les indicateurs de réalisations physiques et financières, et non ceux concernant l'atteinte des objectifs.

22. **Approche analytique.** Afin d'atténuer les limites susmentionnées, l'EvPP adoptera une approche qualitative, non expérimentale d'analyse d'impact qui consistera à:
  - a. Evaluer les activités mises en œuvre en liaison avec chaque chemin d'impact identifié dans la TdC;
  - b. Apprécier l'atteinte effective des résultats attendus pour chaque chemin d'impact;
  - c. Vérifier la réalisation des conditions ou hypothèses sous-tendant les différents niveaux de résultats;
  - d. Analyser les contributions plausibles des résultats atteints à des changements (en termes d'impact).

### **Processus de l'EvPP**

23. **Avant la mission d'évaluation.** A cette étape, le document d'orientation de l'EvPP est préparé, sur la base de la revue documentaire (documents de conception, de revue à mi-parcours, et d'achèvement). Ledit document est partagé avec la Division régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA) et le Gouvernement pour analyse et recueil des commentaires avant d'être finalisé.
24. La revue documentaire se poursuivra de façon plus approfondie ensuite pour inclure: divers documents de stratégie et de politique de développement rural du pays, les documents relatifs à la conception du projet, aux accords de financement (avec les divers amendements, si applicable), les manuels de procédures, les rapports de supervision et de clôture, les rapports d'études sur les effets ou impacts du projet, etc. Par ailleurs, les bases des données collectées sur les indicateurs du projet seront analysées et exploitées, si disponibles.
25. La revue documentaire sera complétée par des entretiens directs avec des acteurs clés au niveau du siège du FIDA (Rome), ou par discussions téléphoniques ou par Skype avec des interlocuteurs basés dans le pays (Côte d'Ivoire).
26. **Mission de terrain.** La mission d'EvPP en Côte d'Ivoire s'effectuera du 18 septembre au 02 octobre 2018. Elle inclut des visites et entretiens à Abidjan, Bouake et dans des sites d'intervention du projet (à sélectionner), pour la collecte de données et d'informations selon les techniques décrites plus haut.
27. Au démarrage, l'équipe d'évaluation rencontrera les représentants du MINADER, y inclus l'unité de coordination du projet (UCP), le Bureau de pays du FIDA pour échanger sur l'objectif et le processus de l'évaluation. La mission rencontrera aussi les représentants des autres partenaires techniques et financiers (FAO, Programme alimentaire mondial, Banque Africaine de Développement, BOAD, Banque Mondiale, etc.). Ces rencontres permettent de récolter les points de vue des divers interlocuteurs sur les interventions de développement rural dans le pays. Elle se rendra ensuite dans les zones d'intervention pour rencontrer les partenaires opérationnels du projet, et aussi conduire des entretiens avec les bénéficiaires directs et indirects. Les sites à visiter seront ciblés pour tenir compte de la diversité des actions appuyées par le projet et leur pertinence par rapport aux thématiques de l'évaluation.
28. A l'issue de la collecte des données, l'équipe d'évaluation présentera ses constats préliminaires au Gouvernement (y compris l'équipe des projets) et au FIDA au cours d'une réunion récapitulative le 02 octobre 2018. Le but de la rencontre est de partager les tendances qui émergent de l'EvPP et de fournir des informations sur les prochaines étapes.
29. **Après la mission.** Une fois la mission de terrain achevée, l'équipe d'évaluation analysera les données et informations recueillies. Les analyses serviront à préparer l'ébauche du rapport d'EvPP (en français), sous la responsabilité de l'évaluateur principal d'IOE. L'ébauche de rapport sera ensuite soumise à un examen interne

rigoureux par les pairs (identifiés au sein de IOE, y inclut le directeur et son adjoint). L'examen portera principalement sur la rigueur dans les choix analytiques, la robustesse des jugements en relation avec les évidences obtenues, et la justification des notations. Les commentaires des pairs serviront à produire le rapport provisoire.

30. Le rapport provisoire est transmis à WCA et au Gouvernement pour analyses et observations. Ces derniers enverront leurs commentaires en faisant ressortir: i) les inexactitudes factuelles; et ii) les divergences d'opinion, avec les évidences qui pourront être utilisées dans la finalisation du rapport d'évaluation.
31. Dès réception des observations formulées par WCA et le Gouvernement, l'équipe d'évaluation finalisera le rapport d'EvPP et préparera une réponse aux commentaires. La Réponse aux commentaires et la version finale du rapport seront transmises à WCA et au Gouvernement pour information. Le rapport sera ensuite publié sur le site web d'IOE<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> <https://www.ifad.org/evaluation/reports/ppa/list>.

## Liste des personnes clés rencontrées

### Gouvernement - Ministères

Irie Bi Djo	Conseiller technique, MINADER
Kouakou Cécile	Conseiller technique, MINADER
Coulibaly F. Edmond	Conseiller technique du Ministre des Finances
Kouassi Kokan Yves	Chef de service planification ONDR
Djama Atta Ulrich	Chef de service certification des semences, Direction des Productions Vivrières et de la Sécurité Alimentaire
Esse Kouadio Jean	Sous-Directeur des semences et intrants, Direction des Productions Vivrières et de la Sécurité Alimentaire

### Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole

Jean Paul Lornj	Directeur de Département Cultures Annuelles
Mme Bella Angèle	Chargé de Programme

### Partenaires techniques et Financiers

Zoungrana Mahama	Chargé de programme à la FAO, représentation de Côte d'Ivoire
Aboumon Marcel Jean	Chef Mission résident en Côte d'Ivoire, BOAD
Amichia Sandra	Analyste Financier Principal, Mission résidente en Côte d'Ivoire, BOAD

### Recherches agricoles

Dr Adiko Amoncho	Scientifique Senior, Direction CNRA
Dr Kouakou Amani Michel	Directeur Station de Recherche sur les Cultures Vivrières, CNRA
Dao Daouda	Directeur des ressources et valorisation, CSRS

### Bureau du pays FIDA et Projets FIDA

Abdoul Barry	Directeur Hub, FIDA
Sarassoro Odile	Chargée de Programme, FIDA
Savarese Claudia	Chargée de programme associée, FIDA
Bejaoui Samir	Chargé de Programme, FIDA
Sarassoro Odile	Chargée de Programme, FIDA
Mme Goulivas Callé Aude V.	Coordinatrice PROPACOM, PROPACOM Ouest
Kouassi Kouassi Stéphane	Responsable administratif et financier, PROPACOM
Mme Amata Yolande	Responsable administratif et financier, PROPACOM PROPACOM Ouest
Dakoury N. pierre	PROPACOM
Koné Dramane K	PROPACOM
Soro Pierre	Ancien Coordinateur PRAREP, Béoumi
Diabagate Siédou	Ancien Responsable administratif et financier, PRAREP
Diarra Lassina	Ancien Responsable sociale de l'entreprise, PRAREP
Camara Florent	Ancien staff du PRAREP, Zone du Zanzan

### Responsables et acteurs au niveau des régions

Assamoi Yap.	Directeur Régional, ANADER Nord
Dr Kone Brahim	Directeur Régional, ANADER Bouaké
Toto Yao Michel	Direction régionale, ANADER Nord
Sahi monsia Pascal	Chef Service Foncier rural, Représentant
Tiembie Julie	Assistante des productions végétales et animales à la Direction Régionale de Korhogo
Soro Nedjotal Sanata	Dirigeante ESOP Korhogo Riz société à responsabilité limitée
Dembele Vamara	Direction régionale, MINADER Ferke
Kangouté Amara	ANADER Ferke

N'Cho Aka Romain	MINADER, Cellule spéciale d'enquête
Sanogo Mientongo	Tchologo Riz société à responsabilité limitée
Soro Tamigue	Gérant Womiengnon
Soro Tihognin	Comptable Tchologo Riz Sarl
Ouattara Issa	COODERIZ Tchologo
Coulibaly S. Simon	COODERIZ
Assa Achille	ANADER
Ouattara Gnon K Solange	Agent de Développement Rural, ANADER Ferke
Coulibaly Tiemongo Sita	Agent OPA/ MINADER
Kra Kouakou Sylvain	Coordonnateur Technique
Kouassi Koffi Paul	Directeur régional, MINADER Bouaké
Coulibaly Lanciné	Chef de Service MINADER Bouaké
Blehou née Assamoi Yvette	Chef de Service MINADER Bouaké
Yao Koudio Noel	Délégué de Pool, ONDR
Grah Muriel	Technicien Supérieur, ANADER
Gauze Muriel	Responsable régional Communication, ANADER
Mme Kouassi Espe Aka	Chef Service Régional Appui aux producteurs, ANADER
Amenan Bernadette	
Tchebe Pauplule	Chef Service regional Genie Rural, ANADER
Comoe Emilienne	Technicien Supérieur / Intérimaire Chez de Zone, ANADER, Béoumi
Brou Kouamé	Technicien Supérieur, ANADER Béoumi
Lassana Dosso	Directeur Régional, MINADER Hambol
Aboya Kouamé Evrah	Assistant des productions végétales et animales, MINADER
Coulibaly Zie Yaya	Gérant ESOP Katia-Akpa
Barro Daouda	Evaluateur de la conformité du produit ESOP, Katia-Akpa
Dotianga KONATE	Centre International de Développement et de Recherche
Coulibaly Benogo	Chef de Zone ANADER

### Groupements de producteurs rencontrés

Groupement (Village)	Localisation (Région)	Année de création	Sexe du Président	Effectif aujourd'hui		Kit reçu	Types
				Homme	Femme		
KAFONNON (Village C sucaf Ferké)	Ferkessedougou (Savanes)	2014	Masculin	108	30	Oui	Producteur de masse
WOWELA (Nahoualakaha)	Korhogo (Savanes)	2006	Masculin	289	254	oui	Producteur de masse. Semencier
KATCHENEFOH OUA (Sekonkaha)	Korhogo (Savanes)	2004	Masculin	140	40	Oui	Producteur de masse
PIDJONON (Nondara)	Boundiali (Savanes)	1991	Féminin	33	3	Oui	Semencier
WOSSOUHOU (Lanviara)	Ferkessedougou (Savanes)	2008	Féminin	19	27	Oui	Producteur de masse
EYO ENIAN (Gbangoupli)	Bouaké (Vallée du Bandama)	2010	Féminin	8	40	oui	Producteur de masse Semencier
WOSSIEZENAN (N'Dana)	Katiola (Vallée du Bandama)	2012	Masculin	53	0	oui	Producteur de masse

## **Programme de déroulement de la mission d'Évaluation du PRAREP 18 Septembre 2018 – 03 Octobre 2018**

### **Mardi 18 Septembre 2018 A Abidjan**

Entretiens avec le bureau pays FIDA

Entretiens avec les partenaires stratégiques du PRAREP au MINADER

### **Mercredi 19 septembre 2018 A KORHOGO**

Voyage sur KORHOGO

Visite et entretiens avec les responsables administratives de Korhogo

### **Jeudi 20 septembre 2018 A FERKESSEDOUGOU**

Visite et entretiens avec les partenaires techniques (ANADER) de Ferkessedougou

Discussions avec ESOP COODERIZ Tchologo Riz SARL à Ferkessedougou

Entretiens avec les Producteurs bénéficiaires du Village C Sucaf et visites des sites de production

### **Vendredi 21 septembre 2018 A KORHOGO**

Entretiens avec les Producteurs et productrices bénéficiaires du Village NAHOUALAKAHA et visites des réalisations du projet.

Entretiens avec les Producteurs et productrices bénéficiaires du Village SEKONKAHA et visite des réalisations

### **Samedi 22 septembre 2018 A BOUNDIALI**

Visite et entretiens avec les partenaires (MINADER).

Entretiens avec les Productrices bénéficiaires du Village MONDARA et visite des réalisations

### **Dimanche 23 septembre 2018 A FERKESSEDOUGOU**

Entretiens avec les Producteurs et productrices bénéficiaires du quartier LANVIARA de Ferkessedougou

### **Lundi 24 septembre 2018 A BOUAKE**

Visite et entretiens avec les partenaires techniques du projet à Bouaké

Entretiens avec les Producteurs et productrices bénéficiaires du Village GBANGAOUKPLI et visites des sites de production.

### **Mardi 25 septembre 2018 A BEOUMI**

Visite et entretiens avec les partenaires techniques (ANADER).

Entretiens avec les Producteurs bénéficiaires du Village AKAYAOKRO

Entretiens avec les Producteurs bénéficiaires du Village KONSOU

Discussions avec CODERIZ Bouaké à Bouaké

### **Mercredi 26 septembre 2018 A KATIOLA**

Visite et entretiens avec les partenaires (MINADER).

Entretiens avec les Producteurs (jeunes et adultes) et productrices bénéficiaires du Village N'DANA.

Discussions avec ESOP Katiola (KATIO-AKPA) à Katiola et visites des réalisations du projet

**Jeudi 27 septembre 2018**

Voyage retour Bouaké-Abidjan

Entretiens avec les partenaires du projet à Yamoussoukro

Entretiens avec le bureau pays FIDA

**Vendredi 28 septembre 2018 A Abidjan**

Synthèse des données collectées

Séance de Discussion avec le bureau pays FIDA

**Samedi 29 septembre 2018 A Abidjan**

Point de la collecte des données

Synthèse interne et identification des données manquantes

**Lundi 1 Octobre 2018 A Abidjan**

Entretiens avec les partenaires techniques et financiers du projet

Entretiens avec les institutions Nationales

**Mardi 2 Octobre 2018 A Abidjan**

Entretiens avec les partenaires techniques et financiers du projet

Séance de restitution des résultats préliminaires avec le gouvernement

**Mercredi 3 Octobre 2018 A Abidjan**

Synthèse interne

Départ de la mission

## Calculs de rentabilité des différentes spéculations

Tableau A1  
Activité: riz irrigué, 1ha

riz bas fond arrosé Taches	sans kit				avec kit				
	N	unité	CU	Total	N	unité	CU	Total	
semences pour pépinière	50	kg	150	7 500	50	kg	600	30 000	
option 1: préparation du sol sans retournement									
herbicide total à haute dose	12	litres	2 000	24 000	12	litres	2 000	24 000	
herbicide total à haute dose	0,5	HJ	2 000	1 000	0,5	HJ	2 000	1 000	
herbicide prélevée topstar	2	litres	8 000	16 000	2	litres	8 000	16 000	
option 2: préparation par labour									
herbicide total à faible dose	5	litres	2 000	10 000	5	litres	2 000	10 000	
herbicide total à faible dose	0,5	HJ fam	2 000	1 000	0,5	HJ fam	2 000	1 000	
labour	30	HJ	3 000	90 000	30	HJ	3 000	90 000	
repiquage	30	HJ	1 500	45 000	30	HJ	1 500	45 000	
herbicide post levée	6		2 500	15 000	6		2 500	15 000	
épandage herbicide	0,5	HJ fam	2 000	1 000	0,5	HJ fam	2 000	1 000	
épandage engrais	4	HJ f	1 500	6 000	4	HJ f	1 500	6 000	
engrais NPK	4	sacs	18 000	72 000	4	sacs	18 000	72 000	
épandage urée 1	4	HJ f	1 500	6 000	4	HJ f	1 500	6 000	
urée	1,5	sacs	16 500	24 750	1,5	sacs	16 500	24 750	
épandage urée 2	4	HJ f	1 500	6 000	4	HJ f	1 500	6 000	
urée	1,5	sacs	16 500	24 750	1,5	sacs	16 500	24 750	
Récolte									
fauchage	20	HJ hommes	3 000	60 000	30	HJ hommes	3 000	90 000	
transport	7	HJ femmes	1 500	10 500	10	HJ femmes	1 500	15 000	
battage option 1	32	sacs	1 500	48 000	50	sacs	1 500	75 000	
battage option 2					64	sacs	1 500	96 000	
PB option 1	3 200	kg	150	480 000	5 000	kg	150	750 000	
PB option 2					6 400	kg	150	960 000	
CVi option 1				184 000				206 500	
CVi option 2								161 500	
MB option 1				296 000				543 500	
MB option 2								798 500	
HJ option 1		HJ		53		HJ		83	
HJ option 2						HJ		113	
revenu du travail option 1				5 585				6 548	
revenu du travail option 2								7 066	

CU= coût unitaire; N= quantité; PB= produit brut; MB= Marge brute; CV=charges variables; HJ=homme-jour

Les riziculteurs utilisent deux itinéraires techniques, un qui permet un rendement maximal en labourant le sol mais qui demande plus de travail et un qui permet d'économiser du travail en utilisant plus d'herbicides. Si en plus d'un bon travail du sol, le kit apporte des semences de variétés plus performantes, le rendement peut passer du simple au double (3200 kg et 6400 kg/ha). Dans tous les cas, le riz irrigué rémunère bien la force de travail.

Tableau A2  
**Activité: riz pluvial; 1 ha**

Tache	N (option 1)	N (option pot)	unité	CU	option 1	option pot	commentaires
labour à la machine	1	1	labour	70 000	70 000	70 000	
labour croisé	1	1	labour	50 000	0	50 000	souvent oublié
herbicide total	20	6	litres	3 000	60 000	18 000	la dose recommandée est de 6 l
herbicide total travail	6	2	HJ	0	0	0	
semis	120	50	kg	175	21 000	8 750	50kg si on peut repiquer
semis travail en entraide	20	20	HJ		0	0	
engrais ESOP	1	4	sacs	14 500	14 500	58 000	l'ESOP commande des engrais riz en gros
épandage d'engrais NPK riz	2	2	HJ		0	0	
herbicide sélectif	7	2	litres	5 000	35 000	10 000	
travail d'herbicide	2	2	HJ		0	0	
urée	1	2	sacs	12 000	12 000	24 000	
épandage d'engrais urée	2	2	HJ		0	0	
Arrachage des adventices résiduelles et chasse aux oiseaux	12	5	HJ			0	
Récolte coupe et ramassage	20	20	HJ	1 000	20 000	20 000	travaux en entraide contre bon repas de riz et tchakpalo
évacuation	10	10	HJ	1 000	10 000	10 000	
battage du riz à la machine	40	40	sacs	1 000	40 000	40 000	
Produit brut (1)	2 520	3 150	kg	175	441 000	551 250	175 F/kg prix de cession à l'ESOP
Charges d'intrants et prestations (2)					252 500	278 750	
Marge brute après intrants (3)=(1)-(2)					188 500	272 500	
Hommes-jours de travail (4)					74	63	
Revenu du travail (5)=(3)/(4)					2 547	4 325	

CU= coût unitaire; N= quantité.

Le cas a été construit sur la base d'entretiens avec les riziculteurs de Katiola et le gérant de l'ESOP.

L'option 1 est celle pratiquée par les producteurs dans leurs bas-fonds non aménagés. Ils utilisent des semences issues de leurs stocks issues des kits de 2013 et réduisent les doses d'engrais puisque la plante répond mal aux apports. Ils ne parviennent pas à contrôler les adventices et épandent des quantités excessives d'herbicides, en particulier d'herbicide total. Malgré cela leur rendement est médiocre et leur revenu du travail dérisoire.

L'option potentielle aurait été celle des producteurs aménageant leurs bas-fonds (selon l'approche « smart valley » de Africa Rice par exemple) et pouvant alors contrôler les adventices et améliorer les rendements du riz. L'itinéraire technique recommandé est alors respecté avec des doses un peu supérieures d'engrais puisque les plants de riz répondent à ces apports (et non les adventices). Le rendement passe de 2520 Kg à 3150 Kg et le travail de contrôle des mauvaises herbes est réduit. La rémunération du travail s'améliore et dépasse nettement le coût des journaliers. Le producteur fait des bénéfices au-delà de la simple reproduction de sa force de travail.

Tableau A3  
**Activité: Igname D. alata, 1Ha**

Taches	Option avec variété améliorée				Sans variété ni semence améliorée			
	N	unité	CU	Total	N	unité	CU	Total
Rabattage à la machette	40	HJ	3 000	12 0000	40	HJ	3 000	120 000
Brulis par les femmes	20	HJ	2 000	40 000	20	HJ	2 000	40 000
Confection des buttes	32	HJ	3 000	96 000	32	HJ	3 000	96 000
Semenceaux (25% récolte)	2 250	kg	175	39 3750	1125	kg	175	196 875
Préparation des semences et plantation (en famille)	6	HJ	2 000	12 000	6	HJ	2 000	12 000
Sarclage 1 (a faire avec soin - femmes)	80	HJ	2 000	160 000	80	HJ	2 000	160 000
Sarclage 2	80	HJ	2 000	160 000	80	HJ	2 000	160 000
Récolte des tubercules (Hommes)	80	HJ	3 000	240 000	40	HJ	3 000	120 000
Ramassage des tubercules (femmes)	96	HJ	2 000	192 000	48	HJ	2 000	96 000
Construction d'un abri avec bâches plastique	60	metre	400	24 000	60	metre	400	24 000
Construction d'un abri avec baches plastique	16	HJ	2 000	32 000	16	HJ	2 000	32 000
Produit brut (1) net de semences	9 000	kg	175	1 575 000	4500	kg	175	787 500
Charges d'intrants et prestations (2)				425 750				228 875
Marge Brute (3)=(1)-(2)				1 149 250				558 625
Hommes Jours (4)				450				362
Revenu du travail (3)/(4)				2 558				1 543
Revenu net à l'hectare				10 5250				- 26 9373

CU= coût unitaire; N= quantité

Le cas a été construit avec des producteurs de Béoumi, grands producteurs et consommateurs d'igname et cultivant des zones où la jachère est encore disponible. Quand les semences d'igname ont dégénéré (viroses, nématodes et autres déprédateurs; érosion génétique), le rendement de l'igname est de 4500 kg à l'hectare. Le seul apport de semences saines d'une variété améliorée a permis de doubler le rendement. Malgré la très forte de demande en travail de l'igname, dont la culture s'apparente au jardinage, le revenu du travail remonte jusqu'au niveau de la rémunération de la force de travail grâce aux seules semences améliorées. Si un système plus intensif combinant apports d'engrais organique et minéral, tuteurage, choix d'un précédent améliorant comme le soja avait été promu comme initialement prévu dans le document de projet, ces performances de rendement et de revenus du travail auraient été améliorées de même que l'indicateur de gestion durable des ressources naturelles, ces technologies permettant la transition d'un système basé sur l'ouverture de nouvelles terres vers des systèmes de culture sédentarisés.

Tableau A4  
**Activité: Manioc, 1Ha**

Taches	Variété Yavo et densité améliorée				Rendement d'une variété locale				Commentaires
	N	unité	CU	Total	N	unité	CU	Total	
Rabattage à la machette	15	HJ	2 000	30 000	15	HJ	2 000	30 000	1 500 en liquide + repas
Billonnage à la daba	15	HJ	2 000	30 000	15	HJ	2 000	30 000	
Petites buttes meubles	10	HJ	2 000	20 000	10	HJ	2 000	20 000	
Boutures	0	kg	0	0	0	kg	0	0	
Préparation des boutures et plantation	5	HJ	2 000	10 000	5	HJ	2 000	10 000	
Sarclage 1	17	HJ	2 000	34 000	17	HJ	2 000	34 000	
Epandage engrais	0			0	0			0	
Sarclage 2	14	HJ	2 000	28 000	14	HJ	2 000	28 000	
Sarclage 3	10	HJ	2 000	20 000	0	HJ	2 000	0	si la récolte est tardive
Récolte	40	HJ	2 000	80 000	10	HJ	2 000	20 000	50 HJ en saison sèche
Mise en tas	20	HJ	2 000	40 000	5	HJ	2 000	10 000	
Transport en tricycle jusqu'en bord de route ou vers le village	20	voyages	10 000	200 000	5	voyages	10 000	50 000	10 000 F/chargement
Produit de la vente de tubercules	20 000	kg	37	740 000	5000	kg	37	185 000	
Produit de la vente de boutures	10 000	tiges	30	300 000		tiges	30		
PB 1 (vente de tubercules) (1)	20 000		37	740 000				185 000	
PB 2 (vente de tubercules et de boutures) (2)				1040 000					
Charges d'intrants et prestations (3)				200 000				50 000	
Marge brute après intrants sans vente de bouture (4)= (1)-(3)				540 000				135 000	
Marge brute après intrants après-vente de bouture (5)=(2)-(3)				840 000					
Temps de travail HJ (sans vente de boutures) (6)		HJ		146				91	

	<i>Variété Yavo et densité améliorée</i>	<i>Rendement d'une variété locale</i>	<i>Commentaires</i>
Temps de travail HJ (avec vente de boutures) (7)	HJ	156	
Revenu du travail (sans boutures) (8) = (4)/(6)	F/HJ	3 699	1 484
Revenu du travail (avec boutures) (9) = (5)/(7)	F/HJ	5 385	-

CU= coût unitaire; N= quantité

La variété traditionnelle est virosée et a perdu de son potentiel de production. Son rendement atteint difficilement 5 tonnes et le revenu du travail est inférieur à la rémunération des salariés agricoles de la zone. On peut donc en déduire que l'activité ne permet aucun bénéfice et même pas de maintenir la force de travail familiale. La variété améliorée a un potentiel nettement supérieur (quatre fois). Le revenu du travail excède 2500 F/HJ l'activité dégage un bénéfice. Ce bénéfice est encore plus substantiel si les producteurs vendent aussi des boutures semencières à d'autres producteurs désireux d'installer des champs. Néanmoins, cette rente va vite se dissiper quand la variété se sera diffusée un peu partout. Il faudra pour la maintenir multiplier une nouvelle variété plus performante.

Certaines productrices transforment alors les tubercules en placali. Cela améliore la vitesse de commercialisation mais peut-être pas la rémunération de leur travail.

## Evaluation des bénéficiaires du projet, de la VAN et du taux de rentabilité interne

Tableau A5  
Superficies cultivées avec les kits

Activité	Bénéficiaires 2013		Bénéficiaires 2014	
	Effectifs bénéficiaires	Superficies cultivées avec les kits	Effectifs bénéficiaires	Superficies cultivées avec les kits
Riz irrigué	12 214	4 920	4 729	2 071
Riz pluvial ou de bas-fonds	826	597	932	496
Igname	181	38	821	256
Manioc	71	6	166	135
Total	13 292	5 561	6 648	2 958

Source: Données de l'ANADER.

Les résultats confirment qu'en 2013, la grande majorité des kits ont été distribués aux riziculteurs en irrigué et qu'en 2014 la tendance n'a pas été corrigée.

Tableau A6  
Production additionnelle attribuable aux kits

Produit	Superficies	Rendement additionnel (t/ha)	Quantités produites (t)
Riz irrigué	6 991	1,5	10 486,5
Riz pluvial	1 100	0,9	990
Manioc	140	15	2 100
Igname	180	4,5	810
TOTAL	8 411		

Source: Données de l'ANADER.

Les améliorations de rendements restent modérées et les estimations qui ont été retenues pour les calculs de valeur actualisée nette sont prudentes.

Tableau A7  
Comparaison des revenus nets à l'hectare, à l'homme-jour et des coûts de production avec et sans kits des 4 spéculations promues

Spéculation	Revenu net FCFA/ha			Coût de production FCFA/kg		Revenu du travail FCFA/HJ	
	Revenu net sans kit	Revenu net avec kit	Revenu net additionnel	Sans kit	Avec kit	Sans kit	Avec kit
Riz irrigué	12 000	197 500	185 500	144	111	5 100	6 500
Riz pluvial	-76 000	-100 500	-24 500	228	192	-500	50
Manioc	-47 000	248 000	295 000	46	25	1 480	3 700
Igname	-26 9373	105 250	571 500	252	164	1 030	2 600

Source: Données de l'ANADER.

Deux hypothèses d'effets attribuables à l'intervention ont été développées.

Tableau A8  
Gain attribuable au projet: Hypothèse 1 - Pas d'effet superficie mais un effet rendement du kit

Produit	Superficies cultivées avec les kits (ha)	Revenu net/ha sans kit	Profit issu des superficies additionnelles (millions FCFA)	Revenu net additionnel dû au kit F/ha	Profit issu des revenus additionnels (millions FCFA)
Riz irrigué	6 991	197 500	0	185 500	1 297
Riz pluvial	1 100	-100 500	0	-24 500	-27
Manioc	140	248 000	0	295 000	41
Igname	180	99 000	0	571 500	103
TOTAL	8 411				1 414

Source: Données de l'ANADER.

Selon cette hypothèse, les producteurs auraient emblavé les mêmes superficies avec ou sans kits, mais les kits ont permis de modifier les rendements et ont aussi modifié les coûts de production.

Tableau A9  
Gain attribuable au projet: Hypothèse 2 – La moitié des superficies n'aurait pas été cultivée sans les kits

Produit	Superficies	Revenu à hectare avec kit	Profit issu des superficies additionnelles (millions FCFA)	Revenu net additionnel dû au kit F/ha	profit additionnel du au rendement additionnel (millions FCFA)
Riz irrigué	6 991	197 500	690,4	185 500	648,4
Riz pluvial	1 100	-100 500	-55,3	-24 500	-53,9
Manioc	140	248 000	17,4	295 000	82,6
Igname	180	99 000	8,9	571 500	205,7
TOTAL	8 411		661,3		882,9

Source: Données de l'ANADER.

Selon cette hypothèse, les producteurs ont doublé les superficies emblavées grâce aux kits. Un effet est donc le revenu de la moitié des superficies emblavées avec le kit et l'autre la modification des revenus sur l'autre moitié.

Tableau A10  
Valeur actualisée nette\*

<b>investissement</b>	<b>5446,437</b>						
<b>si horizon de planification de 5 ans</b>							
année	0	1	2	3	4	5	
(1+i) <sup>n</sup> pour i=5%			1,05	1,1025	1,158	1,216	
dépreciation		1	0,952	0,907	0,864	0,823	
VAN	0,000	1544,200	1470,67	1400,63	1333,94	1270,42	7019,857
année	0	1	2	3	4	5	
(1+i) <sup>n</sup> pour i=12%			1,120	1,254	1,405	1,574	
dépreciation		1,000	0,893	0,797	0,712	0,636	
VAN	-5446,437	1544,20	1378,75	1231,03	1099,13	981,367	788,038
année	0	1	2	3	4	5	
(1+i) <sup>n</sup> pour i=15%		0,000	1,152	1,325	1,524	1,752	
dépreciation		0,000	1,000	0,868	0,755	0,656	0,571
VAN	-5446,437	1544,20	1340,45	1165,61	1013,57	881,369	498,767
année	0	1	2	3	4	5	

(1+i) <sup>n</sup> pour i=24%	0		1,24	1,5376	1,90662	2,364	
dépreciation	0	1,000	0,806	0,650	0,524	0,423	
VAN	-5446,437	1544,20	1245,32	1004,29	809,913	653,156	-189,553
année	0	1	2	3	4	5	
(1+i) <sup>n</sup> pour i=38%	0		1,38	1,9044	2,628	3,627	
dépreciation	0	1,000	0,725	0,525	0,381	0,276	
VAN	-5446,437	1544,20	1118,99	810,859	587,579	425,782	-959,031
<b>si horizon de planification de 3 ans</b>							
année	0	1	2	3			
(1+i) <sup>n</sup> pour i=5%	0,000		1,050	1,103			
dépreciation	0,000	1,000	0,952	0,907			
VAN	-5446,437	1544,200	1470,667	1400,635			-1030,935
année	0	1	2	3			
(1+i) <sup>n</sup> pour i=12%	0		1,12	1,254			
dépreciation	0,000	1,000	0,893	0,797			
VAN	-5446,437	1544,200	1378,750	1231,027			-1292,460

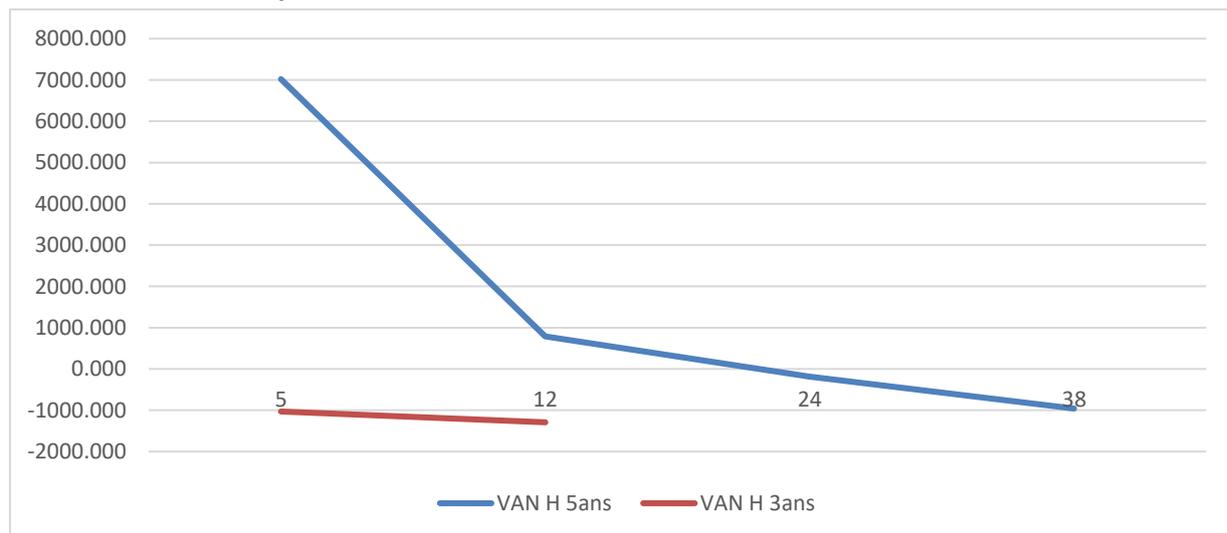
\* Plusieurs scenarios sont proposés selon un horizon de planification de 5, respectivement 3 ans et selon des taux d'actualisation allant de 5 à 38%. Les intérêts annuels sur du crédit agricole sont souvent de l'ordre de 24% (2% par mois) et les taux bancaires souvent utilisés comme taux d'actualisation de 12%.

Tous les couts du projet ont été considérés comme investissement initial (5 446, millions de FCFA) et les bénéfices annuels chez les bénéficiaires de 1 544,200 millions de FCFA.

Source: Données de l'ANADER.

#### Grafique A1

#### VAN selon l'horizon de planification et le taux d'actualisation



Source: Données de l'ANADER.

Il ressort qu'avec un horizon de planification de 3 ans, la valeur actualisée nette de l'investissement que constitue le projet est nulle ou négative. Donc si après la fin du projet, les effets se dissipent dans un intervalle de 3 ans, l'investissement n'est pas rentable. Avec un horizon de planification, la VAN s'annule pour un taux d'actualisation entre 38 et 39%, qui est donc le taux de rentabilité interne de l'investissement.

## Les coopératives semencières de riz rencontrées

Encadré A1

### Une coopérative de producteurs de semences de riz à Bouaké, la CODERIZ-B

A Bouaké, une association de semenciers de la vallée du Bandana fût créée en 2004 regroupant des groupements qui avaient été formés par la FAO, dans la même année, à la production de semences de riz. Cette association s'est ensuite affiliée à l'Association nationale des Semenciers de Côte d'Ivoire (ASEMCI) et compte aujourd'hui plus de 300 membres.

L'association a bénéficié de plusieurs projets entre 2008 à 2011 dont le PPMS et a signé des contrats grâce à l'ASEMCI. Avec le PRAREP, il était convenu que les producteurs reçoivent des semences de base et produisent des semences qui soient rachetées pour être redistribuées à des producteurs de masse. Le groupement a ainsi obtenu des matériels tels qu'une trieuse mobile, un tracteur, une charrue, un pulvérisateur, de la semence de base, de l'engrais et de l'herbicide. Le manque de formation n'a pas permis l'utilisation complète du matériel reçu. Quand il s'agissait de mener des activités qui nécessitaient l'utilisation du matériel (trieuse mobile), c'est l'ONDR qui venait s'en charger.

La semence produite a été rachetée par le projet pendant deux ans mais ensuite, aucune suite n'a été prévue. Les groupements ont alors acheté de la semence de base auprès d'AfricaRice et utilisé les medias (radios et portail d'AfricaRice «cybersemence») pour la commercialisation d'une partie, le reste ayant été vendu à des projets.

Le processus de certification est bien suivi pour pouvoir vendre plus cher. Les effectifs de semenciers progressent, et leurs performances techniques et économiques s'améliorent: les rendements ont augmenté (3t en 2012 à 3,5-4 t en 2017) et le coût de production a baissé (de 275 F/kg à 200 F/kg). Les variétés multipliées ont évolué, WITA9 qui est un riz de grande consommation a été remplacé par un riz « de luxe » (PRELUX et G11) très demandé.

Source: Entretiens lors de la mission d'évaluation.

Encadré A2

### Les associations de producteurs de semences du Nord, exemple de Korhogo

A Korhogo, le développement d'une filière semencière de riz remonte à 1995. Dans un premier temps, les semences communautaires ont été promues. Avant la crise, la demande émanait de projets (FAO, CBSSA, PPMS). A partir de 2011, les normes ont changé en faveur d'une certification des semences. Après la crise, le PRAREP a apporté les intrants, semences de base « bien pures » et petits équipements et organisé l'accompagnement de l'ANADER. Des semenciers ont joué le rôle de contrôleurs et assuré le suivi dans leurs coopératives. Une coopérative a ainsi pu récupérer une ancienne ferme semencière de l'Etat pour cultiver de la semence de riz irrigué et lancer ses activités avec ces apports du PRAREP. Elle a en effet revendu les intrants à crédit contre paiement en nature à la récolte et elle a retenu à la récolte les montants nécessaires aux achats d'intrants commandés pour la saison suivante.

Le PRAREP a racheté les semences au prix et au moment convenu. Tout cela a lancé la production semencière. L'ONDR l'année qui a suivi a acheté les semences produites mais ne les a pas encore payées. Il y a actuellement 120 semenciers dans le département de Korhogo. Ils ont produit 45 t de semences en 2017 pour l'ONDR, en attente de paiement. De ce fait, cette année les semenciers ont produit pour la demande locale et sans certification.

Le dilemme est que les semenciers ne sont plus autorisés à vendre de la semence non certifiée mais que la certification entrainerait des coûts importants. Il faut obtenir un certificat de producteur et un de distributeur avant de vendre, et pour la certification il faut une déclaration préalable indiquant le site, l'origine de la semence, le niveau de génération puis assurer les couts des visites des champs (3 au moins), puis des analyses de la semence obtenue avant de produire des étiquettes assurant la traçabilité du produit. Tout cela implique des coûts qui peuvent ne pas générer de bénéfices si la demande n'est pas là ou si la semence est déclassée.

Si ces questions sont résolues, les coopératives ayant été formées par AfricaRice à la commercialisation sur plateforme (« cybersemence ») se sentent prêtes à utiliser ces canaux. L'essentiel est de disposer de contrats en début de campagne.

Notons qu'une unité mobile de traitement et conditionnement des semences a été donnée par le PRAREP à la coopérative avec un tracteur. Vu sa hauteur, elle ne passe pas sous les câbles électriques (cf. photo) et a dû rester sur place dans l'enceinte de l'organisation des cotonniers. Elle est peu utilisée.

<sup>A</sup> Le PNUD a conduit de 2002 à 2004 un projet d'appui aux systèmes semenciers communautaires (CBSS) post crise qui a diffusé entre autres des variétés NERICA de riz.

Source: Entretien lors de la mission d'évaluation.

## Bibliographie

- Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économiques, PNUD, 2017, African Economic Outlook, Côte d'Ivoire.
- Banque Mondiale, Juin 2015, Diagnostic Systématique de Pays.
- Ducroquet H, Tillie P, Louhichi K, et al. (2017) L'agriculture De la Côte d'Ivoire à La Loupe. Etat Des Lieux Des Filières de Production Végétales et Animales et Revue Des Politiques Agricoles. JRC SCIENCE FOR POLICY REPORTEUR EUR 28754 FR. Luxembourg: Publications Office of the European Union. Available at: doi:10.2760/126254.
- FIDA (1997) République de Côte d'Ivoire, Programme d' options stratégiques de pays (COSOP), Rome.
- FIDA (2009), Projet de Réhabilitation Agricole et de Réduction de la Pauvreté (PRAREP), Rapport de conception finale.
- FIDA (2009), PRAREP, Rapport et recommandation du Président au Conseil d'administration du FIDA, 12-13 décembre.
- FIDA (2010) République de Côte d'Ivoire, Programme d' options stratégiques de pays (COSOP), Rome.
- FIDA (2012) PPMS Projet d'Appui aux Petits Producteurs Maraichers dans les Zones de savanes. Rapport d'achèvement de projet. Rapport d'achèvement de projet. Abidjan, Cote d'Ivoire: MINADER Côte d'Ivoire et FIDA.
- FIDA (2012) PRAREP, Rapport de supervision, juin, Rome.
- FIDA (2012) PRAREP, Rapport de supervision, décembre, Rome.
- FIDA (2013) PRAREP, Enquête de référence, décembre.
- FIDA (2013) Rapport de Revue à Mi-Parcours du PRAREP. Abidjan, Cote d'Ivoire: FIDA.
- FIDA (2013) PRAREP, Rapport de supervision, novembre, Rome.
- FIDA (2014) PRAREP, Rapport de supervision, mai, Rome.
- FIDA (2014) PRAREP, Rapport de supervision, décembre, Rome.
- FIDA (2017) PRAREP, Rapport d'achèvement, mai, Rome.
- FIDA – IOE. 2015, Manuel de l'évaluation, Bureau indépendant de l'évaluation.
- Institut National de la Statistique et Ministère du Plan et du Développement (2015) Enquete sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire (ENV 2015). Profil de pauvreté. Abidjan, Cote d'Ivoire: Ministère du Plan et du Développement et Institut National de la Statistique. Available at: <http://www.ins.ci/n/templates/docss/env2015.pdf>.
- Kouakou Cécile, 2018, Revue de la performance du secteur rural en Côte d'Ivoire
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Mai 2017, Recensement des exploitants et des exploitations agricoles 2015-2016. Résultat de l'analyse des données du module de base du REEA. Volume 2. Abidjan, Cote d'Ivoire: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.
- Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, Juillet 2015, Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire.
- PRAREP (2012), Profil de vulnérabilité des bénéficiaires potentiels par région d'intervention du projet.
- PRAREP (2014) Evaluation des réalisations, des effets et de l'impact du PRAREP sur les bénéficiaires. Rapport final. Abidjan, Cote d'Ivoire: FIDA.
- PRAREP (2015) Evaluation des performances des partenaires stratégiques de mise en oeuvre du PRAREP. Abidjan, Cote d'Ivoire: FIDA.

Republique de Côte d'Ivoire (2013) Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDS-MICS) 2011-2012. Calverton, Maryland, USA: ICF international.

RONGEAD (2014) Diagnostic de la filière maïs en Côte d'Ivoire. Redynamiser les productions, l'accès au marché et le conseil agricole pour les filières vivrières et commerciales du Nord de la Côte d'Ivoire. Abidjan, Cote d'Ivoire. Banque Mondiale, 2012, Revue des dépenses publics du secteur agricole.



**Bureau indépendant  
de l'évaluation**



Investir dans les populations rurales

Bureau Indépendant de l'Évaluation  
Fonds International de Développement Agricole  
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie  
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463  
Courriel: [evaluation@ifad.org](mailto:evaluation@ifad.org)  
[www.ifad.org/evaluation](http://www.ifad.org/evaluation)  
 [www.twitter.com/IFADeval](https://www.twitter.com/IFADeval)  
 [www.youtube.com/IFADevaluation](https://www.youtube.com/IFADevaluation)



IFAD internal printing services